

Faits divers de partout

UN TEMPETE

Stambou, 27 (P.A.) — La région de Césarée, en Asie Mineure, a été ravagée par une violente tempête aujourd'hui. On n'a pu se rendre compte immédiatement de l'étendue des dégâts.

LE PROCES DE CURTIS

Flemington, N.-J., 27. (P.C.) — Sous les yeux du colonel Lindbergh, qui suivait ce qui se passait d'une table voisine, John Hughes Curtis est entré en procès aujourd'hui pour avoir fait obstacle à l'exercice de la justice dans les recherches entreprises pour trouver les ravisseurs et meurtriers de l'enfant Lindbergh. Curtis était assis à la table de la défense et le colonel à celle du procureur de la poursuite. Les deux hommes ne se regardaient pas.

SUICIDE A GRANBY

Sherbrooke, 27 (P.C.) — Le cadavre de Joseph Soutière, 66 ans, a été trouvé pendu à un arbre dans les bois près de Granby aujourd'hui, quelques heures après un prétendu attentat sur la vie de Mme Arthur Gignas, de Granby. Une enquête préliminaire par la police fait croire à un suicide. Soutière habitait avec Gignas et la femme de ce dernier. Hier, raconte la police, il emprunta un fusil d'un cultivateur voisin et fit feu sur Mme Gignas. Il manqua son coup et fut désarmé par le mari, qui fit émettre un mandat d'arrestation contre lui. Il s'enfuit avant l'arrivée de la police.

Davis est mort

Ottawa, 27. (P.C.) — M. P. Davis, un des plus grands constructeurs canadiens est mort ici après une longue maladie. Il était âgé de 84 ans. M. Davis fut le constructeur de grands travaux dont les piliers du pont de Québec tout particulièrement. Il était né à St-Ours.

Les Gardes Fédérées

Plusieurs représentants des Gardes Fédérées des provinces de Québec et d'Ontario sont attendus à Québec pour une importante séance d'études qui sera tenue aux quartiers généraux de la Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada, le 3 juillet prochain.

La Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada tiendra les 7 et 8 août prochain sa onzième convention annuelle à Montréal. Les Gardes de cette société y assisteront en grand nombre.

La cause de Vézina

M. le juge Demers a entendu, cet après-midi, les plaidoiries dans la cause du Roi, contre Avila Vézina. Vézina est, comme l'on sait, accusé d'avoir, les sachant témoins, fait de fausses déclarations, devant M. le major Théo. Paquet, lors d'une enquête que conduisait ce dernier, en sa qualité de commissaire-enquêteur, sur les actes d'ingratitude politique.

Pour vol, Roméo Beaulieu a été condamné à six mois d'emprisonnement.

Omer Dugal a été condamné à \$50 d'amende et les frais ou un mois pour infraction à la loi des liqueurs.

A la Cour d'Appel

La Cour d'Appel prononcera, demain, ses arrêts relatifs aux pourvois plaidés, devant elle, au début de ce mois. Ce seront les derniers arrêts du haut tribunal pour l'année judiciaire 1931-32.

Action rejetée

L'honorable juge G.-F. Gibson, de la Cour Supérieure, a renvoyé, avec dépens, la poursuite de l'Imperial Bank of Canada contre Davis Shipbuilding and Repairing Company Limited.

La réclamation, basée sur ce que la demanderesse représentait au Tribunal comme le transport fait à elle d'une série de montants dus par la Davis Shipbuilding à la firme C.-N. Yorkson & Company et se totalisant à \$11,562.67, a été considérée non justifiée par l'honorable juge Gibson. Le savant magistrat décide que tout ce que la Davis Shipbuilding doit à l'Imperial Bank of Canada, c'est \$340.15 et il déclare bonne et valable l'offre et consignation que la demanderesse a déjà faites, au greffe local de la Cour Supérieure.

SOMMAIRE

- Deuxième page : Feuillet
- Troisième page : Dans nos paroisses
- Quatrième page : Nouvelles de Québec
- Cinquième page : Editorial
- Sixième page : Nouvelles diverses
- Septième page : Radio
- Huitième page : Nouvelles de Lévis
- Nouveau page : La vie sociale
- Neuvième page : Schémas dramatiques au congrès eucharistique
- Dixième page : Chez les ouvriers
- Onzième page : Hon. Mercier professeur d'op-timisme
- Deuxième et 13e pages : Sport
- Quatrième page : Petites annonces classées
- Quatrième page : Finance
- Quatrième page : Naissances et décès
- Seizième page : Nouvelles générales

FATALE COLLISION DE DEUX CYCLISTES A ST-ANTOINE

UN AUDACIEUX VOLEUR SERAIT ARRETE ?

UNE POPULAIRE EXPOSITION D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Des fonctionnaires de l'immigration à Buffalo arrêtent un jeune homme que l'on croit être l'auteur de trois attentats — Ronald L. Rideout aurait volé des banques à Winnipeg, London et Ste-Anne-de-Bellevue.

Toronto, 27. (P.C.) — Une récompense de \$5,000 attend les fonctionnaires de l'immigration à Buffalo si l'individu qui se tient sous bonne garde est Ronald L. Rideout. La police de trois villes canadiennes cherche depuis des mois ce jeune bandit qu'on dit avoir dévalisé tout seul trois banques.

C'est en parlant trop que l'individu, quel qu'il soit, se fit arrêter. Rideout d'après les fonctionnaires de l'immigration, tentait de faire passer sa blonde — une institutrice de Toronto — aux Etats-Unis. Comme l'immigration refusait d'admettre celle-ci dans le pays, l'homme s'emporta, et c'est alors qu'il fut arrêté.

Des circulaires contenant son signalement furent envoyées à la police de Toronto, et l'inspecteur de la Sureté Murray reconnut à cette description Rideout. Il entra à son tour en communication avec la police de Winnipeg et celle de Ste-Anne-de-Bellevue. W.-D. Mac Worth, premier enquêteur (Suite à la page 5, 1ère col.)

UNE FEMME CONDMANEE A LA PRISON

Trouvée coupable d'avoir maltraité sa fille âgée de 8 ans, une mère démentie est envoyée en prison — Sévère avertissement du juge — Les prévenus de St-Alban.

Une femme, de Limoulu, fera huit jours de prison pour avoir maltraité sa fille âgée de huit ans. Si cruelle fut cette série de mauvais traitements infligés par cette mère dénaturée au petit être né d'elle qu'il a fallu enlever à la marâtre cette fille et la placer à la maison de la Jemerais.

La fille est née, de naissance légitime, à cette femme qui demeure, avec son mari.

En condamnant à huit jours de prison, ce midi, la marâtre, M. le juge Demers eut bien soin de l'avertir de ne pas recommencer.

L'AFFAIRE DE ST-ALBAN

Un peu après-midi, ont comparu, devant M. le magistrat-en-chef Ferdinand Roy, les trois personnages suivants accusés d'avoir tenté de dévaliser, à main armée, la succursale de la Banque Canadienne Nationale, à St-Alban de Portneuf, durant la nuit de vendredi à samedi dernier et aussi d'avoir, de connivence avec deux autres personnes actuellement amenés de Montréal à Québec, comploté pour commettre, à main armée, des actes de banditisme, dans la province (Suite à la page 5, 1ère col.)

L'AUTO DES BANDITS



On voit ici l'automobile utilisée par les voleurs qui tentèrent de dévaliser la succursale de la Banque Canadienne Nationale à St-Alban, dans la nuit de vendredi à samedi. Dans les deux ronds, on voit les trous de balle de revolver percés dans l'automobile des bandits par les détectives provinciaux qui les poursuivaient.



Organisée par le Comité des Terrains de Jeux, avec la collaboration de la Société Protectrice des Animaux, une exposition d'animaux domestiques ouverte à tous les enfants qui fréquentent les terrains de jeu de l'Explanade, du Cap Blanc et de Diamond Harbour a remporté un vif succès. Les photographes que nous reproduisons ci-dessus donnent une idée de cette manifestation. On voit, en haut, des bambins qui ont apporté de petits rats blancs, des oiseaux et même une poule ; des fillettes sont venues avec leurs petits chats. En bas, on voit le groupe des organisateurs de cette exposition, puis le groupe nombreux des garçonnets qui ont apporté leurs chiens. Quand aurons-nous maintenant une exposition des produits de jardins cultivés par les enfants ? Cela aurait pour effet de faire aimer les fleurs et les plantes aux enfants.

Régime républicain fort attaqué par le sénateur du Kentucky

Chicago, 27. (P.C.) — Le sénateur Alben W. Barkley, du Kentucky, a violemment dénoncé aujourd'hui le régime républicain en vigueur depuis plus de dix ans aux Etats-Unis, et a demandé à la convention démocrate de voter sur le rappel du 18e amendement. C'est son discours qui a déclenché le mouvement oratoire à la convention.

(Suite à la page 5, 2e col.)

UN CONGRES D'ASSUREURS DANS QUEBEC

Plusieurs centaines de délégués de la Travelers Association se réunissent au Chateau Frontenac — Un des représentants de l'état de New-York sur son yacht.

Une animation extraordinaire règne aujourd'hui dans le lobby du Chateau Frontenac. Des nouveaux venus dans toutes les salles et tous les corridors qui avoisinent l'entrée ; des conversations où se trahit l'accent des provinces canadiennes et le nasillement des différents dialectes américains ; des sourires sur tous les lèvres et des accueils empressés sur tous les visages.

Les délégués à la convention annuelle de la Travelers sont arrivés ce matin à Québec. Ils seront ici jusqu'au 30. Ils commenceront demain leurs séances régulières, qui se poursuivront les deux jours suivants.

On attend plusieurs centaines de représentants, envoyés par un grand nombre de villes canadiennes et la plupart des états américains.

Les distractions ne manqueront pas. On a préparé des promenades autour de Québec, à Ste-Anne-de-Beaupré et aux endroits les plus fréquentés par les touristes. Nos visiteurs pourront même se rendre à l'île d'Orléans et se rendre compte de l'étendue et de l'état de notre port.

La Travelers n'en est pas à son premier congrès à Québec. Ses délégués se sont réunis déjà ici en 1924 et en 1927. Il y a sept ans ils étaient 2,000. En 1927 leur nombre a été de 800 environ.

Ingénieurs-forestiers



Nous sommes heureux de publier ci-dessus les photographes des sept ingénieurs de l'Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier qui ont obtenu cette année leur certificat de compétence et sont admis à la pratique de leur profession. Ce sont : de haut en bas et de droite à gauche : MM. Herma Auger, L. Germain Gastonguay, René Gobell, Roméo LeBel, Joseph Leclerc, Roland Samson et Marcel Ste-Made.

LES ROUTES DE QUEBEC AU SAGUENAY

Le Ministère de la Voirie publie des notes intéressantes sur la route Québec-Hébertville et la route Québec - St-Siméon - Chicoutimi.

La route qui conduit de Québec au Saguenay, soit par la côte de Beaufort et par la rive nord du Saint-Laurent, soit par le Parc National des Laurentides, est une des plus populaires de la province et, probablement aussi, une de celles qui méritent le plus leur popularité.

Cette route, d'une longueur de 528,5 milles et portant le numéro officiel 15, se divise généralement en cinq sections d'inégales longueurs, à savoir :

Québec-Saint-Siméon.....	113
Saint-Siméon-Chicoutimi.....	95
Chicoutimi-Saint-Bruno.....	31.5
Tour du lac Saint-Jean.....	149
National des Laurentides.....	139
Hébertville-Québec, via le Parc	

Les sections les plus pittoresques de cette route sont assurément celles qui, de Québec, conduisent à Chicoutimi et à Hébertville par la rive de Saint-Laurent et par le Parc National des Laurentides respectivement.

LA SECTION QUEBEC-SAINT-SIMÉON

La première section, celle qui s'étend de Québec à Saint-Siméon, offre à la fois un intérêt historique et pittoresque. La côte de Beaufort, que le voyageur traverse en sortant de Québec, fut la première région connue sur la forêt canadienne, en dehors de la Capitale, par les hardis pionniers qui jetèrent les bases de la vie agricole canadienne. Les vieilles paroisses de Beaufort, de l'Ang-Gardien, de Château-Richer, de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Saint-Joachim remontent toutes à la fin du dix-septième siècle et conservent précieusement quelques vestiges de leur lointaine origine. Les petites églises, modestes et pieuses comme les générations qu'elles ont vu passer, et les vieilles maisons centennaires, quelques-unes encore habitées par les descendants de ceux qui les avaient construites, intéressent au plus haut point les visiteurs étrangers.

Deux frères jumeaux se noient ensemble au Nouveau-Brunswick

Newcastle, N.-B., 27. (P.C.) — Les eaux tourmenteuses de la rivière Miramichi ont causé deux pertes de vie aujourd'hui. Frederic et Osborne Parks, deux frères jumeaux âgés de 20 ans, se sont noyés au cours d'un voyage de pêche sur l'eau. Leur embarcation a chaviré et les deux jeunes gens, pris dans le filet, n'ont pu échapper à la mort.

Elmer Parks, leur oncle, a entendu leurs appels de secours, mais il n'a pu leur venir en aide assez tôt. Le drame s'est produit à un demi-mille en aval de la maison de Mme Ross (Suite à la page 5, 2e col.)

L'ARMÉE DES VÉTÉRANS



Avec l'arrivée de nouveaux renforts qui s'ajoutent chaque jour à l'armée des vétérans qui continue d'affluer vers Washington, le problème de logement se complique d'heure en heure. Mais les vétérans savent s'en tirer en vrais soldats. On en voit ici qui travaillent à ériger une modeste habitation à Camp Marks. Il y a déjà plus de 25,000 vétérans de réunis dans le district de Columbia et leur nombre s'accroît sans cesse.

Donat Genest, de St-Antoine-de-Tilly meurt sans avoir repris connaissance après avoir été blessé dans une collision entre sa bicyclette et celle de Georges Leray, de St-Cécile-de-Lévis — Un accident très bizarre.

Deux jeunes gens, voyageant à bicyclette et allant en sens contraire, se sont frappés avec grande violence, hier soir, sur une route déserte, dans les rangs de St-Antoine-de-Tilly, comté de Lotbinière, et l'un des deux est mort ce matin, sans avoir repris connaissance.

L'autre victime a été gravement blessée mais ses jours ne sont pas en danger, à moins qu'il ne se produise des complications. Ce bizarre accident s'est produit à minuit hier soir, sur la route de Boisclair.

M. Donat Genest, fils de M. Polycarpe Genest, de St-Antoine-de-Tilly, la malheureuse victime de cette tragédie que l'on pourrait qualifier d'unique, se trouvait vers la maison paternelle, après avoir passé la veille auprès de son amie à St-Apollinaire. Le jeune homme avait enroulé une bicyclette et il n'avait pas pris la précaution de munir d'une lumière le léger véhicule, se flant évidemment à sa profonde connaissance (Suite à la page 5, 1ère col.)

VISITEURS DE QUEBEC A NEW-YORK

Les fillettes dirigées par madame Arthur Duquet qui représenteront Québec sur le "Champlain" sont arrivées dans la métropole américaine.

New-York, 27. (P.A.) — Dix enfants du vieux Québec sont arrivés ici aujourd'hui pour présenter un drapau au commandant du nouveau navire français "Champlain", et les coutumes aux couleurs éclatantes de leurs ancêtres, dont ils étaient revêtus, faisaient, dans cet entourage de modernisme, un contraste extrêmement intéressant. Ils ont été escortés à leur hôtel par un détachement de jeunes filles scout.

Après un lunch à bord du "Champlain", les visiteurs présenteront au capitaine Victor Barthélemy, un drapau qu'ils ont fabriqué de leurs propres mains, et qui symbolisera la reconnaissance du fondateur de Québec envers les compatriotes qui ont voulu honorer sa mémoire en donnant son nom au superbe navire.

Aussitôt après cette démonstration, les enfants, sous la direction de Mme Arthur Duquet, qui les accompagne, passeront la journée à bord, se récréant selon les vieilles coutumes apportées de France par leurs ancêtres, chantant les vieux chants et dansant les vieilles danses qui sont encore en honneur dans leur pays, et qui aident les pionniers du Canada à passer les longues soirées d'hiver.

Ces dix enfants sont des descendants directs de ceux qui ont fondé la "Vieille Capitale", et leur arrivée marque le début d'une série de réceptions sociales qui seront faites à l'occasion du voyage du nouveau navire arrivé ici samedi.

Demain, le maire de Québec, Son Honneur M. J.-E. Lavigne, et Mme Lavigne, seront reçus à l'Hôtel de Ville, et le groupe des petits québécois assistera en costume à la réception (Suite à la page 5, 3e col.)

La Vie des Saints



SAINT LADISLAV

ROI DE HONGRIE (1041-1055)

Saint Ladislav fut appelé au trône de Hongrie, l'an 1040, par la libre volonté du peuple. Bien différent de la plupart des rois de ce monde, qui n'aspirent qu'aux grandeurs passagères, Ladislav ne recherchait que la vraie grandeur, celle que l'on acquiert par sa vertu. Dès sa jeunesse il était admiré de tout le monde pour sa chasteté, sa modestie, sa piété, sa tendresse envers les pauvres. Il n'avait pas seulement l'âme d'un saint, mais toutes les qualités d'un roi. Lui, dans toute la Hongrie, n'était de taille plus grande ni de port plus majestueux que lui; les fatigues de la guerre, les graves occupations de la paix lui convenaient également. Il recevait tout le monde avec la plus grande affabilité, et les moindres de ses sujets pouvaient en confiance venir lui réclamer justice; ses jugements étaient équitables, semblables à ceux d'un père plutôt qu'à ceux d'un maître, étaient agréés de tous, aussi la voix publique lui donna-t-elle le beau nom de *Pieux*. La vie de Ladislav en son palais était fort austère; sa table, il est vrai, était royalement servie, mais il n'y prenait que ce qui lui était nécessaire; il jeûnait même souvent, se refusant l'usage du vin, couchait sur la dure, mortifiant son corps et, par ces moyens, triomphait des passions charnelles. Il donnait tout son temps aux exercices de piété et aux devoirs de son état, ne se proposant en tout que la plus grande gloire de Dieu. La religion était tout pour lui; fort conciliant quand il s'agissait de sa personne, il ignorait les demi-mesures quand il s'agissait de maintenir les droits de l'Eglise ou de défendre son pays. Pas un pauvre ne sortait de son palais sans avoir reçu quelque soulagement à sa misère; chaque genre de besoin trouvait près de lui un secours assuré. Les églises magnifiques qu'il fit construire sont un nouveau témoignage de la religion de ce grand prince et de son zèle à favoriser le développement du culte chrétien chez un peuple encore à demi barbare et à demi païen. Du reste, Ladislav ne se contentait pas de travailler à la conversion des autres, il était le modèle de tous, une sorte de loi vivante qu'il enseignait à chacun ses devoirs. Son palais était si édifiant, qu'on n'y attendait ni jurement, ni parole inconvenante; les jeunes y étaient fidèlement observés; en un mot, on eût dit moins une cour royale qu'une maison religieuse. Ladislav avait été choisi pour commander en chef la première croisade, quand Dieu l'appela à lui, le 30 juillet 1055.

PUBLICATION AUTORISÉE PAR LA MAISON MAME, TOURS, FRANCE.
(Pour les achats s'adresser aux librairies du Canada)

DANS NOS PAROISSES

Saint-Sauveur

Mort de M. Jos. Drolet
Notre paroisse vient de perdre l'un de ses citoyens dans la personne de M. Joseph Drolet, employé civil, époux de Dame Angéline Paré, décédé hier à l'âge de 71 ans et 6 mois.
Le défunt faisait partie du Tiers-Ordre depuis 21 ans, de la Congrégation des hommes depuis 23 ans et de la Société de Tempérance depuis plusieurs années. Demain soir, les congréganistes iront réviser l'office des morts, à 7 h. 30, à la maison mortuaire, No 965 rue St-Vallier, et immédiatement après, les membres de la Tempérance réviseront les prières d'usage auprès de leur confrère.
Son service de sépulture sera chanté mercredi matin, à 8 h. 30, à l'église de St-Sauveur.
Nous offrons nos condoléances à la famille.

La journée paroissiale

La grand'messe, hier, a été chantée par le Rév. Père Normand, et le Rév. Père Pelletier a fait le prône. Le sermon à cette messe, ainsi qu'à celles de 7 h. 45 et 9 heures, a été donné par le Rév. Père Vanier.

Les vêpres furent chantées à 7 heures, suivies des prières pour le mois du Sacré-Cœur.

Le mois du Sacré-Cœur

Les exercices du mois du Sacré-Cœur se continueront jusqu'à jeudi prochain tous les soirs, à 7 h. 30. Le chant sera exécuté par la chorale des Enfants de Marie. Les fidèles devraient y assister en très grand nombre.

L'église paroissiale

Demain:
6 h. 15, service anniversaire de Achille Fortin, recommandé par son père.
7 heures, messe pour Pierre L'Heureux, recommandée par son épouse.
7 h. 45, messe pour Adélaïde Lapointe, recommandée par son épouse.

Recommandés aux prières

Irène Bonneau, fille de M. Eugène Bonneau, décédée le 26 juin, dans notre paroisse, à l'âge de 19 ans. Ses funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 h. 30.
— Alice Dion, décédée le 24 juin, à Silley, à l'âge de 32 ans.
— Albérie Noël, épouse de dame Régina Noël, décédée à St-Malo, le 26 juin, à l'âge de 27 ans.
— Dame Angéline Richard, épouse de feu Edouard Chaumette, décédée le 25 juin, à Jacques-Cartier, à l'âge de 72 ans.

St-Jean-Baptiste

Aux prières

M. Rémi Beaulieu décédé à Saint-Foy. Le défunt était âgé de 64 ans. Les funérailles auront lieu, le 9 h. 30, demain matin.
— Dame Angéline Richard, épouse de feu M. Edouard Chaumette, décédée, le 25 juin. Elle était âgée de 72 ans. Les funérailles auront lieu, le 9 h. 30, demain matin, à l'église Jacques-Cartier.

Dame Imelda Tardif, épouse de M. Frédéric Vézina, décédée, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, le 25 juin. Les funérailles auront lieu, demain matin à 8 heures (ancienne heure) à l'ancienne-Lorette.

Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

— Dame Joseph Laflamme, née

Saint-Roch

Communions générales
Dimanche prochain, communion générale des hommes et des jeunes gens.
Confessions des enfants
Tous les samedis, après la messe des enfants à 8 h. (en haut), il y a une séance de confessions.
Ce soir à 7 h. départ des enfants admis à la colonie des vacances pour juillet. Ils s'occuperont eux-mêmes et devront être dans la sacristie du sous-sol avant 7 heures.

Les paroissiens qui ont des autos feront un acte de charité en conduisant les enfants.

Terrains de jeux
Ce soir aura lieu l'ouverture officielle des terrains de jeux du Parc Victoria. Tous les citoyens sont invités à la fête dont voici le programme:

1—Allocution de bienvenue du directeur.

2—Bénédictio du drapeau des gardiens de l'œuvre des terrains de jeux.

3—Promesses des gardiens et gardiennes.

4—Allocutions de quelques dignitaires.

5—Chants canadiens.

6—Concert par la fanfare Jacques-Cartier.

Confessions
Jeudi, veille du jour vendredi du mois, il y aura une séance de confessions dans l'après-midi à partir de 2 h. 30.

Heure d'adoration
Mardi, veille du jour mercredi d'adoration aura lieu à 7 h. 15.

Aux prières
Eugénie Lavigne, épouse de J.-Odilon Tardif, décédée le 19 juin, à l'âge de 66 ans et inhumée le 21.

— Napoléon Paradis, veuf de Adélaïde Paradis, décédé le 19 juin, à l'âge de 74 ans et inhumé le 21.

— André Chateaufort, fils d'Alfred Chateaufort et de Ida Baron, décédé le 19 juin, à l'âge de 15 ans et inhumé le 24.

— Joseph Laflamme, époux de Mélanie Godbout, décédé le 25, à l'âge de 72 ans. Son service sera chanté, demain (mardi), à 9 heures.

— Clara Cloutier, épouse de Pierre Savard, décédée le 25 juin, à l'âge de 49 ans. Son service à son lieu de mort, à 8 heures.

Grand'messes
Mardi, 6 heures, pour l'âme de feu Mme Jos. Blais, recommandée par M. J.-B.-A. Thivierge.

6 heures 30, service de Congrès.

Mélanie Godbout, décédée à Saint-Roch de Québec samedi, feu Mme Godbout était âgée de 72 ans. Les funérailles auront lieu, à 9 heures, demain, à l'église Saint-Roch.

— Dame Téléphore Lortie, décédée, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, samedi, feu Mme Lortie était âgée de 48 ans. Les funérailles eurent lieu ce matin, à St-Jean-Baptiste.

Au parc Victoria
Ce soir, à 8 heures, ouverture officielle des terrains de jeux du Parc Victoria. Le programme sera le suivant:

Allocution de bienvenue du Directeur; bénédiction du drapeau de l'œuvre des terrains de jeux; promesses des gardiens et gardiennes; allocutions de quelques dignitaires; chants canadiens; concert par la fanfare Jacques-Cartier. Toutes les personnes qui désirent assister à cette cérémonie sont les bienvenues. Tout le monde est invité.

Collecte
Dimanche prochain, la collecte sera pour le Denier de Saint-Pierre.

Fin et début du Mois du Sacré-Cœur
et, vendredi, commencement du mois de sainte Anne.

\$200

remplacera une perte de \$10,000!

TOUT homme d'affaires dont la fortune a diminué de \$10,000 au cours des dernières années, a privé sa famille de \$10,000 de protection. Il s'agit de remplacer cette somme. Mais comment?

Voici la solution du problème:

Pour \$200* environ, prime annuelle d'une police de \$10,000 de la Confédération Life (série "Extra-Supérieure"), un homme peut immédiatement rembourser à sa succession un capital de \$10,000. Ces \$10,000 ne sont pas sujets aux variations des cours, et seront payables à cent sous au dollar, lorsque vous en aurez le plus besoin. Demandez des détails au sujet de cette méthode peu coûteuse de reconstituer votre succession.

*Prime approximative à l'âge de 35 ans.

Confederation Life Association, Toronto.

Prière de m'envoyer les détails de votre plan visant la reconstitution d'une succession

Nom

Adresse

Confederation Life

Association

Siège Social: TORONTO

ganiste de Alfred Caron.

7 heures. Ame de feu Mme Du-

chaine, recommandée par le per-

sonnel de la Métropolitain.

7 heures 30. Pour l'âme de feu

Osée Létourneau, recommandée par

les employés de la manufacture

John Perkins.

8 heures. Pour l'âme de feu Dr

Emile Moffet, recommandée par

Alphé Gagnon et J.-B. Thomassin.

Mardi
5 heures 30. Pour les âmes de

feu Ambroise Biledeau et son épouse,

recommandée par la famille.

8 heures. Pour l'âme de feu Mme

Charles Mailly, recommandée par

M. Hector J. Bergeron.

Samedi
6 heures. Pour l'âme de feu Alexis

Drouin, recommandée par l'Associa-

tion de l'Adoration Nocturne.

6 heures 30. Pour l'âme de feu

Mme Pierre Hamel, recommandée

par les membres de la Conférence

St-Vincent-de-Paul de N.-D. de

l'Espérance.

7 heures. Pour l'âme de feu Mme

Charles Mailly, recommandée par

M. et Mme A.-J. Brassard.

Mardi
6 heures 30. Pour l'âme de feu

Joseph Picard, recommandée par

Mme G.-S. Marceau.

8 heures. Pour l'âme de feu Mme

Charles Mailly, recommandée par

le personnel de C.-W. Lindsay.

N.-D. de Québec
Aux prières
Dame Marie Desmeules, épouse de

Sieur Odile Bouchard, de cette

paroisse, décédée, à l'Hôtel St-

Michel Archange, le 12, et inhumée,

à l'Hôtel St-Michel Archange, le 15 de ce

mois. Feu Mme Bouchard était âgée

de 83 ans.

M. Gustave Rinfret, époux de feu

Dame Blanche de Sales Latour, dé-

cedée, le 21 juin, en cette paroisse.

Feu M. Rinfret était âgé de 65 ans.

Grand'messes
Mardi, 7 heures, pour feu M.

Gustave Rinfret.

Mardi, à 7 heures, pour les âmes

du Purgatoire.

Jeudi, à 7 heures, pour feu dame

Jos.-C. Cloutier, recommandée par

ses sœurs.

Vendredi, à 6 h. 15, grand'messe

mensuelle, aux intentions des fonda-

teurs de messes basses, en la basilique;

à 7 heures, à la Basse-Ville, grand-

messe fondée par feu M. Pierre Gi-

guère et son épouse.

Samedi, à 6 h. 15, pour feu Mgr

C.-A. Marois; à 7 heures, en l'hon-

neur de sainte Anne, recommandée

par les familles de la rue St-Anne.

Fin du mois
Jeudi, clôture des exercices du soir,

en l'honneur du Sacré-Cœur.

Prochainement, le Saint Sacre-

ment sera exposé, toute la journée,

à la chapelle du Sacré-Cœur. Le soir

à 7 h. 30, heure d'adoration.

Pour la Basilique
Dimanche prochain, premier di-

manche de juillet, collecte, à domi-

cile, des offrandes mensuelles pour la

Basilique.

Jacques-Cartier

Communions générales
Dimanche prochain, à la messe de 7 heures, communion générale des Congréganistes.
Billets de l'Apostolat
Vendredi, premier du mois, il y aura distribution des messages et des billets de l'Apostolat.

Confessions
Jeudi, veille du premier vendredi du mois, il y aura confessions dans l'après-midi et la soirée.

Vendredi
Vendredi, messe réparatrice à 7 heures 15. Adoration le soir à 7 heures 30.

Confession des enfants
Durant les vacances, il y aura séance de confessions pour les enfants tous les mercredis et samedis à 2 heures 30.

Exercices de la semaine
Les exercices du mois du Sacré-Cœur auront lieu le soir à 7 heures 15.

Aux prières
Alfred Tremblay, époux de Sylvia Boutin, décédé le 20 courant, à l'âge de 73 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu en cette église, jeudi dernier.

Adeline Martineau, veuve de Philippe Patry, décédée le 21, à l'âge de 85 ans et 8 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu en cette église, vendredi dernier.

Joseph Gaudin, fils de Joseph Gaudin et de Eugénie Gagnon, décédé accidentellement le 19 courant à l'âge de 35 ans.

Grand'messes
Mardi à 6 heures, pour l'âme de Alfred Tremblay.

A 6 h. 30, pour l'âme de Zéphirin Marceau.

A 7 h. 15, pour l'âme de Philippe Bertrand.

MERCREDI
A 6 heures, pour les âmes. Aumônes du banc.

A 6 h. 30, pour l'âme de F.-X. Lessard et les autres défunts de la famille.

A 7 h. 15, pour l'âme de Alfred Tremblay.

A 8 hrs, pour l'âme de Adeline Martineau, veuve de Philippe Mar-

ceau.

JEUDI
A 6 heures et à 6 h. 30, pour les âmes. Aumônes du tronc.

A 7 h. 15, en l'honneur de la Ste-Vierge, recommandée par une en-

fante de Marie.

A 8 hrs, pour l'âme de Alfred Tremblay.

VENDREDI
A 6 hrs, pour l'âme de Alfred Tremblay.

A 6 h. 30, pour les âmes. Aumônes du tronc.

A 7 h. 15, messe réparatrice.

A 8 hrs en l'honneur de saint-Joseph, recommandée par une famille de la paroisse.

SAMEDI
A 6 h et 6 h. 30, pour les âmes. Aumônes du tronc.

A 7 h. 15, pour l'âme de Alfred Tremblay.

A 8 hrs, pour les membres défunts de la famille Pierre Racine.

St-Henri de Taillon
Diplôme de piano

Nous apprenons avec plaisir que

Mlle Rose-Alice Renaud, de St-Hen-

ri de Taillon, élève du Pensionnat des

Ursulines de Roberval, a obtenu du

Dominion College of Music, par l'en-

tremise de l'examinateur, M. Léonce

Cropley, le diplôme Supérieur avec

la note: "Très grande distinction".

Nos félicitations.

NOUVEAU PRETRE



M. l'abbé ROLAND BRULOTTE, ordonné hier à Thetford-Mines, partira en septembre pour les missions chinoises.

M. CORRIVEAU BLESSE DANS UN ACCIDENT

Deux automobiles qui transportaient huit personnes se rencontrent sur le chemin St-Louis — Trois occupants sont blessés dont le Commandeur Corriveau.

A la suite d'une grave rencontre d'automobiles, survenue sur le chemin St-Louis, samedi après-midi, M. le Commandeur J.-Eugène Corriveau, 23 ans, et Mme Tanguay, de Berlin, N.H., ont reçu des blessures qui ont nécessité leur transport à l'hôpital. Heureusement, on estime que les victimes ne sont pas sérieusement blessées. M. le Commandeur Corriveau souffre de blessures à la tête et d'un choc nerveux; Mlle Corriveau a été coupée à la tête et à la figure par des éclats de verre.

Les deux voitures logeaient huit occupants qui ont tous reçu des contusions plus ou moins graves, exception faite du cas de M. le Commandeur Corriveau, de sa sœur et de Mme Tanguay.

La voiture de M. le Commandeur Corriveau, un Buick Coach, venait de s'engager sur le chemin St-Louis lorsque l'accident se produisit. L'auto venait de quitter la rue Montcalm lorsque la voiture de M. Tanguay, un Whippet, portant le permis 16.124, N.H., arriva au même moment par le chemin St-Louis.

La rencontre, inévitable, fut très violente. M. le Commandeur Corriveau resta emprisonné sous son volant, puis, de connaissance, Mlle Madeleine Corriveau, fille de M. Corriveau, fut lancée à travers une fenêtre et tomba heureusement sur ses pieds dans une pelouse voisine. Mlle Gabrielle Corriveau fut coupée par du verre brisé à la tête, dans le cou et sous le menton et Mme Tanguay fut blessée par tout le corps.

M. Corriveau fut transporté à l'hôpital du Saint-Sacrement où son état inspirait moins de crainte ce matin. Mlle Corriveau a pu quitter l'hôpital hier après-midi et elle est sous traitement chez elle. Mme Tanguay a été transportée à l'hôpital Jeffery Hale.

Le sergent Verret et l'agent Milhomme ont dressé procès-verbal de l'accident. Les deux voitures, fortement endommagées, ont été remorquées par le garage Auger.

Conférence de S. Ex. Mgr Hiral

S. E. Mgr Ange-Marie Hiral, O.F.M., vicaire apostolique du Canal de Suez, donnera une conférence sur son vicariat ce soir, à 7 heures et demie, à la salle des Franciscains (Grande-Alle).

Des projections lumineuses illustreront les paroles de l'éminent conférencier. Tous les amis de l'œuvre des RR. SS. Franciscains sont invités à assister à cette causerie.

Entrée gratuite.

Corrigeons-nous LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

JALOUSIE Une jalouse est une espèce de contrevent formé de planchettes parallèles qu'on peut remonter ou baisser à volonté au moyen d'un cordon, tandis que la persienne est un châssis de bois qui s'ouvre comme une croisée ou un contrevent, et sur lequel les lames fixes ou mobiles sont assemblées à égale distance et en abajour. On ouvre une persienne; on lève ou baisse une jalouse (ou jalousserie) sont donc des persiennes.

TEMPÉRATURE

Bas St-Laurent: incertain, averses en quelques endroits. Demain, vents du Ouest, plus beau. Mercredi, beau et modérément chaud. Lac St-Jean et Nord de Québec: incertain, averses locales et vent. Demain, vents modérés de l'ouest, puis plus froid; mercredi, probablement beau et chaud. Golfe et Côte Nord: nuageux, vents du nord-ouest. Demain, vents modérés du sud-ouest, nuageux, averses locales et brume.

OSSEMENTS DECOUVERTS A STONEHAM

La découverte du squelette d'un homme sur la ferme de M. L. Durand provoque une enquête — Un verdict ouvert est rendu — La police fait des recherches.

La police provinciale a une autre affaire qui semble de prime abord, assez difficile à éclaircir, à la suite de la découverte, mercredi dernier, à Stoneham, dans les Laurentides, d'un squelette.

Une enquête très approfondie a été commencée et se poursuit. C'est sur la terre de M. Lucien Durand, près de la chapelle protestante, que l'on a fait cette macabre trouvaille. M. Durand travaillait à creuser les fondations pour le solage d'une bâtisse, lorsqu'à 4 ou 5 pieds de profondeur, il mit les ossements à jour. Un de ses voisins, M. Alfred Beaulieu, qui l'aidait dans ses travaux, fut témoin.

Immédiatement le Dr Jules Vallée, coroner du district, fut averti et, samedi dernier, il se rendait à Stoneham pour ouvrir une enquête qui se termina par un verdict ouvert, laissant aux détectives chargés de faire des recherches, le soin de continuer leur travail.

Les ossements sont ceux d'un squelette au complet, apparemment d'un homme et rien autre chose n'a été trouvé tout près, pas une parcelle de vêtements, pas même le petit morceau de bois laissant supposer qu'il y avait là autrefois un cimetière, ce qui laisserait soupçonner un crime.

Le Dr A.-E. Marois, médecin légiste pour le district de Québec, se rendra aujourd'hui à Stoneham examiner le squelette et tâchera de déterminer à quelle époque remonte la mort de cette personne.

Pendant l'enquête qu'il tenait, samedi dernier, le coroner Vallée a mis fin à des rumeurs ou plus exactement à une légende. Des personnes prétendaient avoir entendu dire par des vieux, qu'autrefois, à peu près à l'endroit où le squelette fut découvert, mercredi dernier, des sauvages avaient été enterrés là et que les résidents de la place ne voulaient pas y passer le soir, de peur de voir les morts revenir sur la terre pour offenser les vivants.

D'après le Dr Vallée, le squelette que l'on a découvert sur la terre de M. Durand n'est pas assez vieux pour justifier cette histoire et rien ne prouve que c'est celui d'un sauvage.

On serait plutôt porté à croire que c'est le squelette d'un homme qui a disparu mystérieusement depuis une quinzaine d'années.

C'est sur cette piste que travaillent les détectives.

Feu Mlle P. Robitaille

Un grand deuil vient de frapper la famille de M. Vilmond Robitaille, le photographe, propriétaire de la Maison Montminy, par la mort de sa fille mademoiselle Pauline Robitaille, décédée samedi soir à l'âge de 16 ans et 11 mois. Mademoiselle Robitaille était malade depuis plusieurs mois. Douée de beaux talents et de plus belles qualités, elle était la joie de ses parents. Son caractère doux et réservé la rendait aimable pour tous ceux qui l'entouraient. La mort de Mademoiselle Robitaille, causera de profonds regrets.

Outre son père et sa mère, la défunte laisse un frère Gilles, sa grand-mère madame veuve J.-D. Robitaille, de Montréal. Elle était la nièce de M. l'abbé Charles-Edouard Turgeon, aumônier du couvent Ste-Marie des Anges, de Charlesbourg, et de M. l'abbé Gaudiose Turgeon, prêtre retiré à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures à l'église de Notre-Dame du Chemin.

Nous offrons nos très vives sympathies à la famille de M. Robitaille.

Un incendie

Un incendie a éclaté à une heure et demie, cette nuit, dans la résidence de M. Alfred Giasson, rue Dollard, à St-Romuald. Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux, tout l'intérieur de la maison était en feu et la leur, qui l'ouvrait apercevoir de loin, fit accourir un grand nombre de personnes qui prêtèrent main forte à ceux qui combattaient l'incendie. Deux jets d'eau furent installés sur la puissante pompe Bickel que possède la municipalité de St-Romuald et le feu fut rapidement mis sous contrôle. L'intérieur de la maison a été fort endommagé et M. Giasson n'a pas eu le temps de sauver son ménage.

Au Rotary

Les rotariens recevront demain, au cours du déjeuner hebdomadaire, le rapport financier annuel. C'est le dernier déjeuner présidé par le président A.-C. Picard et immédiatement après la reddition des comptes, M. Picard passera le gouvernail à M. Jack Marneil. Le conférencier sera M. Monaghan, qui parlera des jeux de hasard. Un nouveau membre sera présenté au club en la personne de M. E. G. Smith, gérant du "Chronicle-Telegraph".

J. LAFLAMME EST MORT A SAINT-ROCH

Ce citoyen bien connu et généralement estimé a succombé samedi à une maladie de quelques semaines — Il était âgé de 71 ans et 11 mois.

St-Roch de Québec perd, en la personne de M. Joseph Laflamme, propriétaire de la boulangerie de ce nom, un citoyen qui jouait un rôle de premier plan dans le commerce et dans la vie paroissiale de ce quartier.

M. Laflamme est mort, samedi, à l'âge de 71 ans et 11 mois. C'est dans le quartier St-Roch que s'est déroulée toute l'existence de M. Joseph Laflamme qui y fonda, en 1878, l'importante boulangerie dont ses fils recueillent aujourd'hui l'héritage. On voit ainsi se continuer une assez longue tradition familiale, car le père du regretté défunt, M. François Laflamme, était lui-même boulanger.

Feu M. Laflamme était affable, charitable et paroissien modèle. Il avait occupé, il y a quelques années, les fonctions de marguilliers de St-Roch. Il s'intéressait aussi beaucoup aux affaires de sa ville natale.

Le défunt laisse son épouse née Mélanie Godbout, quatre fils et une fille: M. Léo Laflamme, commis; MM. Charles et Jules Laflamme, employés à la boulangerie paternelle, M. Alexandre Laflamme, propriétaire de taxis, et Mlle Eva Laflamme. Il laisse aussi un frère, M. Cyprien Laflamme, et une sœur, Mme veuve Charles Chartré. Il était le beau-frère de M. Pierre Godbout, de Wankagan, Illinois, de M. Philias Godbout, de cette ville, de Mme veuve Alphonse Laflamme, de Mme veuve P.-X. Laflamme, de Mme Alfred De Haire, de M. Raymond, de M. Michigan, de Mme Raoul Renaud.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures, en l'église St-Roch. Le cortège quittera la maison mortuaire, 153 rue Fleury, à 8 h. 45.

Le "Soleil" prie la famille du regretté de vouloir bien agréer ses respectueuses condoléances.

En vacances

Un ancien québécois, M. l'abbé Arthur-W. Langlois, du Séminaire de Mazenod, à Gravelbourg, Saskatchewan, est arrivé à Québec, où il passera l'été, en vacances dans sa famille.

DECEDEE



Mlle Pauline Robitaille, fille de M. V. Robitaille, est décédée à l'âge de 16 ans et 11 mois.

Fatal accident

Rouyn, 27—Spéciale.—Un jeune garçon de 14 ans, Joseph Elliott, fils de M. Georges Elliott, a été écrasé samedi après-midi par l'auto de M. Mack Foret, un onctueux, venu dans la région pour chercher de l'ouvrage. Le jeune garçon sortait de l'école lorsque la tragédie est survenue et il demoura pris sous les roues de la voiture jusqu'à ce qu'un groupe de citoyens lui porte secours. L'enfant voyageait à bicyclette et M. Foret ne put éviter de le frapper. Elliott a des chances d'en réchapper.

SOUVENIR DE QUEBEC



Reproduction d'un drapeau qui sera remis par le groupe des petites écolières de Québec dirigé par Madame Arthur Duquet aux autorités du navire français "Champlain" lors de son premier voyage à New-York. On sait que la Ligue Transatlantique Française a invité Mme Duquet et un groupe de élèves à représenter les écolières de Québec à l'arrivée du "Champlain" à New-York.

NOTRE FETE NATIONALE A PLUSIEURS ENDROITS

Limoilou, Beauportville, Victoriaville, St-Raymond et St-Jean-Port-Joli ont célébré avec éclat, hier, la fête nationale des Canadiens-Français — Messe solennelle, sermon de circonstance, procession et réunion publique où des orateurs adressent la parole.

Commencée le 19 juin, la célébration de la St-Jean-Baptiste s'est terminée hier soir à Québec et dans la région québécoise. Dans la capitale notre fête nationale a été célébrée solennellement hier par la messe de la fête a été célébrée à St-Fidèle. C'est là aussi que se sont dispersés les deux défilés de la journée et qu'a été organisée la fête champêtre pour les enfants, dans l'après-midi. La population plus favorisée, par ailleurs, que le reste de la ville, a donné des preuves de son vibrant patriotisme.

Beauport, St-Raymond, St-Jean-Port-Joli et Victoriaville célébraient aussi hier la St-Jean-Baptiste. S. E. Mgr Plante a assisté aux fêtes de Beauport, tandis que l'hon. J.-E. Perrault était à celles de Victoriaville et que l'hon. A. Godbout, ministre de l'Agriculture, adressait la parole à St-Jean-Port-Joli. Partout le succès de cette journée nationale a été complet.

Les rues de Limoilou s'emplit de monde hier matin d'une foule considérable qui venait prendre part, à sa façon, à la célébration de notre fête nationale en assistant au défilé historique préparé par les soins de la Société St-Jean-Baptiste du quartier.

Limoilou a joui des faveurs de la température. Plus heureuse que celle des autres quartiers de la ville, la population n'a pas eu à déplorer la sombre mélancolie du ciel. La journée a commencé dans un resplendissement de lumière estivale.

Le R. P. Benoit, des Capucins de Limoilou, a prononcé le sermon de circonstance. Il a expliqué ce qu'est le patriotisme, en montrant la légitimité et même l'obligation, en regard des doctrines d'internationalisme et de pacifisme que l'on prône de tous côtés depuis quelque temps.

Le R. P. Benoit constata tout d'abord avec plaisir que notre fête nationale suscite partout de vibrants enthousiasmes. On a voulu terminer aujourd'hui cette fête, dit-il, à l'église paroissiale de St-Fidèle. Et il montre que la paroisse est une force nationale, un groupement de patriotisme en même temps que de foi, que c'est grâce à elle que la fête a pu se faire.

On ne pouvait désirer température plus favorable pour la fête. Toutes les faveurs du climat, si érichement mesurées vendredi dernier, ont été reportées sur la fête de Limoilou.

Une dizaine de voitures ou de camions, décorés de drapeaux, de drapeaux et de feuillage, emportaient à travers les rues du quartier des tableaux vivants commémoratifs de quelques épisodes de notre histoire ou figurant quelques-unes de nos traditions nationales. Jacques-Cartier, Champlain et Frontenac y avaient leur place, com-

Evadé repris

Un jeune détenu de l'Ecole de Réforme de Montréal, qui s'était évadé il y a quelques jours, a été arrêté samedi, sur la rue St-Joseph, par les détectives municipaux. La sûreté municipale avait fait parvenir le signalement du jeune homme dans toutes les villes canadiennes, et la sûreté de notre ville n'a pas mis de temps à le découvrir ici dès qu'elle eut terminé son enquête. Le jeune évadé avait fait la route à pieds de la métropole jusqu'ici.

LES ELUS DE NOTRE ECOLE D'ARPEPAGE

MM. Hermas-L. Auger, L. Germain Gastonguay, René Gobeil, Roméo LeBel, Joseph Leclerc, Roland Samson et Marcel Sainte-Marie, ont obtenu leur diplôme de l'Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier.

Sept nouveaux ingénieurs forestiers viennent d'obtenir leurs diplômes de l'Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier de la province de Québec. Ce sont MM. Hermas Auger, L. Germain Gastonguay, René Gobeil, Roméo LeBel, Joseph Leclerc, Roland Samson et Marcel Sainte-Marie.

M. Roland Samson a obtenu la médaille d'argent du Lieutenant-gouverneur et la médaille de bronze a été accordée à M. Félix Rivard, qui vient de terminer sa deuxième année de cours.

De plus, MM. Samson et Rivard ont obtenu de nombreuses autres distinctions. Le prix offert par la Corporation des Ingénieurs Forestiers pour l'étude des Sciences Forestières a été octroyé à M. Samson ainsi que le deuxième prix donné par l'Amicale des Anciens élèves de l'Ecole.

M. Félix Rivard a obtenu le prix Georges Côté tandis que les prix G.-C. Piché ont été décernés à MM. Roland Samson et Joseph Leclerc, élèves brillants. Les prix A. Bourget vont à MM. Roméo LeBel et Roland Samson.

Le deuxième prix de la Corporation des Ingénieurs Forestiers et le premier prix de l'Amicale des Anciens élèves de l'Ecole a été décerné à M. L.-Germain Gastonguay.

MM. René Gobeil, Roméo LeBel et Marcel Sainte-Marie ont obtenu leur diplôme d'ingénieur-forestier avec distinction.

Trois arpenteurs ont passé avec succès les examens d'arpenteurs-stagiaires. Ce sont MM. Jean Descurval, Alban Duval et Félix Rivard.

MM. Roland Samson, Roméo LeBel, Joseph Leclerc, L.-Germain Gastonguay ont remporté de beaux succès qui méritent une mention spéciale.

Le président de la classe des finissants, M. Samson, est le fils de M. et Mme J.-E. Alp. Samson, de Lauzon. (Suite à la page 6, 4e col.)

DECEDE



M. Joseph Laflamme, boulanger de St-Roch, a succombé à la maladie samedi à l'âge de 71 ans et 11 mois.

Pénible accident

St-Jean-Port-Joli, 27. (Spéciale).—Un jeune homme de 16 ans, Elie Gamache a vu la mort de près samedi, quand un camion à bord duquel il se trouvait s'enfonça dans le quai. Gamache roula sur les pierres jusqu'au fond du quai et l'on eut beaucoup de difficulté à le tirer de là à l'aide de cordages. Un médecin fut mandé en toute hâte et après un examen des blessures de Gamache, il annonça qu'elles étaient plus douloureuses que graves et que le jeune homme s'en tirerait.

Cet accident a causé beaucoup d'émotion ici.

BATAILLE AU REVOLVER A SAINT-ALBAN

Grâce à l'intervention rapide des détectives provinciaux, un hold-up à la Banque Canadienne Nationale est prévenu et cinq arrestations sont opérées.

Dans son édition de samedi, Le "Soleil" annonçait l'arrestation, à St-Alban, comté de Portneuf, de trois individus qui avaient tenté de piller la succursale de la Banque Canadienne Nationale.

Cette triple arrestation était faite par le chef Rosario Lemire, chef des détectives provinciaux, son assistant, le sous-chef Adolphe Tremblay et les détectives J.-B. Verret, M. Mitchell, Aubin et Delisle, tous du bureau de Québec, dans des circonstances particulièrement intéressantes. Les trois individus, Henri Morin, Ovide Cardinal et H. Foucaud, de Montréal, ont été ramenés ici où ils comparaitront aujourd'hui, devant la Cour de police. Ils ne seront pas seuls dans cette affaire. Deux autres personnes, Wilfrid Cardinal et Geo-Emile Foucaud, appréhendés dans la métropole, sur les informations du chef Lemire, viendront les rejoindre pour répondre à l'accusation de conspiration.

A la suite de ces cinq arrestations, l'on croit avoir déjoué toute une bande de détraqueurs de banques dans les campagnes.

A part la dramatique affaire de Lethbridge dans laquelle l'on s'attend à des développements sous peu, c'est la deuxième fois, dans l'espace de dix jours à peine, que les limiers provinciaux font des arrestations analogues. La semaine dernière, comme on l'a vu par ce que nous avons publié, c'était à St-Sophie du Lévis, qu'une tentative de pillage était commise à la succursale de la Banque Provinciale, mais les auteurs présumés étaient dès le jour même confondus sur les indications recueillies par les détectives Alphonse Roussin et Ephrem Bégin, envoyés sur les lieux pour faire enquête par le chef Lemire.

Dans l'affaire de St-Alban, cependant, le chef des détectives provinciaux et ses hommes ont eu à faire face à une situation qui demandait du sang-froid de leur part. Ils avaient affaire à des criminels redoutables, mais ils ne reculérent pas devant le danger. Leur flair les a admirablement servis. Nous avons dit sommairement, samedi, dans quelles circonstances ils avaient prévenu le hold-up de la Banque Canadienne Nationale de cette paroisse du comté de Portneuf.

Dans le cours de la journée, nous avons pu obtenir de plus amples détails sur cette tentative de vol qui a été commise en pleine nuit, vers 2 heures, alors que tout sommeillait dans le village de St-Alban.

Le complot avait été tramé à Montréal, mais pour une raison ou pour une autre, la mèche avait été éteinte et, vendredi après-midi, vers 2 heures, le chef Lemire, du bureau de Québec des détectives provinciaux était informé par le chef Jarguilles, de la métropole que des individus devaient piller la succursale de la banque dans la nuit.

Le chef Lemire s'organisa aussitôt et il se mettait en route pour St-Alban, avec le sous-chef Tremblay, les détectives Verret, Mitchell, Aubin et Delisle.

Tous arrivèrent à St-Alban, un peu après 4 heures de l'après-midi. Personne, à part eux, n'était au courant de ce qui devait se passer. M. Joseph Laflamme, gérant de la succursale n'avait pas encore été averti, mais mis au courant par le chef Tremblay et les détectives Verret, Mitchell, Aubin et Delisle.

La soirée se passa sans qu'il n'y eut rien d'anormal. Il en fut de même une partie de la nuit, mais un peu avant 2 heures, les agents virent s'approcher de la vitrine, une automobile de marque "Packard", à peine soulevée, la machine stoppa en face de la banque et les détectives virent descendre deux hommes. La voiture recula ensuite, puis s'arrêta à peu de distance, le moteur restant toujours en marche, sans doute pour permettre un départ rapide, une fois le vol commis.

Henri Morin et Ovide Cardinal, les deux individus qui étaient descendus de la machine, se dirigèrent vers la banque, mais ils étaient loin de se (Suite à la page 13, 5e col.)

NOUVEAU PRETRE



M. l'abbé WILLIE BRULOTTE, ordonné hier à Thetford-Mines par S. Ex. Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield.

ORDINATION DE 2 FRERES A THETFORD

MM. les abbés Willie et Roland Brulotte, de St-Alphonse de Thetford, sont élevés à la prêtrise par S. Ex. Mgr Alfred Langlois — Imposante cérémonie.

Thetford-Mines, 27. (D.N.C.).—De grandes fêtes ont eu lieu hier en la paroisse de St-Alphonse, à l'occasion de l'ordination de deux frères, MM. les abbés Willie et Roland Brulotte, par son Excellence, Mgr J.-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield.

Deux nouveaux prêtres sont les fils de M. et de madame Gédéon Brulotte, de Thetford et toute la population catholique s'est unie à la famille des ordinands pour faire de la fête l'une des plus grandes dont notre ville ait été témoin depuis longtemps. De magnifiques décorations ornaient l'église de St-Alphonse.

S. E. Mgr Langlois se rendit au temple escorté du clergé et des enfants de chœur.

Mgr Langlois était assisté de M. l'abbé Joseph Roberge, du séminaire des Missions Étrangères de Pont Vieu et MM. les abbés J. Lauroix, de St-Pierre de Broughton, et David Lambert, de Robertson agissant comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Aimé Pilon dirigeait les cérémonies. On remarquait au chœur: M. l'abbé Gédéon Sauvageau, curé de St-Alphonse de Thetford; M. le chanoine Garon, curé de St-Victor; M. l'abbé Bernier, curé de Coleraine; M. l'abbé S. Villeneuve, curé de St-Maurice de Thetford; MM. les abbés Antoine Masson, vicaire de la paroisse de St-Esprit, de Québec; Ph. Cloutier, A. Malouin, vicaires à St-Alphonse; M. Martineau, de St-Maurice; François Lamonde, vicaire à Bathurst-ouest; N. B. et.

Parmi les parents des ordinands nous avons remarqué M. et Mme Gédéon Brulotte, père et mère des abbés Brulotte; leur frère, M. Edouard Brulotte; leurs sœurs, Mlles Jeannette, Yvette et Noëlla Brulotte.

Une place d'honneur avait été réservée à M. le maire Tanguay Labbé et à Mme la mairesse.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Sauvageau, curé de la paroisse, qui souhaita la bienvenue à S. E. Mgr Langlois, Mgr l'évêque de Valleyfield donna ensuite une explication des cérémonies de l'ordination et il formula ses meilleurs vœux pour le succès de l'apostolat des deux nouveaux prêtres.

M. l'abbé Willie Brulotte a présidé des vêpres solennelles le soir en l'église paroissiale. Il était assisté de MM. les abbés Malouin et Lamonde.

M. l'abbé Roland Brulotte a chanté sa première grand-messe ce matin à l'église de St-Alphonse et son frère a célébré le Saint-Sacrement au couvent de la paroisse.

M. l'abbé Roland Brulotte fait partie du séminaire des Missions Étrangères et il quittera le Canada cet été pour aller prendre un poste dans les missions.

Le "Soleil" offre ses meilleurs vœux aux deux nouveaux ministres de l'Eglise catholique.

Un service

Le service anniversaire du Rév. V.-Odon, Marois, ancien curé de Montmagny, sera chanté en l'église de Montmagny, demain, mardi le 28 courant, à 8 heures (heure solaire).

CELEBRATION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A LIMOILLOU



Photographies prises par l'artiste du "Soleil", hier, au cours de la procession annuelle. On voit, de gauche à droite, les petits Zouaves de Limoilou, le R. P. Benoit, représentant le curé de la paroisse, M. E.-F. Bérubé, président de la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou, le chef de la procession, M. J. Dionne, fils de M. et Mme A.-E. Dionne, puis un des chars allégoriques dans le défilé.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 27 JUIN 1932

Le danger des comparaisons

Un vieux proverbe dit que "toute comparaison cloche". Il faudrait répéter ce dicton aux politiciens de quatre sous, qui, par des rapprochements entre Québec et Ontario, cherchent à se forger des armes contre le gouvernement de notre province.

C'est ainsi que, commentant une note du *Star*, de Montréal, un petit hebdomadaire de notre ville prétendait que les chemins de la province de Québec étaient inférieurs à ceux de n'importe quelle autre province du Canada et que l'entretien des routes d'hiver coûtait \$250,00 du mille dans Québec, contre \$75 dans l'Ontario : "Québec, disait-il, fait grand état de ce qu'il entretient 300 milles de chemins d'hiver. Ontario en maintient 3,000 milles !... Les frais d'entretien de ces chemins d'hiver atteignent, dans Québec, \$250 le mille, alors qu'en Ontario le mille d'entretien ne dépasse pas \$75... Ce dernier point suscite des doutes sérieux sur les talents administratifs des responsables ou sur la liberté qu'ils laissent aux entrepreneurs". Le confrère signalait en même temps que les prix des permis d'automobiles coûtaient trois fois plus cher chez nous que dans la province voisine et se voilaient la face avec la mine d'une vierge outragée.

Il y a assez longtemps qu'on nous corne les oreilles avec des comparaisons de ce genre. Il est bon d'en montrer une fois l'absurdité. Pour les chemins d'hiver, par exemple, il suffit de comparer la saison antérieure à la saison québécoise pour se rendre compte qu'il est absolument impossible de travailler ici dans les mêmes conditions que là-bas. Il n'y a pratiquement pas d'hiver dans le sud de l'Ontario. La région de Niagara jouit d'un été très prolongé, et la saison froide y est moins rigoureuse que nos meilleurs printemps. D'après les rapports météorologiques officiels, la chute de neige, en 1931-32, de novembre jusqu'en avril, a été de 58,8 pouces à Toronto, de 116 pouces à Montréal et de 113 pouces à Québec. Ces chiffres expliquent suffisamment pourquoi notre province n'entretient actuellement que 300 milles de routes d'hiver, au coût de \$250 du mille. L'Ontario n'entretient aucun chemin en cette saison, dans les régions ontariennes qui ont un climat aussi rigoureux que la nôtre. Là est le fait brutal, le seul fait qui compte dans la répartition des distances et du coût d'entretien. Les bleus qui seraient scandalisés de la différence du coût des chemins n'ont aucune idée de la géographie et du climat, et devraient aller à l'école, ou bien, ils s'aveuglent volontairement pour les besoins de leur cause. S'il veut aller au bout de ses recherches, le confrère ferait tout aussi bien de prendre son terme de comparaison en Floride. Ce ne serait guère plus ridicule.

— O —

Quant aux permis d'automobiles, qui coûteraient trois fois plus cher dans Québec que dans l'Ontario, a-t-on réfléchi que cette dernière province possède 600,000 véhicules moteurs, tandis que nous n'en possédons que 175,000. Il y a ici une question de revenus à laquelle aucun gouvernement soucieux d'équilibrer ses finances ne saurait se soustraire. Le revenu des licences, chez nos voisins, est de \$5,566,000, et dans Québec, de \$5,298,217. Les recettes québécoises provenant de cette source restent donc inférieures aux recettes ontariennes, en dépit du coût plus élevé. Il est facile à l'Ontario de diminuer le coût des permis, quand cette province perçoit ses taxes sur un nombre trois fois plus élevé de contribuables possesseurs de véhicules.

Il y a plus. En 1930, l'Ontario a perçu, de sa taxe sur la gasoline, la somme de \$10,756,836, alors que Québec n'a perçu que \$4,075,836. Le revenu total, en permis et en taxe sur l'essence, a été de \$16,323,036, chez nos voisins, et de \$9,373,585 chez nous. La différence est de sept millions de dollars en chiffres ronds. Cet écart énorme entre les recettes des deux provinces explique encore plus clairement la raison du coût des permis chez l'une et l'autre.

Nous irons plus loin et nous prétendons que l'automobile, en dépit de l'affirmation d'un confrère peu éclairé, coûte plus cher aux Ontariens qu'aux Québécois. Le Citizen's Research Institute, dont le siège principal est à Toronto, découvre que l'Ontario perçoit \$3.31 par tête de population en frais d'enregistrement de véhicules et en taxes sur la gasoline, tandis que Québec ne perçoit que \$2.14. Nous n'avons pas contrôlé les chiffres de ce bureau de recherches, mais il semble démontré que l'automobile coûte plus cher à nos voisins qu'à nous-mêmes.

Par contre, la population de notre province supporte un effort plus grand que les citoyens d'Ontario dans l'amélioration des routes. Nous dépensons, pour cette fin, \$3.85 par tête ; la province voisine dépense \$1.86 par tête. Il y a ici une question de climat, de géographie et de force numérique, contre laquelle nous ne pouvons rien. Alors que l'Ontario, plus peuplée, est parsemée de villes nombreuses et riches, où les réseaux abondent, alors que le sud ontarien jouit d'un été prolongé, presque perpétuel dans la région de Niagara par exemple, Québec doit pousser ses chemins à travers des déserts immenses, des forêts vierges et des chaînes de montagnes remplies de difficultés et d'obstacles. En outre, nos longs hivers sont l'épreuve constante de nos chaussées, qu'il faut réparer, chaque printemps, sur des parcours immenses. C'est une œuvre gigantesque, une entreprise comme n'en connut jamais l'Ontario et qui a obtenu tout de même un succès qui ne cesse d'étonner un regard impartial et juste.

Il existe malheureusement chez nous des individus, chercheurs de parasites, parfois parasites eux-mêmes, qui ont l'étrange manie de rabaisser leur province au profit d'une autre, chaque fois qu'ils croient trouver un profit politique dans le dénigrement de leurs compatriotes. Cela nous rappelle M. Gault, qui trouvait le moyen, par un jeu étrange de comptabilité, de préférer les finances ontariennes, toujours en déficit, aux finances québécoises toujours en surplus. Ces gens-là ont faim du pouvoir, et les familles, comme les loups à ventre creux, ne cessent de hurler.

La course à l'abîme

Dans cette période d'affolement général qui accompagne la crise, il n'est guère d'extrémités auxquelles on ne songe à recourir pour rétablir un état de choses que nous ne reverrons jamais.

On fausse compagnie à la prudence la plus élémentaire. Il faut bien se dire pourtant que les années qui ont précédé immédiatement la crise ont été des années anormales, aussi anorma-

les que la période que nous traversons ; l'anormal n'est pas le propre des dépressions économiques. Ça été précisément l'erreur d'un grand nombre d'Américains de croire que le progrès contemporain, et surtout le progrès américain, à bien des égards phénoménal, leur assurait la permanence des conditions qui régnaient depuis 1927. La débâcle de 1929 aurait été moins terrible, si l'on n'avait négligé de propos délibéré, dans l'exaltation d'un triomphe de bien courte durée, de se prémunir contre les retours de fortune. La fièvre de spéculation de 1928 et de 1929 était profondément anormale ; c'est une folie d'essayer d'en provoquer le retour.

Ce n'en est pas un moindre que de chercher le retour de cet état de choses en détruisant de propos délibéré les fondements sur lesquels elle s'appuyait, en proposant la dépréciation méthodique et voulue de la monnaie, soit directement, comme on l'a fait et on le fait encore au Canada, soit indirectement, en forçant les gouvernements à alourdir constamment le fardeau des impôts pour subvenir aux besoins des miséreux et en les accablant peu à peu à l'inflation.

C'est contre ce second danger que M. Garett Garrett mettait ses concitoyens en garde la semaine dernière, dans le *Saturday Evening Post*.

"Un gouvernement, écrit-il, peut être conduit à la ruine en trois étapes. Dans la première on hausse les impôts à un tel point qu'ils cessent d'être une simple imposition sur les revenus pour devenir le chantage des fortunes. Les sources des revenus des particuliers s'assèchent ; plus on taxe, plus elles s'épuisent, et pour remplir le Trésor le gouvernement est obligé d'entrer dans la deuxième étape : d'emprunter sur ses bons. Mais on ne fait que différer ainsi la hausse des impôts."

Et après avoir expliqué que les deux moyens dont disposent les gouvernements pour obtenir des fonds, les emprunts et les impôts, se résolvent au fond en une source unique : les taxes, il montre que le crédit national s'affaiblit à mesure que l'on jette dans le public des quantités de plus en plus considérables de bons du gouvernement, et qu'il vient un moment où la population se demande quelle valeur possèdent ces bons. C'est alors la débâcle : on s'affole, les bons perdent leur valeur d'échange, et les pouvoirs civils se voient forcés de recourir au suprême expédient : la planche à billets. La circulation monte, monte, pendant que la monnaie se déprécie ; et l'on en vient, à moins de circonstances providentielles, à la faillite qu'on connut presque tous les pays européens entraînés dans la guerre de 1914. C'est la troisième étape.

Il s'est trouvé des économistes et des politiciens pour démentir l'inflation. Que l'on ait accordé peu de considération à leurs idées, nous n'en voulons pour preuve que le peu de chemin qu'elles ont fait dans le public.

Des exemples retentissants ont montré au monde que l'inflation est un mal, que loin d'y trouver un remède à leurs maux, les nations n'y ont gagné que leur ruine. Là même où elle a été suivie, à quelques années de distance, d'un renouveau de prospérité, on n'a aucun désir de la voir se produire de nouveau. Car on sent bien que cette prospérité a été achetée à un prix trop élevé et par un désordre qui a profondément troublé l'industrie et le commerce.

Il ne semble pas que nulle part on ait l'idée de se lancer volontairement dans l'inflation. Mais il n'est pas si évident que l'on prenne soin de l'amener indirectement. Et pourtant elle est au terme naturel de bien des mesures préconisées hâtivement.

L'article si fort et si bien documenté de M. Garrett a pour but d'ouvrir les yeux à nos voisins. Nos compatriotes n'auraient-ils pas besoin de semblables avertissements ? Les enseignements que renferme la démonstration du *Saturday Evening Post* valent pour nous comme pour les Américains. Les mêmes catastrophes nous attendent si nous empruntons les mêmes chemins : la ruine de la nation est au bout d'un grand nombre de surenchères politiques lancées au hasard de l'humeur ou de l'appétit des largesses gouvernementales.

Il est grand temps, pour certains de nos compatriotes, de songer aux conséquences de leurs sollicitations. Il serait gravement imprudent, il serait profondément impolitique, même si cela pouvait être parfois populaire, de provoquer des crises terribles pour guérir maladroitement les difficultés auxquelles on a à faire face.

NOTES ET COMMENTAIRES

A COUPS DE CALLOUX ET DE

BOUTEILLES

Les Orangistes du nord de l'Irlande ont bombardé à coups de pierres et de bouteilles les pèlerins en route pour le congrès eucharistique de Dublin. Plusieurs personnes ont été blessées. Dans la bataille, de pauvres femmes ont perdu leur collier, leurs bijoux, et même leurs ombrelles. C'était fort édifiant.

Ce sont là que des incidents sans gravité. Mais il est clair que les conflits religieux sont plus violents en Irlande qu'ailleurs. Il y a eu des congrès eucharistiques dans diverses parties du monde où il y avait des populations de toute foi et de toute confession. Il n'y a pas eu d'attaques contre les pèlerins, et les bonnes femmes ont gardé leurs chapeaux et leurs déjeuners.

Les Irlandais ont le sang chaud et la riposte vive. Ils manifestent comme des méridionaux du nord.

SIR ROBERT BORDEN

Cet ancien premier ministre du Canada vient de passer son 78ème anniversaire. C'est un des Canadiens de l'ancienne génération dont on garde un bon souvenir, même dans les milieux politiques adverses.

Depuis qu'il a quitté la politique active, sir Robert Borden s'est détaché sensiblement des partis pour vivre dans une atmosphère plus sereine. Diverses déclarations faites de lui, depuis la guerre, nous le montrent comme un Canadien sincère et patriote.

Cet homme a passé au pouvoir à un moment difficile. Il était à la tête du gouvernement depuis trois ans à peine, quand éclata la guerre de 1914. C'était la grande épreuve. Il assumait alors des responsabilités terribles, qui dépassaient de beaucoup tous les intérêts des partis. Il forma comme il put un gouvernement de coalition, dans lequel les principaux libéraux refusèrent d'entrer, entre autres, sir Wilfrid Laurier. Nul doute qu'il aurait aimé dès lors, avoir à ses côtés, pour le conseiller et pour maintenir le prestige de son administration, le grand Laurier, qu'il estimait, mais qui différait de lui sur les points essentiels de la politique canadienne.

Nous souhaitons encore de longues et heureuses années à l'homme à qui, dans le recul du temps, nous pardonnons volontiers d'avoir battu l'idole des Canadiens français. Car il a eu sa part d'épreuves et il a servi son

pays de son mieux. S'il a erré parfois, il est permis de croire qu'il l'a fait de bonne foi, comme tant d'autres.

L'INCORRIGIBLE M. SAUVÉ

L'honorable M. Sauvé a terminé la campagne de Maisonneuve par une attaque violente contre M. Taschereau et le gouvernement de Québec, au sujet de la Beauharnois.

Il fallait attendre à cette tactique. Incapables de défendre l'administration Bennett, qui n'a pas fait de miracles, les ministères fédéraux se sont rabattus sur le gouvernement provincial, espérant y trouver des arguments capables d'émouvoir la foule. Les députés et ministres fédéraux de Québec nous ont habitués à cette tactique. A la Chambre des Communes, plusieurs d'entre eux, au lieu de s'occuper de politique fédérale, se sont contentés de crier : "Haro à Taschereau !" Mais nous nous étonnons qu'on revienne au vomi de Camille Houde dans Montréal, après l'expérience de l'été dernier, où le "gars de Ste-Marie" s'est fait dégoûter définitivement.

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique nous reproduisons, tel, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

Monsieur le Rédacteur :

Permettez-moi de protester, avec un grand nombre de citoyens, contre la fréquence des "Tag days" qui, de fois en quelques temps, sont devenus une véritable épidémie.

Ils ont toujours lieu en faveur d'une "garde" quelconque et les citoyens qui ont, dans certaines paroisses, des œuvres à soutenir et des églises à payer, sont rebelles à ce genre de fêtes qui se répètent trop souvent et sont devenues, d'une façon trop évidente, la spécialité et la manie des "gardes".

Certaines paroisses se font un devoir — voire un scrupule — de ne pas quinquaner ailleurs que chez elles, et elles voudraient bien que le même traitement existe en leur faveur. Que les "Gardes" quittent dans leurs paroisses respectives... et ce sera, à la fois, plus convenable et plus logique. D'ailleurs, en un pa-

seul temps de crise, elles devraient restreindre leurs activités ou du moins leurs dépenses. Trop de cas

LE MONDE A LA DERIVE

L'humanité tout entière souffre d'une crise qui est autant peut-être l'héritage de l'après-guerre que celui de la guerre. Crise psychologique, crise économique, crise morale aussi, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire dans ce journal. On déterminera quelque jour, toute la part qu'a eue dans cette crise la soif de jouissances, se traduisant par une hausse des crédits et par une spéculation effrénée.

A présent que la grande pénitence a commencé, les peuples se tournent avec angoisse vers ceux qui tiennent le gouvernement ; il s'agit pour ces derniers de manoeuvrer d'une main ferme, autrement l'angoisse risquerait de se changer rapidement en colère.

Des dirigeants de trois pays — dont notre — sont précisément venus ces temps derniers de nouveaux appels à la coopération internationale. Le 3 juin, le ministre des Affaires étrangères d'Italie, M. Grandi, parlant au Sénat, évoquait "ces centaines de millions de personnes qui sentent que la paix, leur travail, leur pain, dépendent de la solution de quelques problèmes internationaux". Le 3 juin, le ministre des Affaires étrangères d'Italie, M. Grandi, parlant au Sénat, évoquait "ces centaines de millions de personnes qui sentent que la paix, leur travail, leur pain, dépendent de la solution de quelques problèmes internationaux".

Le lendemain, le nouveau gouvernement du Reich, présidé par M. Papen — dont on peut se demander s'il n'enterrera pas la République en Allemagne — ce gouvernement dirigé par un catholique et dont le Centre catholique ne veut pas, ce gouvernement de droite soumis aux manœuvres et aux intrigues de Hitler, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

Enfin, il y a trois jours, le nouveau ministre Herriot, se présentant devant les Chambres, affirmait, dans son programme, que le gouvernement français "s'inspirera de la nécessité urgente de fonder la paix sur la crise morale et matérielle sans précédent, se faisait lui aussi l'avocat d'une "collaboration pacifique avec les autres nations" et ne voyait de rétablissement du bien-être des peuples que par la suppression des troubles économiques et financiers qui actuellement plongent le monde dans le désordre.

UN ARTICLE DE M. RAYMOND POINCARÉ

Sous le titre : "Guerre et Paix", "Excelsior" publie, en même temps que "La Nation", de Buenos-Ayres, un article de M. Raymond Poincaré. Nous en extrayons les passages suivants :

"Si nous lisons aujourd'hui le livre que vient de publier M. David Lloyd George sur les réparations et les dettes de guerre, nous constatons que les conceptions de l'illustre homme d'état ne s'accroissent guère, non plus avec celles de la France. Je sais que, pour justifier ce désaccord, M. Lloyd George me traite d'impérialiste juriste. Traduisez : un homme qui respecte les conventions — internationales ou privées — comme des engagements réciproques. Evidemment, M. Lloyd George est loin d'être un juriste."

"... Dès le lendemain de la paix, M. Lloyd George a soutenu que l'Allemagne ne serait jamais en mesure de nous payer la réparation complète des dommages causés aux pays envahis. Sur ce point, il n'a pas changé d'avis. Mais il n'en favorisait pas moins, de toutes ses forces, une combinaison qui permit à l'Angleterre et aux Etats-Unis de recevoir, sous prétexte de "secours urgents", les premiers paiements. L'Allemagne, et cela jusqu'à concurrence de sommes considérables."

"Des les premiers mois de 1919, les conférences de Spa, de Châtaul-Ville, de Trèves, il fut convenu que la Reichsbank transférerait à l'Angleterre et aux Etats-Unis plus d'un milliard de marks en or, c'est-à-dire environ la moitié de son encas, pour payer le rachat de l'Alsace-Lorraine. Ce fut le premier milliard payé par l'Allemagne. La France n'en toucha pas un centime. Elle avait cependant fourni sa part, notamment des noix arrachées dont le prix fut ultérieurement déduit du charbon que l'Allemagne finit par nous livrer."

"Le livre de M. Lloyd George doit être lu ; mais il ne laisse pas de fortes traces dans l'esprit du lecteur."

"En tout cas, des lecteurs français auraient trouvé plus de plaisir à relire le discours prononcé à Verdun par M. Lloyd George pendant la guerre ; ou celui qu'il a fait en 1917 à la Chambre des Communes, pour démontrer la nécessité de poursuivre la guerre jusqu'au bout. Aujourd'hui que la guerre est terminée, il est permis de se rappeler ces heures où elle apparaissait aux plus nobles esprits comme ne devant pas être arrêtée par une paix boiteuse et prématurée. Ce ne sont pas ceux qui ont fait preuve de persévérance et de courage qui sont aujourd'hui les moins bons garants du maintien de la paix. Au contraire, ils comprennent mieux encore que les autres la nécessité de ré-

tablir entre les nations des relations cordiales et d'empêcher le retour des désastres que le monde a connus."

Comme il faisait mine de s'élancer, la grande dame lui dit : — Vous savez ce que m'avait proposé ; il faut que vous teniez votre parole et que vous veniez souper chez moi."

Le Gascon se tira très spirituellement de ce mauvais pas et répondit : — Au "Paradis", madame, tous sont égaux ; mais ici, je suis votre très humble serviteur."

tablier entre les nations des relations cordiales et d'empêcher le retour des désastres que le monde a connus."

Comme il faisait mine de s'élancer, la grande dame lui dit : — Vous savez ce que m'avait proposé ; il faut que vous teniez votre parole et que vous veniez souper chez moi."

Le Gascon se tira très spirituellement de ce mauvais pas et répondit : — Au "Paradis", madame, tous sont égaux ; mais ici, je suis votre très humble serviteur."

tablier entre les nations des relations cordiales et d'empêcher le retour des désastres que le monde a connus."

Comme il faisait mine de s'élancer, la grande dame lui dit : — Vous savez ce que m'avait proposé ; il faut que vous teniez votre parole et que vous veniez souper chez moi."

Le Gascon se tira très spirituellement de ce mauvais pas et répondit : — Au "Paradis", madame, tous sont égaux ; mais ici, je suis votre très humble serviteur."

tablier entre les nations des relations cordiales et d'empêcher le retour des désastres que le monde a connus."

Comme il faisait mine de s'élancer, la grande dame lui dit : — Vous savez ce que m'avait proposé ; il faut que vous teniez votre parole et que vous veniez souper chez moi."

Le Gascon se tira très spirituellement de ce mauvais pas et répondit : — Au "Paradis", madame, tous sont égaux ; mais ici, je suis votre très humble serviteur."

tablier entre les nations des relations cordiales et d'empêcher le retour des désastres que le monde a connus."

Comme il faisait mine de s'élancer, la grande dame lui dit : — Vous savez ce que m'avait proposé ; il faut que vous teniez votre parole et que vous veniez souper chez moi."

Le Gascon se tira très spirituellement de ce mauvais pas et répondit : — Au "Paradis", madame, tous sont égaux ; mais ici, je suis votre très humble serviteur."

tablier entre les nations des relations cordiales et d'empêcher le retour des désastres que le monde a connus."

Comme il faisait mine de s'élancer, la grande dame lui dit : — Vous savez ce que m'avait proposé ; il faut que vous teniez votre parole et que vous veniez souper chez moi."

Le Gascon se tira très spirituellement de ce mauvais pas et répondit : — Au "Paradis", madame, tous sont égaux ; mais ici, je suis votre très humble serviteur."

tablier entre les nations des relations cordiales et d'empêcher le retour des désastres que le monde a connus."

Comme il faisait mine de s'élancer, la grande dame lui dit : — Vous savez ce que m'avait proposé ; il faut que vous teniez votre parole et que vous veniez souper chez moi."

Le Gascon se tira très spirituellement de ce mauvais pas et répondit : — Au "Paradis", madame, tous sont égaux ; mais ici, je suis votre très humble serviteur."

tablier entre les nations des relations cordiales et d'empêcher le retour des désastres que le monde a connus."

Comme il faisait mine de s'élancer, la grande dame lui dit : — Vous savez ce que m'avait proposé ; il faut que vous teniez votre parole et que vous veniez souper chez moi."

Le Gascon se tira très spirituellement de ce mauvais pas et répondit : — Au "Paradis", madame, tous sont égaux ; mais ici, je suis votre très humble serviteur."

AU FIL DU JOUR

Le lapin en U. R. S. S.

Les "Investia" affirment qu'au cours de l'année 1932, l'élevage du lapin doit donner à la population russe près de 150,000 quintaux de viande et jusqu'à 21 millions de peaux pour l'industrie de l'exportation. Le journal rappelle que dans la Russie d'avant la révolution, on ne savait rien de l'élevage du lapin et que, dans le pays tout entier, on en comptait à peine 60,000, tandis qu'actuellement, d'après le plan envisagé, l'U. R. S. S. doit en avoir 980,000.

Le journal en question tente de démontrer tout l'avantage que le pays pourrait tirer de l'élevage des lapins. Dans une statistique illustrée, il affirme que la viande du lapin contient une plus grande proportion de matières nutritives que celles d'autres animaux destinés à l'alimentation : 40,4 p. 100 contre 31,6

Un audacieux voleur serait arrêté ?

(Suite)
de la Banque Protective Ass'n. part pour Buffalo aujourd'hui pour essayer de reconnaître Ridelout, c'est lui qu'on a détenté à Buffalo. Les \$5,000 de récompense sont offerts par l'Association bancaire du Canada.
Ridelout, la police canadienne eut-elle affaire à un voleur aussi méthodique que ce jeune homme de 25 ans et d'autant de sang-froid. A deux reprises il put s'enfuir en aéroplane: après son vol de London il quitta l'aéroport de Toronto 20 minutes seulement avant l'arrivée de la police.
C'est lui, croit-on qui entra dans la banque de St-Antoine en se donnant comme inspecteur. Il fit passer le gérant dans son propre bureau, brava sur lui un revolver et enferma le reste du personnel dans un lavabo. Avant de partir, il jeta un coup d'œil au gérant et lui dit d'un ton affable: "Il fait chaud aujourd'hui, n'est-ce pas?"
A Winnipeg la banque venait de fermer. Ridelout tambourina sur la vitre et se fit ouvrir la porte. Il causa 20 minutes avec les employés, brava soudain sur eux son revolver, les fit s'agenouiller puis les ligota. "C'est drôle, dit-il, il y a un policeman là-bas et l'idée ne lui vient pas qu'un hold-up a lieu ici. En parlant ainsi il regardait par la fenêtre au moment de partir avec \$8,000.
Son vol de London fut commis dans des circonstances analogues, bien qu'il n'eût pris là que \$2,000. Il avait noté un avion pour voler à Hamilton, mais le pilote ayant déclaré qu'il était moins sûr d'atterrir à Toronto, Ridelout approuva, descendit dans la ville-temps et quitta l'aéroport peu de temps avant l'arrivée de la police.

Une femme condamnée à la prison

(Suite)
de Québec: Henri Morin, mesureur de bois, 30 ans, domicilié à 871 rue Dorchester-Est, Montréal; Avila Cardinal, 21 ans, plombier, domicilié à 875 rue Dorchester, et Hippolyte Foucault, 27 ans, agent-vendeur, domicilié à 1227 St-Hubert, Montréal.
Nous relatons dans une autre page, en cette édition, cette sensationnelle arrestation qui comporta des risques de mort et qui fut effectuée par les membres suivants de la Sûreté Provinciale: le chef des détectives provinciaux M. Rosario Tremblay, le sous-chef Adolphe Tremblay et les détectives Verret, Mitchell, Aubin et Delisle.
Les trois personnages qui comparurent, ce midi, ont plaidé non coupables et leur enquête est fixée à jeudi. Les détectives Adolphe Tremblay et Hippolyte Foucault, accusés, en rapport avec la même affaire, d'avoir complété et fourni des armes à feu.

Fatale collision de deux cyclistes à Saint-Antoine

(Suite)
de la route pour regagner sans encombre son logis situé à trois milles. Sur la même route, mais en sens opposé, M. George Lemay, de Ste-Cécile de Lévis, ayant adopté le même moyen de locomotion, retourna chez lui vers minuit. Il avait lui aussi passé la soirée auprès de sa dulcinée, et il se dépeçait, car la distance est grande entre St-Antoine-de-Tilly et Ste-Cécile-de-Lévis, où il demeure.
Tous deux penchés sur le guidon de leur bicyclette, ils se dirigèrent vers le lieu où se passait la fatale collision. Les deux bicyclettes se heurtèrent avec violence, et, face, et les deux occupants furent projetés l'un sur l'autre pour retomber, sans connaissance tous les deux, dans le fossé du chemin.
Pas un mot n'avait été échangé et seul le bruit des deux bicyclettes donnant l'une contre l'autre aurait pu révéler qu'un accident grave, très grave même, venait de se produire.
M. Georges Lemay fut le seul à reprendre un peu connaissance, deux heures plus tard, et il se traîna péniblement jusqu'à sa résidence de

MM. Joseph Fréchette et Philippe Noël pour demander du secours. Ces deux derniers s'efforcèrent de coucher M. Lemay sur un sofa et d'appeler, sur ses indications, voir ce qui était advenu de la deuxième victime.
On trouva M. Genest encore inconscient, couché sur le dos dans le fossé du chemin. Il râla de façon fort inquiétante et, avec mille précautions, le blessé fut transporté à la maison de M. Noël. Puis l'on s'occupa de trouver un médecin. Malheureusement, le médecin de St-Antoine-de-Tilly était absent et ce fut le Dr Victor Demers, de St-Agapit, qui vint en toute hâte donner ses soins aux deux blessés.
Ces soins furent effectués pour M. Lemay, mais M. Genest, ne repris pas connaissance et le Dr Demers l'accompagna jusqu'à la résidence de ses parents où de nouveaux remèdes lui furent administrés, mais sans plus de succès.
A onze heures ce matin, M. Donnat Genest décéda, au milieu des membres de sa famille atterrés par la soudaineté de ce malheur.
Une enquête aura lieu à St-Antoine-de-Tilly sur les circonstances de la tragédie, dès que M. Lemay sera suffisamment rétabli pour rendre témoignage.

Le "Soleil" offre à M. Polycarpe Genest, et aux membres de sa famille, ses très vives condoléances.

Régime républicain

(Suite)
Le sénateur du Kentucky a été particulièrement sévère pour le gouvernement Harding, qu'il a appelé "le plus sombre chapitre des traîtrises dont fasse mention l'histoire des Etats-Unis ou celle de n'importe quel autre pays." Il a rendu le président Coolidge et le secrétaire Mellon responsables de l'orgie de spéculation et d'inflation qui régnait avant la crise. Quant au programme républicain au sujet de la prohibition, ce n'est à ses yeux qu'un tas de vieux bois de rebut.
Barkley reproche au président Hoover et aux républicains les taxes exorbitantes et indéfendables du tarif Smoot-Hawley. Quant à la prohibition, sur laquelle il s'est déchaîné, il a déclaré qu'il n'est pas d'un homme qui ne se soit opposé à la convention nationale démocrate conclue au vote par le Congrès d'une résolution soumettant au peuple le rappel du 18e amendement dans des conventions où les délégués seraient nommés pour décider de cette seule question.
"Si le peuple doit se prononcer encore une fois là-dessus, dit-il, qu'il se prononce en termes absolus, inéquivoques, pour qu'on ait une décision intelligente et certaine."
Vint ensuite l'histoire du "boom" et du "crash" qui l'a suivi. Le sénateur tient les administrateurs républicains responsables de l'un et de l'autre. Il dit que le coût du gouvernement a augmenté de plus de \$650 millions sous Coolidge. Il met d'avoir réduit de plus de \$100 millions les crédits demandés par le gouvernement Hoover.
Il promet que les démocrates aboliront toute fonction inutile, toute commission ou bureau qui n'est pas nécessaire et engage le parti à résoudre le problème des tarifs douaniers en engageant des pourparlers avec les autres nations.
Quant au chômage, le sénateur croit que la semaine de cinq jours ou la journée de six heures pourraient être des moyens de résoudre ce problème épineux.
"Toujours dans l'histoire des Etats-Unis, dit-il, le peuple s'est tourné, à chaque grande crise, vers le parti démocrate pour son salut."

Deux frères jumeaux

(Suite)
bert Parks, leur grand-mère, chez qui ils demeurent.
C'est le premier drame de l'onde qui se produit cette année à Miramichi.
AUTRE NOYADE
Moncton, N. B., 27 (D.N.C.R.)—Rodolphe Cormier, âgé de 17 ans et fils de M. et Mme Aldérie Cormier, rue Archibald, est mort, quelques instants après avoir été retiré de l'eau dans le Creek Johnathan. Ce jeune homme était un élève du collège du Sacre-Cœur de Bathurst. Accompagné d'un camarade, Henri Richard, il était allé se baigner dans le ruisseau qui donne dans la rivière Petitcodiac. Il commençait

à apprendre à nager. S'étant aventuré dans l'eau trop profonde, il disparut soudainement. Richard essaya vainement de le retirer de la situation périlleuse dans laquelle il se trouvait, mais ne put y réussir. Il fallut être emporté sous l'eau par Cormier qui se cramponna à lui avec désespoir.
La police Royale étant appelée, les officiers Bobby et Pettigrew repêchèrent la malheureuse victime qui était dans dix pieds d'eau. Avec le Dr A.-E. Forbes, ils essayèrent de ressusciter Cormier, mais sans succès.

Visiteurs de Québec à New-York

(Suite)
tion. Il y aura aussi un luncheon en l'honneur de Mme Germain Martin, épouse du ministre des finances de France, et marraine du navire. Il y aura bal le soir.
Son Honneur le maire Lavigne sera accompagné du sénateur C.-P. Beaubien, de l'hon. Athanas David et Mme David, des juges E.-S. Surveyl et G. Desautels et de leurs épouses, et de M. J.-H. Beaulieu, président de la Commission du Port de Montréal.

Les biens des Juifs

Berlin, 27 (P.C.)—De bonne heure samedi matin, à un moment où la Chambre était presque vide, la Diète de Prusse a adopté un projet de loi nationale-socialiste qui stipule, entre autres choses, la confiscation des biens de tous les Juifs venus d'Orient en Prusse après 1914.
La mesure ne constitue qu'une recommandation adressée au gouvernement fédéral et ne peut par elle-même avoir force de loi. On y voit surtout une manifestation de l'antisémitisme des Nazis. L'argent obtenu par les confiscations doit être remis aux sans-travail.

Le projet de loi justifie cette mesure en arguant que les biens en question ont été acquis par une race cupide et non productive, et constituent une acquisition immorale.

Des frétteurs

Avec l'arrivée de huit frétteurs en fin de semaine, sans compter les nombreuses goélettes qui sont à compléter leur cargaison dans le bassin Louise et au quai de la Pointe-a-Carey, notre port a manifesté un regain d'activité.
Au nombre des frétteurs, le "Vardula" de la ligne Anchor-Donaldson dont le commandant est le capitaine T. Morris, venait accoster au quai 29 hier, à minuit, avec 4,500 tonnes de papier à journal de Port Alfred destiné à London. L'Express de Glasgow ce soir avec une cargaison additionnelle de bois de construction, environ 1,000 pieds cubes, de la Norris & Van Co. et W.-J. Sharples.
Le "Sable I" accostait à son quai vers 7 h. 30 ce matin, après un voyage de plusieurs jours sur la côte Nord, jusqu'à Blanc Sablon.

Un congrès d'assureurs dans Québec

(Suite)
n'ont pas été sans jeter un coup d'œil inquiet sur ce splendide yacht dont l'extérieur reluit, tout comme l'intérieur, d'ailleurs, car nous avons eu l'heure de la visiter. Le "Bunch" mesure une cinquantaine de pieds en longueur et peut accommoder avec aisance six excursionnistes, en plus de l'équipage, et ses deux engins fournissent une vitesse de 14 nœuds marins à l'heure. Le contrôle de ses engins se trouve dans la cabine du pilote sous la surveillance de son capitaine, M. T. Matzker.
M. Rowe est venu à Québec pour assister à la convention de la Travelers Insurance, en compagnie de Mme Rowe et de leur fille, Mlle Eleanor, ainsi que d'une invitée, Mlle Eva Sleight, tous de Rowe Stone Farm, Fishkill-on-the-Hudson, N.-Y.
Le "Bunch" quitta New-York lundi dernier, à 5 h. 45 p.m., arrivant à divers endroits en chemin en passant par la rivière Richelieu, pour venir accoster, ici jeudi dernier, à 9 heures p.m. Le départ pour New-York, est fixé pour samedi matin alors que la convention de la Travelers Insurance Company aura pris fin.

TESTAMENT DE S. E. MGR T. LABRECQUE

Voici quelques extraits du testament de feu Mgr M.-T. Labrecque:

1. Je soussigné, Evêque de Chicoutimi, fais ici mon testament:
1. Je meurs dans la foi de l'Eglise et enfant de la sainte Eglise catholique, Apostolique et Romaine, et dans la croyance de toutes les vérités chrétiennes qu'Elle enseigne.
2. Je prie tous ceux qui j'ai pu soulagés ou offensés de mon pardonner comme le pardonna de bon cœur à tous ceux qui auraient pu m'offenser, et je leur demande de prier pour moi.
3. Je remercie tous les prêtres du Diocèse, en particulier ceux de l'Evêché et du Séminaire, et tous les bons religieux de m'avoir si puissamment aidés dans l'administration du diocèse. Je tiens à leur dire ici combien je les aime et j'apprécie leur zèle pour le bien des âmes et la gloire de la religion. Je les remercie d'avoir tous jours été ma consolation par leur esprit de foi, leur obéissance et leur affectueuse soumission.
4. Je remercie aussi toutes les communautés religieuses pour le zèle qu'elles ont apporté pendant toute mon administration à travailler à leur sanctification personnelle, ainsi qu'aux œuvres d'éducation ou de charité qui leur sont confiées.
5. Je désire que mon corps repose à la Cathédrale et que mon cœur soit déposé dans l'Eglise du Sacre-Cœur de Chicoutimi, si la Communauté le permet, afin qu'il s'y consume au pied de Jésus-Hostie en réparation de mes irrévérences à l'égard de ce saint et auguste Sacrement.

Je supplie les Servantes du Très Saint-Sacrement d'avoir chaque jour, dans leurs adorations, une pensée pour celui qui a été si heureux de les recevoir dans sa ville épiscopale.
Je nomme M. l'abbé F.-X.-Eug. Krenette mon exécuteur testamentaire.
Fait, écrit et signé de ma main à l'Evêché, ce 1er janvier 1914.
(Signé) MICHEL-THOMAS, Evêque de Chicoutimi

Une ordination

Une ordination sacerdotale, le premier qui ait lieu dans la paroisse du Christ-Roy, à Villémay, a attiré une grande foule dans l'église paroissiale.
Les ordinands, MM. les abbés Arthur Lecours, de Villémay, et Placide Jacques, de St-Frédéric de Beauce, ont été ordonnés par S. E. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec. Le curé du Christ-Roy, M. l'abbé Rodrigue, a rappelé, en souhaitant la bienvenue à S. E. l'Excellence, que Mgr Plante est le fondateur de la paroisse. Il a remercié le prélat de l'obligeance qu'il a montrée en venant présider cette cérémonie, si émouvante pour les paroissiens et surtout pour les parents des ordinands.
Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé C. Ferland, directeur spirituel au Collège de Lévis, qui a souligné les analogies de la mission de Saint-Jean-Baptiste et celle du prêtre.

Heureux gagnant

Le quatrième concours graphologique de l'Imperial Tobacco Co. Ltd., pour la semaine du 8 au 15 juin, a favorisé l'un des nôtres, le constable Lucien Racine de la force municipale. L'heureux gagnant a donc droit à un magnifique automobile de marque "Chevrolet" dont la présentation lui sera faite demain matin en présence des officiers de l'Imperial Tobacco et des chefs du vaillant et populaire constable.
C'est le premier Québécois qui a cette bonne fortune depuis que ce concours de graphologie a fait ses débuts, et cette nouvelle a réjoui et encouragé nombre de ceux qui le suivent avec intérêt de même que les confrères du constable Lucien Racine qui n'ont pas manqué de lui offrir leurs vives félicitations. La vente des cigarettes "Chevrolet" a, va sans dire, été décuplée depuis qu'un automobile "Chevrolet" est donné à chaque gagnant hebdomadaire.

UN ATTENTAT

Moulins, Département de l'Allier, France, 27 (A. P.)—Des voleurs de grands chemins ont dévalisé aujourd'hui l'automobile de Parker Stewart, San Francisco, à qui ils ont pris pour \$6,000 de bagages tandis que cet Américain recevait des soins chez un paysan après un accident sur la route.

Sir G. Garney décédé

Londres, 27 (P.C.)—Un des comptables les mieux connus de l'univers, Sir Gilbert Garney, est mort ici aujourd'hui à l'âge de 49 ans. Pendant plusieurs années, il a pris part, en qualité d'expert-comptable, dans nombre d'enquêtes et d'expertise où les finances étaient concernées.
Sir Gilbert Garney fut contrôleur des dépenses pour munitions, en 1918; président du comité des finances en rapport avec le système de logements ouvriers préconisé par le gouvernement en 1919; vice-président sur les activités du War Office et des dépenses de l'armée en 1922, et président du comité chargé d'aviser sur le compte du bien et des "nécessités", récemment.

Grand-Mère

Nouvelle construction
M. Adolphe Allard vient de terminer la construction d'une station de service de gazoline au coin des rues Ste-Catherine et St-Louis, M. Fleurent Germain avait chargé de la construction de cette bâtisse.
Les anciens élèves du collège du Sacre-Cœur
Les membres de l'Amicale des anciens élèves du collège du Sacre-Cœur de cette ville ont tenu récemment leur cinquième réunion annuelle; cette fois fut un véritable succès et nos "anciens" en gardent un bon souvenir. Plus d'une centaine de membres de l'amicale prirent part à cette réunion qui eut lieu dans les salles du collège. Le

UNE FERME AGRICOLE A LA BEAUCE

Le Ministère provincial de l'Agriculture vient de doter le comté de Beauce d'une ferme de démonstration qui sera établie au collège de St-Victor.

Beauceville, 27 (D.N.C.)—La Beauce vient d'être dotée d'une ferme de démonstration qui sera appelée à rendre de précieux services, non seulement aux cultivateurs de la région, mais également aux nombreux élèves qui fréquentent le collège du Sacre-Cœur, à St-Victor de Beauce. En effet, c'est au collège de St-Victor, sur la vaste ferme qui possède cette institution étonnante que la nouvelle ferme sera établie.
Depuis plus d'un an, M. Edouard Fortin, député provincial de Beauce, était en instance auprès du ministre de l'Agriculture, afin d'obtenir cette faveur du gouvernement. Hier, M. Fortin recevait une lettre officielle de M. J.-A. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, lui annonçant que l'honorable M. Godbout se rendant à sa demande, accordait au collège du Sacre-Cœur, à St-Victor, la ferme de démonstration qui commencera ses opérations, sur la ferme du collège, le premier janvier 1933.
En confiant au collège du Sacre-Cœur la gestion et la direction de cette ferme, sous les dictées des autorités administratives du département de l'Agriculture, l'honorable (Suite à la page 6, 6e col.)

succès de cette fête fut sans précédent depuis le ralliement de 1927, il le fallait bien pour mieux souligner le cinquième anniversaire de l'établissement de notre Amicale. A cette occasion il y eut adhésion d'une quarantaine de nouveaux membres. Une température idéale favorisait la tenue des amusements à l'extérieur.
La veille au soir il y eut sur le parterre du collège un grand concert de fanfare par la fanfare du collège sous la direction du Rév. Frère Bertrand. Nous donnons ci-après le programme de ce concert:

- 1-Le Réve Pame, grande marche par G. Helmer et G. Krier
- 2-Don Pasquale, Fantaisie par Benoit
- 3-Le Fraychute, Prière Ch-M. Weber Chant religieux
- 4-La Galette, Chant religieux
- 5-Solo de Réve, valse
- 6-Célébre Large de l'opéra de Xerxès
- 7-La Chum, Polka
- 8-Duo de cornet par M. André Lequerre et Sébastien Fréchette
- 9-Viva Espana, marche Espagnole
- 10-Ocean Waves, grande valse
- 11-The Waterfall, polka
- 12-Une fête à Nanterre, fantaisie humoristique
- 13-Pasadena Day, marche
- 14-O Canada.

Après le concert il y eut confessions nombreuses à la chapelle du Collège. Le lendemain matin il y eut beau concours de conviptions à la même chapelle. A huit heures il y eut ralliement des anciens au collège et distribution des insignes souvenirs puis départ pour l'église St-Paul en procession imposante précédée par la Fanfare des Cadets du Collège, tous les élèves accueillis escortant leurs aînés. A 8.30 hres il y eut messe spéciale à l'église St-Paul par M. l'abbé Alphonse Lord, aumônier du Collège, avec sermon de circonstance par un ancien de l'Académie M. l'abbé Edmond Robé, vicaire à Shawinigan Falls. Pendant la messe il y eut distribution d'un pain bénit par un groupe d'anciens.

Après la messe il y eut parade dans les rues de la ville et retour au Collège pour l'élection des nouveaux officiers, laquelle a donné les résultats suivants: Président M. Noël Boissjolie, réélu; 2ième Vice-président: MM. J.-A. Crête M.P.P. et Jos. Beaulieu; Secrétaire-trésorier M. Eugène Lucier; Secrétaire-archiviste, M. Rodolphe Maltais; Conseillers MM. Ernest Mercier, Jules Roy, Alfred Villemure, Maurice Nicole, Willie LaRrie, Jacques Lafontaine et Joseph Trahan.

Après l'élection, départ des congressistes en automobiles, avec leurs invités, pour assister à un magnifique dîner champêtre à St-Jacques des Piles, lequel réunit en outre des anciens, un nombre d'uns centaines, plusieurs professeurs anciens et nouveaux, Frères de l'Instruction Chrétienne, nos autorités religieuses et civils et plusieurs invités. Le repas fut présidé par M. Noël Boissjolie, président de l'Amicale et qui présenta en termes fort bien dits les orateurs d'occasion qui furent: le Rév. Frère Elphège-Lucien, directeur actuel de l'Académie de Grand-Mère, M. le curé H. Trudel, de St-Paul de Grand-Mère, le Rév. Frère Alphonse-Rodrigue, sous-Visiteurs de la Communauté des Frères de l'Instruction Chrétienne pour le District de Québec et résident à Pointe-du-Lac, M. le curé Emile Boutet, de St-Jacques des Piles, M. J.-A. Crête M.P.P., et Président de la Commission Scolaire, et ancien élève de l'institution, et le Rév. Frère Arsène, professeur de l'Institution.
A la table d'honneur nous avons également remarqué: M. l'abbé Alphonse Lord, aumônier à l'Académie, M. l'abbé Ant. Magnan, aumônier au pensionnat des Dames Ursulines, Bon Honneur M. le maire J.-A. Gagnon, M. l'abbé Raymond Duchesne, ancien élève, M. l'abbé L. Panneton, M. le maire et MM. les conseillers de St-Jacques des Piles, M. C. Pagé, président de l'Amicale de Shawinigan Falls, le Rév. Frère Martial représentant l'Amicale de St-Edouard de Montréal, le Frère Emmanuel, ancien directeur de l'Académie, M. l'avocat Jos. Lafond, de Shawinigan Falls, les Rév. Frères Charles-Alphonse, Florentin, Augustin, Jean-Marie, Simon, Bertrand et Désiré-Marie, professeurs à notre Académie.
Après le banquet il y eut jeux divers et particulièrement une intéressante partie de balle entre anciens sur le terrain des abords du presbytère de St-Jacques. A 4 heures p.m. fut chanté en l'église de St-Jacques un salut solennel du T. S. Sacrement et la cérémonie fut présidée par M. le curé H. Trudel, après le salut retour à Grand-Mère.
La journée se termina par une grande soirée récréative et musicale organisée par les élèves actuels en l'honneur de leur aînés et de leurs familles.

AUX GRANDS MAGASINS PAQUET

Durant juillet et août nos magasins fermeront à 5 heures, y compris les samedis.
Dernière livraison 3 h. 30 p. m.

ROBES D'ETE

Fraîches et Ravissantes à des Prix Etonnamment Bas

Une collection de robes dans des styles exclusifs — des robes, avec ce quelque chose de différent, qui vous sortent de l'ordinaire. C'est ce que vous désirez! Venez les chercher ici. Montrez que vous avez du discernement dans la manière de vous habiller comme en toute autre chose. Venez voir ce que nous avons à vous offrir en fait de robes en beau crêpe, dans les jolies teintes pastelées, pour

\$498 et \$598

Tailles 14 à 20 — 38 et 40

Rayon de confection pour dames



ROBES
—FRAICHES
EN DE JOLIS STYLES ET
PEU DISPENDIEUSES
Elles feront vos délices
durant les périodes
de grandes chaleurs
que nous traversons.

ROBES en simili toile, en blanc et en couleurs, joliment garnies de couleurs en contraste — sans manches. Tailles 34 à 42. TRES SPECIAL. \$1.00

ROBES de maison, en Semi-Foulard, Broadcloth, etc., manches longues, manches courtes ou sans manches, beau choix de nuances. Tailles 14 à 20 — 36 à 44 — 43 à 51. \$2.25

59c, 79c, 95c, \$2.25

TABLIERS DE CAOUTCHOUC — toujours utiles — pure gomme, teintes combinées, formats: Moyens et grands

29c et 49c

— Au rayon de la lingerie —

MAILLOTS DE BAIN POUR LE BEAU SEXE

TOUS LES STYLES — TOUTES LES COULEURS
FAITS DE LAINE LA PLUS PURE ET LA PLUS FINE

Les maillots de bain sont, plus que n'importe quelle autre pièce de vêtement, sujets à des abus et à des manques de soin, et c'est pourquoi il faut qu'ils soient de qualité.
Nos maillots de bain sont fabriqués pour assurer le meilleur des services à tous les points de vue: ajustage, durée, etc.
Les combinaisons de couleurs sont ravissantes. Vous serez fières de vous montrer sur la plage dans un de nos maillots.



Prix
\$149
à
\$1575

ETC., ETC., ainsi qu'en une infinité d'autres couleurs combinées.

TEL: 8131

LA COMPAGNIE PAQUET
LIMITÉE.

TEL: 8131

Le succès de cette belle fête commémorant le cinquième anniversaire de la fondation de l'Amicale de nos anciens du Collège fera époque dans l'histoire de l'Académie du Sacre-Cœur de Grand-Mère et de son Amicale où règne un si bel esprit de famille.
La journée se termina par une grande soirée récréative et musicale organisée par les élèves actuels en l'honneur de leur aînés et de leurs familles.

Les revenus du C.N.R.
Montréal, 27. (Spéciale).—D'après le rapport mensuel du Chemin de

Accélère-t-elle les Reprises?
Diminue-t-elle la Percussion Interne?
Augmente-t-elle la Vitesse?
Ajoute-t-elle à la Puissance?

Réponse:

OUI!

de l'avis de tous ceux qui ont fait leur plein d'

ESSENCE ANTI-KNOCK
MARATHON "BLUE"

FABRICATION CANADIENNE

McCOLL-FRONTENAC
OIL COMPANY LIMITED

devant passer le cotoie. L'hymne national a été chanté et répété tout le long du parcours. Le défilé s'est dispersé devant l'église de St-Fidèle, où la bénédiction du T. S. Sacrement a été le voile sur la St-Jean-Baptiste de 1932.

A BEAUPREST
Plus de 7.000 personnes ont pris

part à la manifestation. Parmi les assistants, la Révérende Sœur Marie du Crucifix, des Sœurs de la Charité, des beaux-frères, MM. Omer et Jos. Hamel.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures 30, à Ste-Foy.

A la famille en deuil, "Le Soleil" adresse l'expression de sa plus sincère sympathie.

les possesseurs des plus beaux sujets, dans les catégories d'animaux domestiques ainsi exposés.

et de Yvonne Guay. Parrain
land Bilodeau, marraine Cécile
ray.

Cadeaux
née et soirée. Voyage
en aéroplane.

avec ERIC VON STROHEIM

Le TABAC est naturellement BON!



Le bon tabac est doux et odorant par nature, mais certains tabacs sont naturellement meilleurs que les autres.

Il n'entre dans les cigarettes Winchester que des tabacs du meilleur choix qui sont mélangés à la perfection, grâce à une connaissance parfaite de la fabrication de la cigarette qui est le fruit de longues années d'expérience.

C'est quelque chose que de savoir comment fabriquer des cigarettes.

CIGARETTES Winchester D'un Mélange Parfait!

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

L'honorable juge Alphonse Bernier et Mme Bernier, de Lévis, se sont embarqués jeudi soir dernier, sur le paquebot "Montcalm", du Pacifique Canadien, pour un séjour d'une couple de mois à Paris et à Biarritz.

M. L. Bouthillier, avenue Bégin, Lévis, a été transporté, vendredi soir dernier, par l'ambulance de M. Lévis Fortin, de Lévis, à l'hôpital de Lévis pour y subir une opération urgente.

Mlle Marguerite Chaet, de Hallow, employée de la Metropolitan Life Insurance Co., a passé la fin de semaine à Moncton, N.B.

M. Jules Bourassa, rue St-Joseph, Lauzon-Ouest, a été transporté hier matin, par l'ambulance de M. J.-P. Thibault, de Lévis, à l'hôpital de Lévis pour y subir une opération urgente.

Un appel des pompiers de Lévis Les pompiers de Lévis ont été appelés samedi matin dernier, vers onze heures, pour un commencement d'incendie à la carrière de pierre de la Canadian Rock Co., à Sorost.

L'huile chaude dont on se sert pour les trémis de cette carrière, mit le feu dans la machinerie et on dut demander les pompiers qui s'y rendirent aussitôt et maîtrisèrent rapidement les flammes. Les dommages n'ont pas été considérables.

Confirmation des enfants à Villémay hier Hier après-midi, à 2 heures, en l'église du Christ-Roi, à Villémay, S. E. Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, a présidé à la cérémonie de confirmation de 55 enfants de cette paroisse. M. Honoré Couture, marguillier en charge de la paroisse et Mme Couture agissent comme parrain et marraine des enfants confirmés.

Deux ordinations hier matin en l'église du Christ-Roi. Une belle cérémonie religieuse a eu lieu, hier matin, à 9 heures, en l'église du Christ-Roi, à Villémay, où S. E. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, a élevé à la prêtrise M. l'abbé Arthur Lecours, fils de M. et Mme Joseph Lecours, de

Villémay et M. l'abbé Placide Jacques, de St-Frédéric de Beauce, tous deux professeurs au Collège de Lévis.

A cette occasion l'église avait revêtu ses plus belles décorations et les paroissiens du Christ-Roi ont aussi décoré leurs résidences de pavillons et tentures.

S. E. Mgr Plante chanta une grande messe pontificale et était assisté de Mgr Elina Roy, assistant-superieur du Collège de Lévis, comme archiprêtre, de MM. les abbés Léon Lessard et Emile Bourassa, comme diacres et sous-diacres d'honneur, de MM. les abbés Alfred Leblond et Jules Gingras, comme diacres et sous-diacres d'office, tous du Collège de Lévis. M. Eddie Rousseau, aussi du Collège, agissait comme maître des cérémonies.

On remarquait dans le chœur: Mgr Célestin Lemaire, du Collège de Lévis, M. le curé Charles Rodrigue, M. l'abbé Calixte Fortin, directeur spirituel au Collège de Lévis, qui parla de la grandeur du prêtre et du respect qu'on doit avoir pour le ministre du Seigneur.

Mgr Plante dit aussi quelques mots et exprima la joie qu'il éprouvait de venir dans cette paroisse qu'il fonda peu après sa consécration épiscopale. Il expliqua les divers rites de la cérémonie d'ordination et souhaita que cette première ordination soit suivie de plusieurs autres. Il donna des conseils aux parents afin d'aider à leurs enfants à bien répondre à la vocation de Dieu et donna sa bénédiction à toute l'assistance.

Le chant, hier matin, fut fait par la chorale paroissiale. M. l'abbé Lecours était accompagné de M. l'abbé Rodrigue et M. l'abbé Jacques.

Après la messe, M. l'abbé Jacques a été accompagné de M. l'abbé Rodrigue, du Collège de Lévis, durant la cérémonie d'ordination. Après la messe les nouveaux lévites ainsi que les membres du clergé et leurs parents prirent le dîner au presbytère de Villémay. M. l'abbé Lecours a chanté les vêpres hier soir, à 7 heures, en son église paroissiale.

Ce matin, à 8 heures 30, M. l'abbé Lecours a dit sa première messe dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lévis où sa sœur, la Révérende Mère Ste-Madeleine, est religieuse. Il était assisté de M. le curé Rodrigue et le sermon de circonstance a été fait par Mgr Elina Roy.

M. l'abbé Jacques a dit ce matin sa première messe en l'église de St-Frédéric de Beauce.

Après l'évangile, M. le curé Charles Rodrigue, monté en chaire et souhaita la bienvenue à S. E. Mgr Plante. Il dit la joie des paroissiens du Christ-Roi de recevoir la visite de celui qui il y a environ 5 ans fonda cette nouvelle paroisse qui est aujourd'hui heureuse de fournir pour la première fois un prêtre à l'église. Le nouveau lévite appartient à l'une des familles les plus distinguées de la paroisse. Il dit espérer que cette première ordination suscitera d'autres vocations religieuses dans la paroisse.

Le sermon de circonstance fut fait par M. l'abbé Calixte Fortin, directeur spirituel au Collège de Lévis, qui parla de la grandeur du prêtre et du respect qu'on doit avoir pour le ministre du Seigneur.

Mgr Plante dit aussi quelques mots et exprima la joie qu'il éprouvait de venir dans cette paroisse qu'il fonda peu après sa consécration épiscopale. Il expliqua les divers rites de la cérémonie d'ordination et souhaita que cette première ordination soit suivie de plusieurs autres. Il donna des conseils aux parents afin d'aider à leurs enfants à bien répondre à la vocation de Dieu et donna sa bénédiction à toute l'assistance.

Le chant, hier matin, fut fait par la chorale paroissiale. M. l'abbé Lecours était accompagné de M. l'abbé Rodrigue et M. l'abbé Jacques.

Après la messe, M. l'abbé Jacques a été accompagné de M. l'abbé Rodrigue, du Collège de Lévis, durant la cérémonie d'ordination. Après la messe les nouveaux lévites ainsi que les membres du clergé et leurs parents prirent le dîner au presbytère de Villémay. M. l'abbé Lecours a chanté les vêpres hier soir, à 7 heures, en son église paroissiale.

Ce matin, à 8 heures 30, M. l'abbé Lecours a dit sa première messe dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lévis où sa sœur, la Révérende Mère Ste-Madeleine, est religieuse. Il était assisté de M. le curé Rodrigue et le sermon de circonstance a été fait par Mgr Elina Roy.

M. l'abbé Jacques a dit ce matin sa première messe en l'église de St-Frédéric de Beauce.

Voici les principales activités de l'Unité Sanitaire du comté de Lévis pour la semaine du 26 juin 1932.

Toute la semaine, dans leur territoire, et en plus du travail spécial des cliniques et inspections médicales, les soigneurs, les infirmières de l'Unité Sanitaire feront des visites à domicile dans les endroits suivants: Charny, Pintendre, St-Romuald, St-Jean-Chrysostome, Ste-Jeanne-d'Arc, Christ-Roi et Lévis.

L'inspecteur: P. J. Lefebvre, inspecteur de lait et d'eau, inspection et sanitation des écoles dans différents endroits du comté et surveillance du marché public.

Mardi: Charny, le 28 a.m. — de 9 heures à 11 heures (heures scolaires). Dans un assemblage sacré, séance d'immunisation contre la diphtérie pour tous les enfants de 6 mois à 12 ans. Ce traitement comprend 3 injections espacées de 15 jours. Pour être immunisé, il faut recevoir les 3 injections consécutivement.

L'engagement de tous les parents de conduire leurs enfants dès la première injection: ils devront aussi

les accompagner afin de signer la formule de permis. Je répète qu'il n'y a aucun danger à recevoir ce traitement.

Charny p. m. — de 1 heure 30 à 3 heures 30 (heures scolaires). Dans la salle du couvent, clinique de puériculture.

Lévis, le 30 a.m. — de 9 à 11 heures 30, au lieu ordinaire, à Bienville, clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires.

De 2 à 4 heures p.m., à la salle de l'hôtel de ville de Lauzon, clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires.

Vendredi, 1er juillet: fête légale. Nos bureaux seront fermés.

A. BELANGER, M. D., Officier médical

La fête de St-Jean-Baptiste hier à Lévis.

La solennité de la fête de la nativité de St-Jean-Baptiste a été célébrée hier dans les différentes églises de la rive sud. Bien qu'il n'y ait pas eu de procession avec chars allégoriques, cette année, vu la crise que nous traversons, on n'a pas moins fêté ce jour avec solennité.

Hier matin, à 10 heures, en l'église de Lévis, un grand-messe solennelle fut chantée par M. l'abbé Paul-Emile Paquet, économiste au Collège de Lévis, assisté de MM. les abbés Gérard Emond, vicaire de Lévis et Lucien Cloutier, du Collège de Lévis, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut fait par M. l'abbé Jean-Charles Gosselin, du Collège de Lévis, qui parla de St-Jean-Baptiste comme le patron des Canadiens-Français et dit que nous devons le prendre comme modèle afin d'être fidèles à notre mission.

Hier soir, à 8 heures 30, en la salle paroissiale de Lévis, M. l'abbé Rodrigue, ex-président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, a fait une intéressante conférence devant une salle comble.

Le Patronage des vacances commence cette semaine.

L'inscription des vacances au Patronage de Lévis s'est faite aujourd'hui au Patronage de Lévis et se continuera demain de 9 à 11 heures du matin et de 1 à 4 heures de l'après-midi. L'ouverture en sera faite jeudi prochain, le 30 juin. Pour les grands collégiens les réunions des vacances au Patronage commenceront ce soir. Les parents voudront bien y envoyer leurs garçons qui s'amuseront sous la surveillance des religieux du Patronage de Lévis.

Les fillettes auront accès au terrain de jeux près du presbytère de Lévis, la semaine prochaine. On a encore quelques travaux à faire à ce terrain et dès que tout sera prêt ces fillettes de Lévis pourront aller s'amuser sous la surveillance de jeunes filles dévouées.

Il importe que les parents les y envoient afin que ces enfants puissent s'amuser sans craindre les dangers de la rue et aussi sans être exposés à rencontrer de mauvais compagnons durant leurs vacances.

La distribution des prix aux filles de Bienville.

Jeudi soir dernier, en la salle paroissiale de Bienville, a été faite la distribution solennelle des prix aux jeunes filles du Couvent de la paroisse. On remarqua aux premiers rangs, M. le curé D. Pelletier, M. le vicaire Emile Hébert, M. l'abbé Emile Giguère, aumônier au couvent de Bienville, M. le Dr Joseph Leblond, président de la Commission Scolaire de Bienville, Mme Leblond, les Révérends Mères Anne Gosselin et Ste-Berthe, provinciales et supérieures des Révérends Sœurs de la Charité de St-Louis, au Couvent de Bienville.

Après la distribution des prix, il y eut chant, musique et scénette. Une adresse fut lue à M. le curé Pelletier et à M. le Dr Leblond ce dernier, à l'occasion de son départ comme commissaire d'écoles, charge qu'il occupe depuis 17 ans. On leur présenta de jolis bouquets de fleurs naturelles. Les élèves, dans cette assemblée, remercièrent la Commission Scolaire pour leurs beaux et nombreux prix de récompense ainsi que les généreux donateurs de prix spéciaux. M. le curé Pelletier dit quelques mots et donna des sages conseils aux élèves du Couvent de Bienville et leur souhaita de continuer à bien servir Dieu et leur pays.

M. le Dr Leblond dit aussi quelques mots et remercia les élèves pour les beaux sentiments exprimés dans leur adresse et dit qu'il en gardera un souvenir ineffaçable.

Officiers des Chevaliers de Colomb du 4e degré, réélus Les Chevaliers de Colomb de Lévis, du 4e degré, ont eu une assemblée sacrée hier soir, à 8 heures, dans leur salle, Côte du Passage. On procéda à l'élection des officiers pour l'année courante et tous ceux sortant de charge ont été réélus par acclamation pour un nouveau terme. Nos félicitations.

Le club "Maurice Bourget" a été victorieux Le club de baseball "Maurice Bourget" a joué, après-midi, contre le club "St-Louis", sur le terrain du Collège de Lévis et a été victorieux au score de 13 à 9.

M. Georges Lafamme lança la première balle et M. l'abbé L.-P. Blais, du Collège de Lévis, était au bâton. Deux coups furent frappés durant la partie par Henri Leblond et Marcel Paquet, du club Bourget. Marcel, lanceur du "St-Louis", retira 11 hommes au bâton et Leblond du club "Bourget" se retira 9. L'arbitre fut M. Georges Hébert.

Ce matin, à 9 heures, le club "Maurice Bourget" recevait le club "Napoleon Junco" sur le terrain du Collège.

LES GRANDES FIGURES DE L'HISTOIRE

QUAHEMOTZIN décida de tenter une ruse nouvelle qui réussit admirablement. Les Espagnols lancèrent leurs assauts quotidiens le long des chausses. Le roi les laissa passer sans résistance barricadée et si rapidement qu'ils n'eurent pas le temps de protéger leur retraite. Des deux côtés des rues des troupes avaient été placées en embuscade. Cortez, s'apercevant de ces succès faciles, conçut des soupçons et il retourna en hâte pour voir si les canaux avaient été remplis pour assurer le retour de l'armée, si la retraite devenait nécessaire. Ils ne l'avaient pas été. Cortez venait à peine de constater ce fait que les cris de guerre des Aztèques l'avertirent du succès de leur stratagème. Mais l'armée de Cortez, trappée de peur, était déjà en déroute, poursuivie par des milliers et des milliers d'ennemis enthousiasmés par leur victoire facile. Les canaux furent bientôt remplis d'Espagnols, de chevaux et d'alliés. Plusieurs autres furent tués ou faits prisonniers pour servir aux sacrifices. Ce fut le dernier jour de victoire pour les Mexicains et un grand jour de deuil pour les Espagnols.

(Copyright par John Dille Co.)

PETIT CASSE-TETE



"LAISSÉ-MOI EMBARQUER!"

Allier se promène le long de la plage et il est tout excité. "Laissez-moi embarquer", dit-il. "Je voudrais faire un petit tour!" Si vous désirez savoir dans quel véhicule il désire se promener ainsi, prenez simplement un crayon et joignez par un trait tous les petits points qui sont dans cette image, en commençant à 1 pour finir à 29.

Séance dramatique et musicale

Les membres de la chorale St-Dominique de Bienville, sur demande spéciale, afin de permettre à plusieurs personnes d'y assister, ont consenti de répéter ce soir, à 8 heures 30, en la salle paroissiale de Bienville, la séance dramatique et musicale jouée dernièrement et qui a obtenu un si beau succès. Un drame intitulé "Vers le bonheur" ainsi qu'une gentille comédie seront interprétés et il y aura chant et musique dans les entractes. Le prix d'admission sera de 25 centimes pour les grandes personnes et de 10 centimes pour les enfants. Les cartes seront en vente à la porte de la salle. Nul doute qu'il y aura salle comble à cette séance qui vaut la peine d'être vue et qui est l'une des plus belles et des mieux rendues que nous ayons encore eu l'occasion d'entendre.

La vente des banes hier

Hier matin, après l'office de la grand-messe en la sacristie de Lévis et de Bienville, a été faite la vente des banes.

Dimanche prochain, en la sacristie de Lauzon et de Christ-Roi, à Villémay, seront vendus les banes qui n'auront pas été payés cette semaine.

Remerciements

Sincères remerciements à toutes les personnes généreuses, qui malgré les temps difficiles que nous traversons n'ont pas craint de contribuer au succès de la promenade des Orphelins en faisant leur part de charité pour cette oeuvre si admirée du public Lévisien.

Merci à M. les curés, aux dames qui ont sacrifié leurs heures de loisir pour cette oeuvre de charité, merci aux journalistes pour les annonces qu'ils ont eu la générosité d'insérer gracieusement dans leurs pages.

Merci à MM. les automobilistes et à tous propriétaires d'autobus, St-Damien, Rivière-du-Loup, Lévis, Trémieville, St-Narcisse, St-Claire, St-Charles, Québec Central, St-Paul-du-Bouton.

M. et Mme Rosaire Bernier

Funérailles à Bienville et à Pointe Lévis ce matin Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église de Bienville, les funérailles de dame Vitaline Odeau, épouse de feu M. Camille Roffitaille, décédée vendredi dernier, à l'âge de 77 ans et 5 mois, à la résidence de son gendre et sa fille, M. et Mme Amédée Picard, rue Charest à Bienville. Après la cérémonie funéraire les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph, à Lauzon, et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, à 8 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Ste-

Elle sort de son caractère



Elle sort de son caractère

Susceptible... Irritable! Tout la déconcerte. Elle a besoin du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour calmer ses nerfs, par son effet tonifiant, relâcher sa santé.

Evitez les Odeurs des aisselles...

et
Epargnez
vos robes
avec
ODO-RO-NO



Juste 35 sous—pour Odo-ro-no et vos problèmes de transpiration sont finis à jamais. Plus de robes tachées et abimées hors de service—plus de cette désagréable odeur provenant des aisselles.

Crèmes grasses, poudres temporaires, savons et parfums sont inutiles. Quelles que soient les autres précautions que vous prenez, il vous faut encore l'Odo-ro-no.

L'Odo-ro-no est une prescription de médecin qui prévient de façon sûre et certaine la transpiration des aisselles en la dirigeant vers d'autres endroits d'où elle s'échappe sans attirer l'attention.

Seul l'Odo-ro-no a l'Applicateur Sanitaire original qui fait de l'Odo-ro-no le plus facile à employer de tous les produits. Formats de 35 sous, 60 sous et \$1.00.



Joanne d'Arc, à Pointe Lévis, les funérailles de dame Odeline Cloutier épouse de M. Jean-Baptiste Nadeau, décédée jeudi dernier, à la résidence de sa nièce, Mme Philippe Hamel, rue St-Lauront, à l'âge de 75 ans et 7 mois.

Après la cérémonie funéraire les restes mortels furent conduits au cimetière de St-David et inhumés dans le terrain de la famille.

Beauceville

Une belle marque d'estime

Le service de messageries du Québec Central remettrait mercredi à M. Édouard Fortin, M.P.P., et directeur politique de l'Éclaireur, un superbe plateau en argent offert à M. Fortin par la "Canadian Weekly Newspaper Association", en reconnaissance des services rendus à cette importante association alors qu'il occupait le poste de président général, en 1924-25. En effet, au retour de la grande convention des journaux hebdomadaires du Canada, tenue à Vancouver, en 1923, M. Fortin était choisi, l'année suivante durant une année, M. Fortin a toujours exercé sa profession de journaliste dans la presse hebdomadaire de notre province, à l'"Éclaireur", de Beauceville, où il a fondé il y a vingt-quatre ans et qu'il dirige encore, ainsi que dans plusieurs autres hebdomadaires qu'il a fondés depuis cette date.

Nous le félicitons sincèrement pour cette belle marque d'estime que ses confrères viennent de lui conférer. Cette pièce d'orfèvrerie est gravée au chiffre de l'Association et porte une inscription mentionnant le nom et la date de la présidence de M. Fortin.

Divers

La retraite pour les Dames, dans notre ville et la paroisse, commencera dimanche prochain, le 19. Elle sera prêchée par un révérend Père Rédempteur.

Mlle Aline Vézina, Françoise Sévigny, Yvette Turgeon et Paul Desrochers, de Québec, ont été accueillies à Beauceville, en visite chez le docteur Jos.-H. Desrochers.

Une foule nombreuse de citoyens des paroisses environnantes est venue assister à la joute de balle-au-champ que nous avons eu à Beauceville, dimanche.

Les travaux du huilage de la route Lévis-Jackman, commencés avec la plus grande activité, et dans quelques jours, tout sera terminé. Nous aurons une section des mieux aménagées entre Beauceville et Scott.

Jeuil, une déléguée des maîtres des paroisses de St-Théophile, St-Côme, St-Georges, Beauceville, et autres paroisses situées sur les bords de la Chaudière est descendue à Québec rencontrer l'honorable ministre

de la Voirie afin de lui demander de faire ordonner certains travaux, à la Pée. M. Édouard Fortin, député au provincial, accompagnait cette délégation.

M. Josephat Grondin, Emery et Édouard Poulin et G.-O. Poulin, de St-Martin, étaient en voyage d'affaires à Beauceville, mercredi.

M. J. Beetz, directeur du ministère des animaux à l'agriculture, du service de la Colonisation, à Québec, était de passage à nos bureaux, hier.

Joli mariage

Mercredi matin, avait lieu le mariage de monsieur Auguste Plante, de St-Victor de Beauce, fils de M. et madame Joseph Plante, avec mademoiselle Lucile Bernard, fille de M. et madame Joseph Bernard, de cette ville. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. le curé de Robertson, oncle du marié. Les deux pères servaient de témoins aux mariés. Deux charmantes fillettes les précédèrent à leur entrée à l'église, portant des gerbes de fleurs. L'église était décorée de fleurs naturelles et un joli programme de chant a été exécuté. La mariée portait une toilette de dentelle et un chapeau de même nuance avec une gerbe de mugets et de roses.

Après la messe, mademoiselle Clémence Plante a chanté "Sancta Maria", de Faure; M. le notaire Turgeon, un "Ave Maria", en duo, "Un cœur qui t'aime", par mesdemoiselles Claire Fortier et Eliennette Mathieu, Madame Joseph Cloutier tenait l'orgue et a rendu la marche nuptiale de Mendelssohn.

Après la cérémonie, le déjeuner a été servi à la résidence de M. et madame Joseph Bernard, après quoi les heureux époux sont partis pour un voyage de noces en automobile dans la Gaspésie pour une dizaine de jours. Ils ont reçu de nombreux et jolis cadeaux.

Souagez



Pilules Dodd pour le Rein

ASTHME

"Ma femme contracte l'asthme. Jour et nuit, depuis 15 ans, elle étouffait et hale-tait. La première boîte de RAZ-MAH la soulagea. Elle n'a plus eu d'attaques depuis des années." L. Mayer, Winnipeg, Man. Soulagement garanti pour la valeur de \$1 ou argent remis. Point de drogues nuisibles. 50c et \$1 partout.

Temples Limited, 54, rue Colborne, Toronto

Cessez de souffler, d'étouffer, de siffler—prenez

RAZ-MAH

La Vie Sociale

Leurs Excellences le Comte et la Comtesse de Beasborough sont revenus à leur résidence de la Citadelle samedi matin, après avoir assisté à la procession de la St-Jean-Baptiste, vendredi, dans la Métropole. L'Université de Montréal a profité du passage de la Comtesse pour lui décerner le titre de docteur en Sciences Sociales "honoris causa", au cours d'une brillante réception au Cercle Universitaire, vendredi après-midi.

Madame M.-C. LaRue, de Spencer Wood, passe quelque temps au Lac Saint-Joseph, l'invitée de l'honorable et Madame Lucien Cannon.

Monsieur et Madame André Taschereau et leurs enfants, passeront la belle saison à La Malbaie.

M. et Mme Maurice Hébert, et leurs enfants, sont rendus à Sainte-Catherine pour les mois d'été.

Monsieur et Madame J.-I. Beaudin annoncent les fiançailles de leur fille, Jeannette, à Monsieur René Chalouit, avocat au Barreau de Québec, fils de Monsieur et Madame J.-R. Chalouit.

Monsieur et Madame Maurice Bernier, et leurs enfants, occupent un cottage à Sainte-Catherine pour la belle saison.

Monsieur Alphonse Goudreau a passé quelques jours à Toronto.

Mademoiselle Marianne Verreault, Mademoiselle Madeleine Pelletier et Mademoiselle Madeleine Roy ont passé la fin de semaine à Sherbrooke.

Madame M. Dussault et son fils Roland, ainsi que MM. Léo Faguy et L.-A. Demers, sont de retour d'un voyage en automobile au Lac Saint-Jean.

Madame Amédée Bélanger, Madame Elphège Gagnon, Monsieur Arthur Bélanger, Mademoiselle Béatrice Gosselin, de Léonard, Mass, sont de passage au Canada, et visiteront Québec, Montréal, Rivière-du-Loup et Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Mademoiselle Odette Brousseau, de Montréal, recevait à déjeuner lundi Mademoiselle Anne-Marie Lévesque, actuellement dans la métropole. Mademoiselle Gilberte Masson, recevait à dîner le même jour. Mademoiselle Geraldine Gagnon, recevait à l'heure du thé mardi et Madame (Dr) J. Marcotte, donnait une soirée dansante également le mardi.

Mademoiselles Lucienne Hamel et Juliette Thivierge, de Saint-François d'Assise, sont en promenade à Montréal, les invitées de Madame Léonard Daniel, d'Outremont.

Madame William Lawlor, récemment tombée malade à sa résidence d'été à Saint-Laurent, I.O., prend beaucoup de mieux. Elle est sous les soins du docteur Bédard.

Mademoiselle Al. Chabot, a passé quelque temps à Saint-Fabien de Paroisse, l'invitée de Mademoiselle Diana Lapointe.

Monsieur R.-N. Harvey et Madame Harvey, née Annette MacDonald, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 19 juin et baptisé le 22, sous les prénoms de Robert MacDonald. Parrain: Monsieur Jean Hamel; Marraine: Mlle Marguerite MacDonald, tante de l'enfant. Porteur: Garde Gagnon.

On annonce pour le 4 juillet, le mariage de Mlle Marie-Jeanne Isabelle, fille de Mme Vve Albert Isabelle avec M. Lucien Caron, relieur, fils de Mme Vve Joseph Caron. La bénédiction nuptiale sera donnée en l'église Notre-Dame des Victoires, Pas de faire-part.

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Fernande Fiset, fille de M. Gaudin Fiset, de l'Andenne Lorette, a obtenu son diplôme de piano, classe supérieure, après de brillants examens. Nos félicitations à cette jeune fille ainsi qu'à son dévoué professeur Mlle Lucia Conseiller, domiciliée à 102 ave Bigaouette.

Madame J.-M. Noël et sa famille sont à Boischatel pour y passer la belle saison.

Monsieur J.-Art. Paquet et sa famille passent la belle saison à leur résidence d'été à Boischatel.

M. et Mme J.-O. Pichette, de Campbellton, N.-B., sont de passage à Québec pour l'arrivée de leur fils l'abbé Numa Pichette qui doit arriver sur "l'Empress of Australia" après un séjour de 2 ans d'étude à Rome.

L'honorable Jules Allard, protonotaire de Montréal et Madame Allard étaient chez leur fille Madame Clément de la Chevrolière en fin de semaine.

TROIS-RIVIERES

M. et Madame J.-Ernest Fleury, mademoiselles Fleury ont fait un court séjour à Joliette récemment.

Madame Edmond Dufresne, mademoiselle Yvette Dufresne sont actuellement au Lac des Pins, les invitées de Madame McGown.

Mademoiselles Pearl Barker, Ethel

UN MARIAGE



Mlle ELIZABETH-MARGARET CARROLL, de Montréal, fille de M. Edward T. Carroll et de Mme Carroll, et M. G.E. Power, fils de feu William Power dont le mariage sera célébré le 29 juin à Montréal.

Lingreen, et M. Jack Frost, de Montréal, ont fait un bref séjour en notre cité récemment.

MM. Georges, Marc et M. Hector Hébert, de Montréal, ont passé la fin de semaine aux Trois-Rivières.

Mademoiselle Marcelle Méthot est de retour de Montréal où elle a passé une quinzaine.

Madame Adélard Lamontagne, M. Léo-Paul Lamontagne étaient à Montréal mardi dernier.

M. Clément King a passé quelques jours à Terre-Neuve récemment.

MONTREAL

M. et Madame Alfred Labelle sont arrivés, samedi, d'un voyage d'une semaine à Ottawa.

M. et Madame Hervé René, de Coiret et leurs enfants font une villégiature d'une dizaine de jours à Hawkesbury.

Mademoiselle Germaine Bissone, née à Québec, a passé quelques jours à Pléville, la semaine dernière.

M. et Madame Pierre-Louis Dupuis et leur famille sont en villégiature à Oka, pour l'été.

Madame Alfred-J. Côté et ses filles Yvonne et Daphné, partiront le 1er juillet, à bord de l'Aurora, pour une villégiature de quelques mois en Europe.

Madame G.-S. Gzowski et sa famille sont parties dimanche pour Youkhil Beach, N.-B., où elles passeront l'été.

Noces d'argent

Dimanche, le 5 juin, les parents et amis de M. et Mme Ludger Cantin, se réunissent à l'Hôtel Clarendon, pour célébrer le 25ème anniversaire de leur mariage. L'adresse, fut lue par leur fille, Madeleine, qui, en terminant, présenta à sa mère, une charmante corbeille ornée de vingt-cinq roses, et offrit aux invités, en souvenir de cette fête joyeuse, une magnifique verrerie de verre taillé incrusté de platine.

Vers minuit, les invités furent conviés à un somptueux banquet. La salle était décorée pour la circonstance, de jonquilles et de tulipes. Après avoir dégusté les plus délicieuses mets qu'offrent un menu bien varié, M. L.-P. Martel, président du banquet, proposa la santé du Pape et celle du Roi, auxquelles les convives répondirent par des chants appropriés. Vint ensuite la santé des jubilaires; le président sut trouver des termes élogieux et mérités à leur a-

ABSENT

Le docteur Robert Mayrand sera absent du 24 juin au 5 juillet

Springhill

Assemblée des commissaires de Whitton. Ces jours derniers, avait lieu une assemblée de la Commission Scolaire, à laquelle étaient présents: MM. les commissaires J.-H. Bolduc, Odilon Poirier, Joseph Labrie et Thomas Poulin. En l'absence de M. A. Busque, M. Bolduc, fut nommé président de l'assemblée.

Quelques comptes courants, ayant été acceptés, l'ordre fut donné au secrétaire de les payer.

DECES. Le 2 mai, était inhumé, Joseph-Paul-Emile, enfant de M. et Mme Albert Couture, décédé à l'âge de deux mois.

Le 6 mai, sépulture de Domitilde Guénette, épouse de Joseph Ferland, décédée à l'âge de 76 ans, après 15 jours de maladie.

Le 16, sépulture de Joseph, enfant de M. et Mme Odilon Nadeau, décédé peu après sa naissance.

Naissances.

Le 22 baptême de Joseph-Sauil Rolland, enfant de M. et Mme Joseph Bilodeau, parrain et marraine, M. et Mme Sauil Simondeau, oncle et tante de l'enfant, de St-Sébastien.

Le 30 mai, baptême de Joseph-Jacques-André, enfant de M. et Mme Adolphe Couture, le parrain fut M. Paul Couture, cousin de l'enfant, la marraine, Madeleine Couture, sœur de l'enfant.

Notes locales.

M. Archéas Busque, maire de Whitton, est actuellement à l'hôpital de Sherbrooke. Son état s'améliore, et il sera bientôt de retour.

M. le Curé recevait dimanche, des membres de sa famille: M. et Mme W. Auclair, M. Magloire Auclair, Mme Adélard Guy, MM. Philippe et Claude Gravel, tous de Saint-Vincent de Paul, Montréal.

Une retraite sera prêchée séparément, pour les dames et les messieurs de la paroisse, par le R. P. Geo. Lebel, Jésuite, dans la première semaine de juillet, en même temps que les exercices des 40 heures. On a remarqué que des étrangers venus de Sainte-Cécile, et de la mission de Milan pour assister à la procession de la Fête-Dieu. Cette procession se faisait pour la première fois, dans le centre du village, depuis la construction de l'église, avec reposoir au restaurant R. Ferland.

M. le curé Gravel, et M. le curé Tétrault, de St-Alphonse de Windlow, en voyage ces jours derniers à Drummondville et Nicolet, dans l'intérêt de leur fabrique et commission scolaire respectives.

M. D.-M. McDonald, recevait ses fils dimanche dernier.

MM. Philibert Cléche et D.-L. Laplante, N. P., à Fringhill ces jours derniers.

Mlle Colette Gagnon, institutrice de Lambton, l'hôte de Mlle Grandbois dimanche.

L. Turcotte, Albert Thibaudeau, W. Tremblay, Emile Bédard, Arthur Coriveau, J.-J.-T. Lambert, Oscar Moreau, J.-B. Dugas.

Miles Alphonsine Cantin, Eugénie Raymond, Maria Caron, Madeleine Cantin, Georges Cantin, Simone Lessard, Pauline Paquet, L. Bégin, Jacqueline Lacasse, Lucienne Mercil, M. Jeanne Racine, L. Larochelle, Rita Lessard, Jeanne d'Arc Brown, Germaine Cantin, Marguerite Cantin, Annette Brown, Mildred Brown.

MM. F. Girard, Arthur Brown, Maurice Lessard, Armand Samson, Georges Lessard, Lucien Mercil, Roger Lessard, Fernand Paquet, René Mercil, Jean-Chs Cantin, Lucien Boucher.

Saint-Méthode. Vie sociale.

M. et Mme Louis Doyon, ainsi que leur fils, Joseph, et leur fille, Mme Florian Nadeau, en promenade à St-Victor chez leurs parents.

M. et Mme Charles Fortin, de Robertsonville en promenade à St-Victor, chez leur beau-frère, M. Théodore Roy.

M. Joseph Rancourt, des E.-U., en orpègne chez ses parents et amis, de cette paroisse.

M. et Mme W. Cloutier, de Lewiston Maine, en promenade chez leur cousin, M. François Nadeau.

M. et Mme Roméo Roy, de St-Ephrem, est arrivé résident dans cette paroisse.

M. et Mme Nap. Plante, de St-Victor, en promenade chez leur fille, Mme Odilon Nadeau, de Sherbrooke.

M. Florian Poulin, de Sherbrooke, était en promenade chez son père, M. Xavier Poulin.

EN VOUS DISANT "BONSOIR"



Vous avez été revu... sachant que vous étiez charmant, à douce beauté de votre peau, vous avez été l'adhérent texture veloutée de la Poudre de beauté Pompeian... vos couleurs naturelles enrichies par un soupçon de Rouge Pompeian... comment pouvait-il ne pas vous aimer?

Aujourd'hui, comme toujours, vous pouvez payer plus pour des préparations de beauté, mais vous ne pouvez acheter mieux que les NOUVEAUX

POMPEIAN

Produits de Beauté

LONDON-PARIS NEW YORK-TORONTO

Manseau

Jarret mondani. M. et Mme Arthur Bernier à St-Jean et St-Florent.

Miles Th. et Bl. Savoie. Mlle Allene Prince à Nicolet.

Mmes Ant. Paillé, Gat. Trempe, M. et Mme Ad. Jacques, aux Trois-Rivières; Mme Paillé a rendu visite à son frère M. Bernard Auger étudiant au Séminaire St-Joseph.

Mme Barbeau, de la Baie du Fèvre, chez son garçon Eusèbe.

M. et Mme Ad. Jacques et leurs enfants à Victoriaville et St-Rosaire.

MM. et Mmes Omer et Ernest Lecomte et Mlle R. Lecomte, à Warwick.

Mlle B. Dubois, de retour de quelques mois passés à Montréal.

MM. et Mmes M. Savoie et Ant. Paillé, à St-Sophie.

M. Mme J.-B. Dubois et leur fille, Mlle Blanche, à Bécancour.

MM. O. et W. Lecomte, à Lyster.

M. et Mme Ovide Nobert, M. et Mme J.-B. Dubois, M. et Mme Ch.

Aug. Nobert, Mlle B. Dubois et M. Emile Nobert, à Princeville.

Mme E.-M. Daigle, aux Etats-Unis.

En vacances. Miles M. Bédard et M. Crochétier, MM. Ch. Ed. Bernier, L. Paris, H. Bergeron et R. Landry.

Mlle Marguerite Paris vient de quitter le monde pour entrer au noviciat des Soeurs Contemplatives de la Congrégation des Soeurs Servantes de Jésus-Marie, à Hull. Nous lui souhaitons la santé et la persévérance.

M. et Mme Ad. Jacques et leurs enfants à Victoriaville et St-Rosaire.

MM. et Mmes Omer et Ernest Lecomte et Mlle R. Lecomte, à Warwick.

Mlle B. Dubois, de retour de quelques mois passés à Montréal.

MM. et Mmes M. Savoie et Ant. Paillé, à St-Sophie.

M. Mme J.-B. Dubois et leur fille, Mlle Blanche, à Bécancour.

MM. O. et W. Lecomte, à Lyster.

M. et Mme Ovide Nobert, M. et Mme J.-B. Dubois, M. et Mme Ch.

Aug. Nobert, Mlle B. Dubois et M. Emile Nobert, à Princeville.

Mme E.-M. Daigle, aux Etats-Unis.

En vacances. Miles M. Bédard et M. Crochétier, MM. Ch. Ed. Bernier, L. Paris, H. Bergeron et R. Landry.

Mlle Marguerite Paris vient de quitter le monde pour entrer au noviciat des Soeurs Contemplatives de la Congrégation des Soeurs Servantes de Jésus-Marie, à Hull. Nous lui souhaitons la santé et la persévérance.

M. et Mme Ad. Jacques et leurs enfants à Victoriaville et St-Rosaire.

MM. et Mmes Omer et Ernest Lecomte et Mlle R. Lecomte, à Warwick.

Mlle B. Dubois, de retour de quelques mois passés à Montréal.

MM. et Mmes M. Savoie et Ant. Paillé, à St-Sophie.

M. Mme J.-B. Dubois et leur fille, Mlle Blanche, à Bécancour.

MM. O. et W. Lecomte, à Lyster.

M. et Mme Ovide Nobert, M. et Mme J.-B. Dubois, M. et Mme Ch.

Aug. Nobert, Mlle B. Dubois et M. Emile Nobert, à Princeville.

Mme E.-M. Daigle, aux Etats-Unis.

En vacances. Miles M. Bédard et M. Crochétier, MM. Ch. Ed. Bernier, L. Paris, H. Bergeron et R. Landry.

Mlle Marguerite Paris vient de quitter le monde pour entrer au noviciat des Soeurs Contemplatives de la Congrégation des Soeurs Servantes de Jésus-Marie, à Hull. Nous lui souhaitons la santé et la persévérance.

M. et Mme Ad. Jacques et leurs enfants à Victoriaville et St-Rosaire.

MM. et Mmes Omer et Ernest Lecomte et Mlle R. Lecomte, à Warwick.

Mlle B. Dubois, de retour de quelques mois passés à Montréal.

MM. et Mmes M. Savoie et Ant. Paillé, à St-Sophie.

M. Mme J.-B. Dubois et leur fille, Mlle Blanche, à Bécancour.

MM. O. et W. Lecomte, à Lyster.

M. et Mme Ovide Nobert, M. et Mme J.-B. Dubois, M. et Mme Ch.

Aug. Nobert, Mlle B. Dubois et M. Emile Nobert, à Princeville.

Mme E.-M. Daigle, aux Etats-Unis.

En vacances. Miles M. Bédard et M. Crochétier, MM. Ch. Ed. Bernier, L. Paris, H. Bergeron et R. Landry.

Mlle Marguerite Paris vient de quitter le monde pour entrer au noviciat des Soeurs Contemplatives de la Congrégation des Soeurs Servantes de Jésus-Marie, à Hull. Nous lui souhaitons la santé et la persévérance.

M. et Mme Ad. Jacques et leurs enfants à Victoriaville et St-Rosaire.

MM. et Mmes Omer et Ernest Lecomte et Mlle R. Lecomte, à Warwick.

M. et Mme Ad. Jacques et leurs enfants à Victoriaville et St-Rosaire.

MM. et Mmes Omer et Ernest Lecomte et Mlle R. Lecomte, à Warwick.

Mlle B. Dubois, de retour de quelques mois passés à Montréal.

MM. et Mmes M. Savoie et Ant. Paillé, à St-Sophie.

M. Mme J.-B. Dubois et leur fille, Mlle Blanche, à Bécancour.

MM. O. et W. Lecomte, à Lyster.

M. et Mme Ovide Nobert, M. et Mme J.-B. Dubois, M. et Mme Ch.

Aug. Nobert, Mlle B. Dubois et M. Emile Nobert, à Princeville.

Mme E.-M. Daigle, aux Etats-Unis.

En vacances. Miles M. Bédard et M. Crochétier, MM. Ch. Ed. Bernier, L. Paris, H. Bergeron et R. Landry.

Mlle Marguerite Paris vient de quitter le monde pour entrer au noviciat des Soeurs Contemplatives de la Congrégation des Soeurs Servantes de Jésus-Marie, à Hull. Nous lui souhaitons la santé et la persévérance.

M. et Mme Ad. Jacques et leurs enfants à Victoriaville et St-Rosaire.

MM. et Mmes Omer et Ernest Lecomte et Mlle R. Lecomte, à Warwick.

Mlle B. Dubois, de retour de quelques mois passés à Montréal.

MM. et Mmes M. Savoie et Ant. Paillé, à St-Sophie.

M. Mme J.-B. Dubois et leur fille, Mlle Blanche, à Bécancour.

MM. O. et W. Lecomte, à Lyster.

M. et Mme Ovide Nobert, M. et Mme J.-B. Dubois, M. et Mme Ch.

Aug. Nobert, Mlle B. Dubois et M. Emile Nobert, à Princeville.

Mme E.-M. Daigle, aux Etats-Unis.

En vacances. Miles M. Bédard et M. Crochétier, MM. Ch. Ed. Bernier, L. Paris, H. Bergeron et R. Landry.

Mlle Marguerite Paris vient de quitter le monde pour entrer au noviciat des Soeurs Contemplatives de la Congrégation des Soeurs Servantes de Jésus-Marie, à Hull. Nous lui souhaitons la santé et la persévérance.

M. et Mme Ad. Jacques et leurs enfants à Victoriaville et St-Rosaire.

MM. et Mmes Omer et Ernest Lecomte et Mlle R. Lecomte, à Warwick.

Mlle B. Dubois, de retour de quelques mois passés à Montréal.

MM. et Mmes M. Savoie et Ant. Paillé, à St-Sophie.

M. Mme J.-B. Dubois et leur fille, Mlle Blanche, à Bécancour.

MM. O. et W. Lecomte, à Lyster.

M. et Mme Ovide Nobert, M. et Mme J.-B. Dubois, M. et Mme Ch.

Aug. Nobert, Mlle B. Dubois et M. Emile Nobert, à Princeville.

Mme E.-M. Daigle, aux Etats-Unis.

En vacances. Miles M. Bédard et M. Crochétier, MM. Ch. Ed. Bernier, L. Paris, H. Bergeron et R. Landry.

Mlle Marguerite Paris vient de quitter le monde pour entrer au noviciat des Soeurs Contemplatives de la Congrégation des Soeurs Servantes de Jésus-Marie, à Hull. Nous lui souhaitons la santé et la persévérance.

M. et Mme Ad. Jacques et leurs enfants à Victoriaville et St-Rosaire.

MM. et Mmes Omer et Ernest Lecomte et Mlle R. Lecomte, à Warwick.

Mlle B. Dubois, de retour de quelques mois passés à Montréal.

MM. et Mmes M. Savoie et Ant. Paillé, à St-Sophie.

M. Mme J.-B. Dubois et leur fille, Mlle Blanche, à Bécancour.

MM. O. et W. Lecomte, à Lyster.

M. et Mme Ovide Nobert, M. et Mme J.-B. Dubois, M. et Mme Ch.

Aug. Nobert, Mlle B. Dubois et M. Emile Nobert, à Princeville.

Mme E.-M. Daigle, aux Etats-Unis.

En vacances. Miles M. Bédard et M. Crochétier, MM. Ch. Ed. Bernier, L. Paris, H. Bergeron et R. Landry.

Mlle Marguerite Paris vient de quitter le monde pour entrer au noviciat des Soeurs Contemplatives de la Congrégation des Soeurs Servantes de Jésus-Marie, à Hull. Nous lui souhaitons la santé et la persévérance.

M. et Mme Ad. Jacques et leurs enfants à Victoriaville et St-Rosaire.

MM. et Mmes Omer et Ernest Lecomte et Mlle R. Lecomte, à Warwick.

Mlle B. Dubois, de retour de quelques mois passés à Montréal.

MM. et Mmes M. Savoie et Ant. Paillé, à St-Sophie.

M. Mme J.-B. Dubois et leur fille, Mlle Blanche, à Bécancour.

MM. O. et W. Lecomte, à Lyster.

M. et Mme Ad. Jacques et leurs enfants à Victoriaville et St-Rosaire.

MM. et Mmes Omer et Ernest Lecomte et Mlle R. Lecomte, à Warwick.

Mlle B. Dubois, de retour de quelques mois passés à Montréal.

MM. et Mmes M. Savoie et Ant. Paillé, à St-Sophie.

M. Mme J.-B. Dubois et leur fille, Mlle Blanche, à Bécancour.

MM. O

SCENES DRAMATIQUES AU CONGRES EUCHARISTIQUE

Dans plusieurs endroits de l'Ulster, des pèlerins catholiques qui se rendaient au Congrès de Dublin sont assaillis par des fanatiques — La police doit calmer les orangistes — Allocution du Pape — Dernières cérémonies.

Belfast, 27 (Spécial). — Le départ des pèlerins pour le congrès eucharistique a provoqué dans l'Ulster, où les orangistes sont en majorité, des scènes de violence qui attestent le fanatisme de ces derniers. C'est à Ballymena que les désordres furent les plus graves. Comme les catholiques en route pour le Congrès allaient prendre le train pour Dublin, ils furent assaillis à coups de pierres. Des femmes eurent leurs chapeaux arrachés et leurs ombrelles brisées. Les vitres des wagons volèrent en éclats blessant plusieurs personnes.

A Belfast, Larne et Coleraine les catholiques en partance furent aussi assaillis. A Donemara, dans le comté de Tyrone, les couleurs papales et celles du Congrès furent descendues et brûlées. A Belfast la police dut charger à la baïonnette pour refouler les orangistes, comme ils attaquaient les tramways bondés de pèlerins en route pour la gare où ils devaient s'embarquer pour Dublin.

Plus de vingt personnes ont été blessées au cours de ces diverses manifestations dans l'Ulster.

S. S. PIE XI
Rome, 27 (Spécial). Voici le texte de l'allocution irradiée hier par le pape à l'intention des congressistes du Dublin, comme s'achevait l'inoubliable congrès eucharistique. L'état de l'atmosphère, d'abord défavorable à la radiodiffusion, s'était amélioré, et l'allocution du Saint-Père eût été toute entendue à Dublin, sans le vomissement malencontreux qui se fit entendre à ce moment-là. Le pape s'exprima en latin.

"Mes fils bien-aimés dans le Christ, dit-il, je suis avec vous. On ne d'aurait le suis avec vous comme un père au milieu de ses fils exultants afin d'avoir, non seulement par l'intermédiaire de notre légat papal mais par moi-même également une certaine participation, à votre joie et à votre triomphe eucharistiques."

"Je suis ensuite avec vous, suppliant et priant le Très-Haut pour qu'il nous accorde dans cette grande tribulation des peuples les dons de l'union et de la paix, dons qui sont de fait indiqués dans le mystère de l'Eucharistie."

"Finalement notre cœur et nos larmes s'ouvrent pour vous, afin de vous exprimer nos félicitations et vous donner avec une affection toute spéciale notre bénédiction apostolique."

"Par les prières et les mérites de la Bienheureuse Vierge Marie, reine d'Irlande, du bienheureux Michel, Archange, du bienheureux Jean-Baptiste, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, du bienheureux patron Patrick, et des saints de l'Irlande et de tous les saints, puisse la bénédiction du Dieu Tout-Puissant, du Père, du Fils et du Saint-Esprit descendre sur vous, sur votre Irlande bien-aimée, et demeurer toujours avec vous."

DUBLIN, 27 — (Spécial). — Le congrès eucharistique s'est terminé hier par une messe en plein air, à laquelle pas moins d'un million de personnes a assisté dans Phoenix Park, et par une procession où les hommes à eux seuls étaient au nombre de 250,000. (Suite à la page 15, 3e col.)

Chute mortelle

Hyannis, Mass., 27. — (P.C.) — Un avion amphibie a chuté hier sur le rivage de West Pond. Le pilote, Foye M. Murphy, 32 ans, avocat considérable de Boston, s'est tué dans cette chute, et sa femme s'est blessée.

La délégation irlandaise

Ottawa, 27. — (P. C.) — On a appris officiellement hier soir que M. de Valéra avait laissé entendre la veille qu'il ne pourrait venir en personne à la conférence d'Ottawa. La délégation de l'Etat libre aura en conséquence à la tête Sean-T. O'Kelly, vice-président du conseil, et sera composée en outre de MM. Sean Kemaas, ministre de l'industrie et du commerce, et James Ryan, ministre de l'agriculture. La délégation irlandaise, y compris les aviateurs techniques, comprendra 23 membres.

Trois morts

Charlottetown, 27. — (P. C.) — Une embarcation portant trois jeunes filles ou fillettes a chaviré hier soir dans Foxley River. Deux jeunes gens, Albert Adams, 21 ans, et Edward Lidstone, 18, qui s'étaient portés au secours, perdirent la vie en même temps qu'une fillette de 12 ans, tandis que les trois autres, aidées par eux, finissaient par se sauver.

A THETFORD



S. Ex. Mgr J.-A. LANGLOIS, évêque de Valleyfield, a présidé hier, une cérémonie d'ordination.

Fatal accident

St-Denis, 27. — (D.N.C.) — M. Camille Garon, fils de M. Ignace Garon, s'est fait frapper à la figure par un éclat de bois poussé par une scie ronde et quelques heures après M. Camille Levesque de Kamouraska, au même endroit chez M. Ignace Garon, s'est fait couper les quatre doigts de la main droite par la même scie. Le médecin demandé en toute hâte l'a transporté à l'hôpital de la Rivière-du-Loup pour lui procurer les soins.

Les routes de Québec au Saguenay

En sortant de Saint-Joachim, la route escalade les montagnes et, pendant plus de soixante-dix milles, passe à des altitudes qui varient de trois mille pieds à quinze ou vingt pieds au-dessus du niveau du fleuve. Cette basse altitude ne se trouvant qu'en deux endroits, à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie, où la route se rapproche du fleuve Saint-Laurent. Ce voyage au sommet des montagnes à travers un territoire voisin du célèbre Parc National des Laurentides, permet au visiteur d'admirer la merveilleuse beauté des paysages nombreux et variés, l'immensité des horizons toujours nouveaux et, par des éclaircies dans la forêt, soit le sommet boisé des montagnes lointaines ou encore le cours majestueux du superbe Saint-Laurent qui, à mesure qu'il s'éloigne de Québec, s'élargit sans cesse et prend véritablement l'aspect d'une mer intérieure.

LA SECTION SAINT-SIMEON - CHICOUTIMI

La région que traverse la section Saint-Siméon-Chicoutimi de la route du Tour du Lac Saint-Jean est très accidentée. Longue de 96 milles, cette partie de la route traverse de part en part la chaîne des Laurentides; on y trouve de fortes côtes et le chemin est en réalité une succession presque ininterrompue de montées, de descentes et de tournants.

Au point de vue du pittoresque, toutefois, la région est inépuisable. Il y a des panoramas magnifiques sur tout le parcours, formé de hautes montagnes tour à tour nues et boisées, et de profondes vallées. La solitude de la traversée entre Saint-Siméon et Chicoutimi est coupée par les paroisses de Petit-Saguenay, de l'Anse Saint-Jean et de Saint-Félix-d'Otis. La route ne fait que toucher à la paroisse de l'Anse-Saint-Jean, cette paroisse s'étendant perpendiculairement sur près de cinq milles. On y accède par un beau chemin de gravier. Les panoramas y sont de toute beauté. La paroisse de colonisation de Petit-Saguenay s'étend sur une distance de plus de seize milles et est formée de onze groupes d'habitations s'échelonnant à travers les montagnes. Le cinquième groupe forme le village.

CONDITION DE LA ROUTE

Les deux sections que nous venons de décrire sont dotées de routes de première classe. De Québec à Saint-Joachim, une distance de 27 milles, le chemin est pavé en béton bitumineux et très beau. De Saint-Joachim à Grande-Baie, la distance de 108 milles est en gravier d'excellente qualité, sauf à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie, où l'on rencontre du pavage dur. La balance de la route de Grande-Baie à Chicoutimi, soit 14 milles est en béton bitumineux.

LA SECTION QUEBEC-HEBERTVILLE

La section Québec-Hébertville, via le Parc National des Laurentides, est celle qui intéressera le plus les voyageurs par sa nouveauté et l'aspect grandiose des lieux. La distance entre Québec et le village d'Hébertville, point de raccordement avec la route du tour du lac Saint-Jean, est de 139 milles. La durée du trajet est d'environ six heures.

De Québec à Notre-Dame-des-Laurentides (10 milles) le chemin est en macadam et excellent. De cette localité aux "Fourches de Saint-Adolphe", à l'entrée des montagnes, le chemin est en gravier, large et très beau. La distance de Québec est de 21 milles.

Aux "Fourches de Saint-Adolphe" commence le chemin du lac Saint-Jean proprement dit ou "ancien chemin des Poteaux".

A partir de cet endroit, les vingt-cinq premiers milles ont été pavés en gravier et en pierre concassée. Le chemin est très beau.

Au bout de ces vingt-cinq milles, c'est-à-dire vers le mille 46, le chemin devient plus étroit et légèrement plus accidenté. La surface est partie en gravier, partie en terre jaune. Il y a de très belles sections où l'on peut voyager à bonne allure, et d'autres où il faut conduire plus lentement et plus prudemment. Il y a des sections où il a fallu aménager des rencontres de place en attendant l'élargissement.

Toute la route est entretenue régulièrement par des patrouilles de cantonniers et elle est passable en tout temps.

Toutefois, vu les courbes dangereuses, d'assez fortes côtes (surtout au nord du lac Jacques-Cartier), la solitude et le manque de relatif d'accommodation, il faut voyager avec attention et ne commettre aucune imprudence. Il est bon, en cas de pluies prolongées, de se munir de chaînes. Le voyage n'est pas recommandé la nuit.

Les cantonniers du département de la voirie parcourent la route chaque jour et, de son côté, le département des terres et forêts opère des patrouilles régulières sur toute la longueur de la route dans le Parc. Les deux départements ci-dessus mentionnés prêtent volontiers assistance en cas de besoin.

L'espace entre les dernières habitations de Stoneham et les premières maisons de Notre-Dame-d'Hébert-

St-Albans, Vt., 27. — Recueilli par un agent qui l'avait trouvé cherchant la solution d'un problème de mots croisés, à la lueur d'un réverbère, dans la rue, à trois heures du matin, Thomas Boisvert, de Lowell, Mass., fut conduit au poste de police, où il fut placé dans une cellule sous accusation d'ivresse.

ville couvre une distance de 115 milles, soit du mille 21 au mille 136. On pourra, en temps normal, parcourir cette distance en quatre heures et demie, ou cinq heures.

La plaine du lac Saint-Jean commence au mille 136. Le chemin est très beau jusqu'au village de Notre-Dame-d'Hébertville (mille 139).

Dans le Parc. — De l'entrée du bois (3-1-2 milles au nord de Stoneham) à sa sortie près d'Hébertville la route traverse une région sauvage, solitaire, coupée de place en place de quelques camps de compagnies forestières, du département de la voirie, du département des terres et du département de la colonisation. Il y a

quelques postes plus importants, par exemple à l'entrée du Parc, au lac Jacques-Cartier, au "Crique Côté", au "Dépot de Québec" et à la sortie du Parc.

La route suit approximativement la ligne de transmission de la Compagnie Shawinigan Water & Power. Règle générale, le paysage est composé de successions de montagnes, dont les plus hautes se trouvent au nord du lac Jacques-Cartier. La route pénètre plutôt rarement la forêt touffue, le paysage se composant généralement de larges clairières avec fond de montagnes. Il y a de fort beaux panoramas, particulièrement avant l'entrée du bois (au nord de Stoneham), près du lac

des Roches, le long du lac Jacques-Cartier et sur le sommet de la côte de la rivière Upika.

Permis de passage dans le Parc. — Le Parc National des Laurentides est sous la surveillance du département des terres et forêts, et il faut un laissez-passer pour y avoir accès. Ces permis sont obtenus aux "barrières" du Parc, tant du côté de Québec que du côté du lac Saint-Jean. Il n'est pas nécessaire de se munir de permis avant de quitter Québec ou le lac Saint-Jean. Les gardiens des barrières, après avoir pris note des noms, adresses et autres renseignements concernant les occupants de l'automobile, remettent au conducteur une pancarte

gommée marquée LAC ST-JEAN ou QUEBEC, suivant que le point de destination sera le lac Saint-Jean ou Québec. Cette carte sera fixée à la glace de l'automobile et sera le laissez-passer officiel. On la remettra au garde-barrière à la sortie opposée du Parc. Ces laissez-passer ne sont remis qu'à ceux qui se rendent directement soit au lac Saint-Jean, soit à Québec. Pour séjourner dans le Parc, il faut un permis spécial. Le département des terres désire rendre le passage dans le Parc aussi agréable que possible et éviter toute tracasserie aux visiteurs; mais ceux-ci voudront bien répondre aux gardes-barrières qui pourraient leur faire signe d'arrêter en cours de route.

Les garde-forestiers sont les protecteurs de la forêt et du public voyageur.

Restrictions. — Il n'est pas permis de fumer la cigarette ou le cigare dans le Parc. On peut y fumer la pipe, pourvu que l'on ne soit pas en mouvement. Il n'est en aucun cas permis de faire du feu. Vu les dangers d'incendie, on est prié d'exercer la plus grande prudence à cet égard.

On ne peut chasser dans le Parc, ni y entrer avec une arme à feu quelconque.

On ne peut y pêcher sans un permis spécial du département de la colonisation, de la chasse et de la pêche ni y apporter d'agès de pêche sans

se permis. Le département de la colonisation opère dans le Parc des camps-hôtels à l'usage des touristes qui veulent y faire la pêche, et il organise des expéditions. Pour tous renseignements à ce sujet, on doit s'adresser directement à ce département, à Québec.

Repas. — Les hôtels du département de la colonisation étant réservés exclusivement à l'usage des groupes organisés par ce département, on ne peut se procurer de repas dans le Parc. Il faut donc y manger froid et se munir en conséquence du nécessaire.

Gazoline et téléphone. — On peut, en cas d'urgence, se procurer de la gazoline dans le Parc et faire usage du téléphone.

Les touristes sont invités à se procurer au Bureau du Tourisme, à Québec, avant de partir, un guide du Parc, qui leur fournira la liste des principaux points de repère, ainsi que les endroits où l'on peut obtenir de la gazoline et faire usage du téléphone.



UN SUCCÈS que nous préparions depuis DES ANNÉES

Il fallut aux laboratoires de produits pétroliers les plus complets et les plus modernes au monde, des années de recherches, d'épreuves et de vérifications, pour rendre possible la Gazoline 3-Star ★ ★ ★ Mais il n'a fallu à celle-ci que quelques mois pour atteindre un degré de popularité que jamais jusqu'ici aucune autre gazoline n'a connu ★ ★ ★ La Gazoline 3-Star Imperial ne détone pas ★ ★ ★ Elle assure un meilleur millage et une performance plus souple ★ ★ ★ Son accélération est foudroyante ★ ★ ★ Elle ne cause pas d'ennui par le carbone et les dépôts gommeux ★ ★ ★ Elle produit tout simplement une énergie débordante, qui vous emporte comme un bolide sur les grandes routes où vous permet de rouler avec souplesse à travers les rues encombrées des grandes villes ★ ★ ★ La 3-Star Imperial est fabriquée au Canada et se vend au prix ordinaire. Essayez-la et vous comprendrez pourquoi tout le monde l'aime.

GAZOLINE

3

Tout le monde l'aime

STAR IMPERIAL

FABRIQUEE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Cette année, l'Imperial Oil offre gratis à tous les automobilistes une nouvelle carte routière—différente et supérieure à toute autre carte routière jamais publiée au Canada. Votre copie gratuite vous attend à la Pompe Verte portant la Boule Rouge Imperial.

CHEZ LES OUVRIERS

Bourse du Travail
DEMAIN: Union Nationale des charpentiers menuisiers de Québec, Inc.
Au Secrétaire:
CE SOIR: Le Conseil des Métiers de la construction des Syndicats Catholiques de Québec, Inc. Association des maréchaux ferrants de Québec. La Caisse Populaire. Le Cercle d'études Jésus-Ouvrier. Salle Club des Marchands.
CE SOIR: Union Internationale

UNE FEMME EST ACCUSEE DE MEURTRE

Mme Cora Reynolds, âgée de 71 ans, devra subir son procès, pour meurtre d'Alexander Stewart, un fermier, mort empoisonné avec cyanure de potasse.

Concord, N.-H., 27.—Une femme de 71 ans, Mme Cora Reynolds, devra subir son procès pour le meurtre d'Alexander Stewart dont elle était la ménagère à Wilmot et qui mourut, le 9 juin dernier, empoisonné par du cyanure de potasse.

Mme Reynolds était de son propre gré en observation à l'hôpital d'Etat des aliénés et le docteur Charles H. Dolloff la déclara saine d'esprit. Immédiatement Wilmouth A. Colby, procureur du comté, annonça qu'elle serait mise en accusation pour meurtre au premier degré.

Calme et gaie, la vieille dame qui est venue à des enfants, causa avec son fils dans une pièce particulière de l'hôpital. Ce fils, Mme Reynolds de Boston, est avocat et défendra sa mère quand le procès s'ouvrira.

Le docteur Dolloff refusa de permettre aux journalistes d'avoir une entrevue avec Mme Reynolds quand il eût émis un certificat à l'effet qu'elle était saine d'esprit.

Stewart, fermier, âgé de Wilmot, fut vu pour la dernière fois par un enfant comme il sortait en chancelant de chez lui et appelait au secours. Mme Reynolds partit pour Boston l'après-midi de la mort de Stewart mais on l'y retrouva et elle revint après l'analyse des vivres trouvés dans la cuisine de Stewart.

Le procureur Colby rapporta que l'enquête révéla que Stewart et Mme Reynolds avaient eu une querelle immédiate avant la mort du premier.

M. Raynaud sénateur
 Carcassonne, France, 27. (P. A.)—Maurice Raynaud, membre du parti radical, a été élu, hier, sénateur pour le département de l'Aube, obtenant 40 voix de majorité contre son adversaire, un socialiste. M. Raynaud succède au sénateur Maurice Sarraut, directeur de "La Dépêche", de Toulouse, démissionnaire.

ANNIVERSAIRE



SIR ROBERT BORDEN a célébré, hier, le 78^e anniversaire de sa naissance.

Votre Hernie

Gêne Votre Travail

Dans un journal médical, un médecin proclame: "La capacité de travail de personnes atteintes de hernies est diminuée de 15 à 50 pour cent." Pourquoi subir un tel désavantage? Des piles d'attestations légales, officielles, le prouvent. Les succès obtenus par l'usage des Plapao-Pads Adhésifs de Stuart sans interruption de travail.

Les Plapao-Pads s'adaptent au corps sans courroies, boucles ou ressorts — faciles à appliquer — peu coûteux. Conservez-vous en essayant le Plapao à nos frais. Envoyez-nous ce coupon aujourd'hui.

Envoi du Facteur "PLAPO" GRATUIT!
 EXPÉRIENCE DE CHIRON AUJOURD'HUI!
 Plapao Laboratories, Inc.,
 375 Stuart Bldg., St. Louis, Mo.
 Pour recevoir l'essai GRATUIT DE PLAPO et le livre illustré sur la hernie — sans frais pour ceci — ni même en plus tard.

Nom _____
 Adresse _____

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	\$4.00
En ville, par année	\$5.00
En ville, par mois	\$0.50
Aux Etats-Unis	\$4.00
En Europe	\$10.00

HON. MERCIER PROFESSEUR D'OPTIMISME

Le ministre des Terres et Forêts, parlant devant les techniciens des Trois-Rivières, déclare que le monde sortira de la crise actuelle plus fort et plus expérimenté — L'école à Papeterie.

Trois-Rivières, 27.—(De notre correspondant) — Il n'y a rien de nouveau dans cette crise que nous traversons à déclarer hier soir l'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, nous avons maintes fois passé par des périodes de dépression semblables à celle que nous traversons, nous avons toujours réussi à en sortir plus vigoureux qu'avant.

L'industrie du bois dans notre province dut subir des périodes difficiles en 1921 et en 1930, mais jetons un regard sur les Etats-Unis, pays qui peut justement se vanter d'être l'un des plus riches du monde; en 1930, 350 banques y faillirent. Plus tard, dans le même pays, 150 compagnies de chemins de fer firent également faillite au cours d'une crise terrible qui avait failli emporter toute la structure économique du monde entier. Un peu plus tard, l'industrie métallurgique subit les assauts d'une dépression économique de même nature et le peuple entier fut alarmé; mais chaque fois le monde économique s'est relevé avec plus de vigueur.

Plusieurs centaines de personnes ont leçons inoubliables dont on doit tirer parti. Parfois ces crises ne naissent fin que lorsque le monde était (Suite à la page 13, 4^e col.)

St-Jean, P. Q., 27.—(D. N. C.)—Richard Forget, restaurateur d'Iberville, a été gravement blessé d'une balle tirée par un bandit hier soir — Deux hommes lui volent une somme de \$12.

St-Jean, P. Q., 27.—(D. N. C.)—Richard Forget, restaurateur, 12, neuvième avenue, Iberville, a été gravement blessé par une balle tirée par un bandit hier soir. Le bandit a été vu sortir de la boutique à 6 heures 20 hier soir. Les hommes avaient pris \$12 dans le tiroir-caisse et ils quittaient les lieux lorsque l'un d'eux se retourna et fit feu sur le restaurateur. Forget a été transporté à sa demeure, en arrière du restaurant et le docteur Oscar Laberge, coroner du district, le traite.

Le Dr Laberge a déclaré, hier après-midi que la balle qui a atteint Forget est du calibre 44. Elle entra par le côté gauche du corps et, après avoir passé entre les côtes, elle vint se loger dans un tiroir en arrière du comptoir. La balle n'a pas touché aux intestins et on ne désespère pas de sauver le malheureux restaurateur.

Le chef des détectives provinciaux, Louis J. Gauthier, a été avisé de l'attentat et trois hommes ont été dépêchés sur les lieux. Après avoir examiné l'intérieur du restaurant ils trouvèrent le projectile logé dans le bois d'un tiroir. Le tiroir-caisse avait été emporté par les bandits.

Forget a raconté aux détectives que les deux hommes avaient été vus, à l'instar de son restaurant, quelques minutes avant six heures. Il y avait alors plusieurs personnes dans le café. A 6 heures 20, aussitôt que Forget fut seul, ils entrèrent.

"Nous sommes de Chicago, et nous tuons à la moindre résistance", dit l'un d'eux, en français. Ils ordonnèrent ensuite à Forget de lever les mains et de rester où. Pendant que l'un menaçait Forget de son revolver, l'autre allait s'emparer du tiroir-caisse. Il marchait vers la porte quand Forget abaissa les mains. Le bandit qui surveillait, craignant de la résistance, tira. Forget s'abattit sur le parquet. Les deux hommes eurent le temps de se sauver avant qu'une foule de personnes ne les arrête.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

UN TENTATIF CRIMINEL A SAINT-JEAN

Richard Forget, restaurateur d'Iberville, a été gravement blessé d'une balle tirée par un bandit hier soir — Deux hommes lui volent une somme de \$12.

St-Jean, P. Q., 27.—(D. N. C.)—Richard Forget, restaurateur, 12, neuvième avenue, Iberville, a été gravement blessé par une balle tirée par un bandit hier soir. Le bandit a été vu sortir de la boutique à 6 heures 20 hier soir. Les hommes avaient pris \$12 dans le tiroir-caisse et ils quittaient les lieux lorsque l'un d'eux se retourna et fit feu sur le restaurateur. Forget a été transporté à sa demeure, en arrière du restaurant et le docteur Oscar Laberge, coroner du district, le traite.

Le Dr Laberge a déclaré, hier après-midi que la balle qui a atteint Forget est du calibre 44. Elle entra par le côté gauche du corps et, après avoir passé entre les côtes, elle vint se loger dans un tiroir en arrière du comptoir. La balle n'a pas touché aux intestins et on ne désespère pas de sauver le malheureux restaurateur.

Le chef des détectives provinciaux, Louis J. Gauthier, a été avisé de l'attentat et trois hommes ont été dépêchés sur les lieux. Après avoir examiné l'intérieur du restaurant ils trouvèrent le projectile logé dans le bois d'un tiroir. Le tiroir-caisse avait été emporté par les bandits.

Forget a raconté aux détectives que les deux hommes avaient été vus, à l'instar de son restaurant, quelques minutes avant six heures. Il y avait alors plusieurs personnes dans le café. A 6 heures 20, aussitôt que Forget fut seul, ils entrèrent.

"Nous sommes de Chicago, et nous tuons à la moindre résistance", dit l'un d'eux, en français. Ils ordonnèrent ensuite à Forget de lever les mains et de rester où. Pendant que l'un menaçait Forget de son revolver, l'autre allait s'emparer du tiroir-caisse. Il marchait vers la porte quand Forget abaissa les mains. Le bandit qui surveillait, craignant de la résistance, tira. Forget s'abattit sur le parquet. Les deux hommes eurent le temps de se sauver avant qu'une foule de personnes ne les arrête.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

Plusieurs personnes de la localité furent interrogées et il ressort de l'interrogatoire que les deux hommes demeurent tout près. Ils seront arrêtés d'une minute à l'autre.

Forget a déclaré aux agents qu'il pourrait reconnaître les deux bandits si on les lui amenait. Il en a donné une maigre description, cependant.

A CHACUN LE SIEN !



MAIS LAIT

SANS même toucher à rien d'autre chose dans ce dessin, il est possible de tirer une ligne allant de la souris au fromage, du coq au lait, du chat au lait et du perroquet au biscuit. Pouvez-vous faire cela ? N'oubliez pas — il ne faut absolument pas toucher ou traverser une autre ligne quelconque. Servez-vous d'un crayon et faites des lignes légères pour commencer; elles pourront mieux s'effacer au besoin.

St-Adalbert

Décès
 Le 13 mai, est décédé à la maison-mère des Petits Soeurs de la Ste-Famille de Sherbrooke, Sh. Ste-Marthe de Jésus (née Julie Castonguay), fille de M. Léon Castonguay de cette paroisse.

La jeune religieuse était âgée de 26 ans seulement. Elle fut toujours dit-on, un modèle d'édification pour toute la communauté. Et pendant les quelques années qu'elle passa dans le monde, tous furent témoin de la vie angélique que menait cette jeune fille, les vertus qu'elle possédait nous faisaient admirer la grandeur de cette âme.

Elle laisse dans le deuil, son père et sa mère, M. et Mme Léon Castonguay; quatre sœurs: Mme Alfred Deschênes (Marie), de Compton; Mme Jean-Baptiste Guilmette (Philomène), de Sherbrooke; Mme Alphonse Bell (Marie-Rose), de Rock Forest, Sherbrooke; et Cécile de cette paroisse; deux frères: MM. Albert Castonguay, de Bras d'Apic, L'Islet, et Alphonse, de St-Adalbert. Elle laisse aussi plusieurs oncles et tantes ainsi que plusieurs neveux et nièces.

A la communauté ainsi qu'à la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

Rapports
 —M. et Mme Noé Bérubé annoncent la naissance d'un fils, baptisé le 5. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Joncas.

—M. et Mme Clotilde Nadeau, un fils, parrain, M. Alfred Nadeau; marraine, Mlle Françoise Nadeau, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Léon Castonguay sont revenus après avoir passé une quinzaine de jours à Sherbrooke où ils ont assisté aux funérailles de leur fille, Soeur Ste-Marthe de Jésus.

—M. le curé P. Pelletier ainsi que sa sœur Mlle Emma sont allés visiter leurs parents à St-Pascal le 13.

—M. et Mme Edmond Castonguay sont allés à Ste-Anne-de-la-Pocatière dernièrement.

—Mme Gérard Castonguay est revenue, après avoir passé une huitaine chez ses parents à Ste-Perpétue.

—Mlle Gabrielle Castonguay nous a quitté pour aller travailler à l'hôpital St-Michel Archange à Québec.

—Mme Aldéric Lajoie était chez son beau-frère, M. Elzéar Ancil ces jours derniers.

—M. et Mme Agidas Leblanc, de St-Pamphile, étaient en visite chez M. Jos. Leclerc, dimanches le 5.

—M. et Mme Théoanne Gosselin, de L'Islet, étaient en visite chez M. Georges Lagacé.

—M. Léonard Maro, de L'Islet, était en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, étaient en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, étaient en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, étaient en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, étaient en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, étaient en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, étaient en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, étaient en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, étaient en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, étaient en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, étaient en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, étaient en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, étaient en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, étaient en visite chez M. Edmond Castonguay le 9.

A CHACUN LE SIEN !



MAIS LAIT

SANS même toucher à rien d'autre chose dans ce dessin, il est possible de tirer une ligne allant de la souris au fromage, du coq au lait, du chat au lait et du perroquet au biscuit. Pouvez-vous faire cela ? N'oubliez pas — il ne faut absolument pas toucher ou traverser une autre ligne quelconque. Servez-vous d'un crayon et faites des lignes légères pour commencer; elles pourront mieux s'effacer au besoin.

Baie Saint-Paul

Décès
 —Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Wilfrid Tremblay, veuf de Vitaline Simard, décédé jeudi le 9 juin. Il était âgé de 82 ans. Il laisse pour pleurer sa perte sept enfants, Mme Alphonse Morin, (Emma) de Jonquière; Mme Jos. Boivin, (Marie) de Baie-St-Paul; Mme Victor Boily (Laura) de Port-Arthur; Mme Joseph Simard (Augustine), de Montréal; Mlle Lucie Tremblay, de Baie-St-Paul; Mme Edouard Tremblay, (Léonide) d'Albanel; MM. Oreste et Emile Tremblay, de Baie, St-Paul aussi un grand nombre de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille.

—Est décédé également Mme Oveline Tremblay, épouse de Thomas Tremblay, décédé le 14 juin. Elle était âgée de 48 ans. Outre son époux elle laisse pour la pleurer deux enfants.

—M. et Mme Adrien Dufour ont eu la douleur de perdre leur fille Collette, à l'âge de 2 ans, 8 mois.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

Baptêmes
 —J.-Benjamin-Louis-Marie, fils de Clément Tremblay et Alice Simard, parrain Joseph Tremblay, marraine, Alexina Côté.

—Marie-Dolores-Gemma, fille de feu Wilfrid Simard et Marie-Anne Biron, parrain et marraine, M. et Mme Charles Eouchard.

—Marie-Ursule-Ghislaine, fille de Edouard Girard et Emma Fortin, parrain Paul Girard, cousin, marraine, Lucille Girard, sœur de l'enfant.

—Joseph-Charles-Albert, fils de Albert Fillon et Cécile Bouchard, parrain Albert Tremblay, marraine Julia Fillon.

—Joseph-Gérard-Charles-Patrice, fils de Ernest Côté et Yvonne Fillon, parrain Gérard Fillon, marraine Elmina Côté.

—Marie-Gérardine-Rita, fille de Oscar Lavoie et Léola Dufour, parrain Gérard Ménard, marraine Léontine Lavoie.

—J.-Robert Raymond, fils de Gaudin Raymond et Rose-Anna Gagnon, parrain Jos. Gagnon, marraine, Adolphe Raymond.

—J.-Maurice-André, fils de Stanislas Fillon et Albina Durour, parrain Joseph Gravel, marraine, Aurore Dufour.

—J.-Léopold, fils de Stanislas Fillon et Albina Dufour, parrain Simard, marraine, Eliane Dufour.

Vie sociale
 —M. et Mme Antonio Simard, Mlle Antoinette Pagé, MM. Lionel Gonthier, Léopold Pagé de retour d'un voyage à Québec chez leurs parents.

—Mlle Alda Bouchard passe une quinzaine chez son oncle M. Ferdinand Thibault à Limoilou.

—M. et Mme J.-A. Lavoie, de St-Jovite, de retour d'un voyage à La Malbaie.

—Miles Marie-Ange et Perpétue Boudreau de retour d'un voyage à Limoilou.

—MM. Léon Ménard, Ambroise Simard et Gérard Tremblay, élèves de l'école technique de Québec sont maintenant dans leurs familles pour le temps des vacances.

—M. Jos-Emile Ménard, Annette Drolet sont actuellement en promenade à Québec.

—M. et Mme Edouard Pagé, leurs enfants, Antoinette et Léopold ainsi que M. Lionel Gonthier sont de retour d'un voyage à Montréal. Ils ont visité leurs nombreux parents et amis.

Saint-Gilbert

Baptême
 —M. et Mme Aubert Bédard (née Rose-Aimée Gagnon, fond part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, parrain et marraine, M. et Mme William Gagnon, de Deschambault, grands-parents de l'enfant.

Va-et-ient
 —M. Hubert Perron est revenu, de Québec, où il a suivi une retraite.

—Mme Alban Dussault, de Winnipeg, Manitoba est venue visiter Mme Eugène Marotte.

—M. le curé Gagnon est revenu d'un voyage dans sa famille à Ste-Marguerite de Rochester.

—Mendoza et Jeanne Gignac sont revenus de Montréal et passent quelque temps dans leur famille.

—M. et Mme Laurent Loranger de Deschambault, Mme R. Loranger, M. et Mme Jules Laforest, de Portneuf ont passé le dimanche chez Jean Loranger.

A CHACUN LE SIEN !



MAIS LAIT

SANS même toucher à rien d'autre chose dans ce dessin, il est possible de tirer une ligne allant de la souris au fromage, du coq au lait, du chat au lait et du perroquet au biscuit. Pouvez-vous faire cela ? N'oubliez pas — il ne faut absolument pas toucher ou traverser une autre ligne quelconque. Servez-vous d'un crayon et faites des lignes légères pour commencer; elles pourront mieux s'effacer au besoin.

East Broughton

Communions solennelles
 Mardi matin, le 7 juin, une belle et touchante cérémonie de communion solennelle avait lieu en l'église du Sacré-Cœur de Jésus. Cent vingt-et-un enfants, dont 63 filles et 58 garçons se sont approchés de la Sainte Table.

Les parents et amis des enfants étaient aussi en très grand nombre. La messe fut dite par M. le curé H. Martel pendant laquelle un joli programme de chant fut rendu par la

DEUX JOUTES DE CROSSE CE SOIR—LE QUEBEC GOLF CLUB GAGNE LE TOURNOI CITE-DISTRICT

ANGLO VS GRANITES Y.M.C.A. — C.N.R. CE SOIR

L'Anglo Pulp jouera contre les Granites et le Y. M. C. A. rencontrera le C. N. R. dans un programme régulier de la ligue de crosse, ce soir à l'Aréna. Ce sera la dernière fois que la ligue de crosse présentera deux programmes dans une semaine et à partir du mois prochain les clubs joueront seulement le vendredi.

Avant les joutes de ce soir il y aura un meeting du comité d'arbitrage dans la loge des journalistes à l'Aréna.

Le Québec gagne le tournoi de golf cité et district

M. Thomas Maher a gagné la coupe Watson et la trophée du président Léon Deslauriers, au Québec Golf Club, en fin de semaine dans des tournois qui ont été suivis avec un vif intérêt.

Samedi, le club Québec a gagné le tournoi "Cité et District" contre les clubs du Kent, de Lorette, de Lévis et de l'Île-d'Orléans avec un total de 80 points contre 32.

L'équipe des Nestor

Une joute de crosse sortant un peu de l'ordinaire a eu lieu hier après-midi à Sillery, alors qu'une équipe composée entièrement des sept frères Nestor donna une partie d'exhibition contre le Crystal, de la ligue de crosse de Québec. Les Nestor gagnèrent au score de 4 à 2. L'équipe se composait de Billy, Jimmy, Chappy, Harry, Henry, Brian et "Bossy" Nestor.

Gabby Street signe pour 1933

St-Louis, 27. — Gabby Street a signé son contrat comme gérant des Cardinals pour la saison 1933. Son contrat sera sa quatrième à la direction du club de St-Louis. Sous la conduite de Street, les Cardinals ont gagné deux "pennants" et prirent le championnat mondial l'an dernier.

Les leaders dans les majeures

NATIONALE
Au bâton : P. Waner, Pirates .381; Hurst, Phillies .376; Points : Klein, Phillies 81; Bartell, Phillies 55.

Points comptés sur les coups : Klein, Phillies 75; Hurst, Phillies 71; Hits—Klein, Phillies 108; Hurst, Phillies 103.
Doubles : P. Waner, Pirates, et Worthington, Braves 31.
Triples—Klein, Phillies et Herman, Reds 12.

Home runs—Klein, Phillies 22; Ott, Giants et Wilson, Dodgers 14; Buts volés—Frisch, Cardinals 11; Klein, Phillies, Stripp, Dodgers, P. Waner et Piet, Pirates 9.

Lanceurs—Bettis, Braves 9-1; Sewtton, Pirates 8-1.

AMERICAINE
Au bâton—Fox, Athletics .379; Walker, Tigers .369.

Points—Fox, Athletics 67; Gehrig, Yankees, et Simmons, Athletics 63.
Points comptés sur les coups : Fox, Athletics 83; Ruth, Yankees 70; Hits—Fox, Athletics 97; Porter, Indians 93.

Doubles—Porter, Indians et Campbell, Browns 21.
Triples—Myer, Senators 10; Lazzeri, Yankees 7.

Home runs—Fox, Athletics 29; Ruth, Yankees 22.

Buts volés—Chapman, Yankees 14; Johnson, Red Sox 10.

Lanceurs—Gomez, Yankees 14-1; Allen, Yankees 5-1, et Brown, Senators 10-2.

Les Royals gagnent une partie et en perdent une

Montréal. — Les Royals et les Toronto Leafs ont partagé leur second double header de suite hier, devant une foule de 10,000 personnes, les Leafs gagnant la première partie au score de 6 à 4 et les Royals s'assurant la deuxième partie par 1 à 0.

Brown a eu le crédit de son premier blanchissage de la saison en donnant six hits aux Leafs.

R.H.E.
Toronto.....101 103 000—6 14 2
Montréal.....010 120 000—4 11 13
Sullivan et Smith; Claret, Parmelee et Hest.

Second partie :
Toronto.....000 000 0—0 6 0
Montréal.....001 000 x—1 3 0
Liehardt et Smith; Brown et Hest.

Les athlètes français aux Olympiades

Paris, France. — (P.A.) — Le comité Olympique français a choisi hier l'équipe qui portera les couleurs françaises aux Olympiades de Los Angeles.

40 mètres, Marcel Moulines; 800 et 1,500 mètres, J. Keller, Sera Martin et Morel; 5,000 mètres, Rochard; 3,000 mètres Steeplechase, Vigneron; Lanier du boulet, Clément Dubour; disque, Noël et Winter; Saut, Ménard; Marathon, Bergerot.

Champion amateur de l'Ontario

Hamilton, (P.C.) — John S. Lewis, de Brantford, a été couronné hier champion de golf amateur de l'Ontario pour 1932-33 quand il a battu Joe Thompson, de Hamilton dans la finale du tournoi provincial.

Bat Battalino vs McLarnin

Vancouver. — Jimmy McLarnin rencontrera Bat Battalino au stade des Yankees à New-York, le 27 juillet, a-t-il été annoncé samedi. La soirée sera au profit du fonds des aveugles.

Victoire du Blouin

Le club Blouin a remporté une éclatante victoire sur le Madden & Son par le score de 17 à 4. Adalbert Jobin a retiré 10 hommes au bâton. Ceux qui se sont distingués pour le Blouin sont : Wilfrid Chaffour, Albert Paquet, Siméon Blouin.

Le restaurant Blouin a remporté sa 32ème victoire après-midi par le score de 13 à 8.

Le Big-Six

P. AB. R. H. Pet.
P. Waner.....60 252 47 96 — 381
Fisch.....67 256 67 97 — 379
Hurst.....70 274 54 103 — 376
Walker.....52 187 30 69 — 369
Klein.....70 298 81 106 — 362
Dickey.....58 207 29 70 — 338

LE TOURNOI BOURGET A LEVIS

Le tournoi de tennis pour la coupe Bourget se poursuit rapidement au club de Lévis et d'intéressants matchs ont été enregistrés en fin de semaine. Voici les résultats pour samedi et pour dimanche ainsi que le programme qui est à l'affiche pour aujourd'hui :

Mlle Pauline Vallé et Charlotte Gelly gagnent par défaut contre Mlle Irène Brochu et Rachel Laguerre.

Mlle Maglie Carbonneau et Roger Roy défait Mlle Françoise Guay et J. Paquet 6-0, 6-1.

A. Caron défait P. Dumont 6-4, 6-3.

R. Thibodeau défait R. Paquet 6-1, 8-6.

Mlle Pauline Hallé gagne par défaut contre Mlle Madeleine Sirois.

Roger Roy défait Alphonse Hallé 6-0, 7-5.

Roger Komstrom défait M. La Samson 6-2, 6-2.

Mlle Lucille Michaud gagne par défaut contre Mlle Rolande Michaud.

Fernande Boldue et Arthur Caron défait J.-P. Lemieux et M. La Samson 6-0, 6-3.

Paul Lemieux défait Jacques De-Billy, 7-5, 6-0.

Mlle Maranda défait Mlle Lemieux 6-4, 1-6, 6-4.

Mlle Irène Jolly défait Mlle Charlotte Jolly 7-5, 2-6, 6-4.

Mlle Andrée Lepage et Paul Dumont défait Mlle Thérèse Boldue et Roger Komstrom 6-1 6-4.

H. Maranda gagne par défaut contre J. Paquet.

M. J. Blanchet défait R. Guay 6-0, 6-2.

Mlle G. Fortin et Paul Beaudet défait Mlle M. Lemieux et J. Blanchet 2-6, 6-3, 6-4.

Joutes de lundi
12 h. Court No 1 Robert Lion vs L. Carrier.

1 h. Court No 1 : Mlle G. Fortin vs Mlle M. Roy.

2 h. Court No 1 : H. Maranda et Mlle Marcelle Lemelin vs M.-L. Samson et Mlle M. Guay.

2 h. Court No 2 : Mlle Andrée Lepage vs Mlle Thérèse Boldue.

3 h. Court No 1 : Maurice Bourget et Paul Dumont vs Roger et Maurice Samson.

3 h. Court No 2 : P.-E. Roy et M. J. Guay vs Armand Carrier et Mlle Pauline Fournier.

4 h. Court No 1 : Roger Kamstrom vs Jacques Bourget.

5 h. Court No 1 : A. Caron vs Roger Roy.

6 h. Court No 1 : D. R. Baribeau vs M. Blanchet.

6 h. Court No 2 : Roger Komstrom et Rich Fortin vs Paul Lemieux et Mlle Lemieux.

7 h. 30 Court No 1 : Armand Carrier vs Paul Bélanger.

7 h. Court No 2 : Rich Fortin vs Fern. Boldue.

Washington revient en 3e position

Washington. — Le Washington est revenu en troisième position hier dans la ligue américaine en battant la Philadelphie en battant le Boston Red Sox au score de 8 à 4. Le Boston fit quatre erreurs.

R.H.E.
Boston.....003 010 000—4 11 4
Washington.....000 330 02x—8 10 1
Jabonowski, Welland, Lisenbee et Connolly; Brown et Spencer.

Au terrain St-Patrick

Le Maple Leafs ont été blanchis au score de 2 à 0 par le 57th Battery dans une joute régulière de la ligue de crosse de St-Patrick hier soir au terrain St-Patrick, tandis que les Granites battaient la Victoria par 20 à 9 hier.

Ce soir le 57th Battery jouera contre le Bell Telephone et dans la seconde partie le Maple Leaf rencontrera les Royal Riders.

Le Zouave victorieux

Le Zouave a défait le Maroon dans un double header. Le 1ère joute fut très contestée et fut gagnée par un score de 8 à 7 et la 2e par 18 à 1. M. P. Jeneas frappa un circuit, M. A. Dufour ainsi que R. Pépin, frappèrent un 3 but.

Le Zouave recruta sur son terrain le Almé Dinel, ce soir à 7 hrs. La partie promet d'être très intéressante.

LE CHAMPION

Flushing, N.-Y. — Gene Sarazen a gagné le championnat open de golf des États-Unis samedi au Fresh Meadow Country club avec une carte de 286. Bobby Caspersbank de Port Richmond, N.-Y. et T. Philip Perkins, Angleterre, se classèrent tous deux en arrière de lui avec 288, soit trois strokes de plus de Sarazen pour les 72 trous.

Gene a terminé les 72 trous avec des rondes de 74-76-70-66 pour un grand total de 286 égalant le record de tous les temps établi en 1916, par Charles (Chick) Evans, de Chicago, à Minneapolis. En 1925, Willie MacFarland établissait un record dans l'histoire de l'open américain avec un 67-1. Il sera maintenant difficile de battre celui de Sarazen.

Il y a exactement dix ans, Sarazen gagnait son premier tournoi open américain avec une dernière ronde de 682 pour un grand total de 288, mais le "jeune prodige" de l'époque ne fut pas le maître qui vient de gagner l'open de 1932. Sarazen ne fit pas d'erreurs samedi.

Voici les cartes des 10 premiers, ainsi que les pourcentages qu'ils ont reçus : Gene Sarazen, Great Neck, L. 1 74-76-70-66—286.....\$1,000.

T. Philip Perkins, Angleterre, 70-70-74-70—284.....\$ 700.

Bobby Caspersbank, P. Richmond, N.-Y., 78-74-69-78—289.....\$ 500.

Leo Diegel, Agua Cal., 73-74-73-74—294.....\$ 400.

Willy Cox, Brooklyn, N.Y., 80-73-70-72—295.....\$ 450.

Jose Jurado, Argentine, 74-70-75-76—296.....\$ 350.

Billy Burke, Greenwich, Conn., 75-77-74-71—297.....\$ 175.

Un exploit de Paavo Nurmi

Finlande, 27 (P.A.) — Paavo Nurmi, fameux coureur finlandais a abaissé tous les records mondiaux pour les marathons hier en franchissant une distance de 26 milles et 345 verges en deux heures 22 minutes et quatre secondes.

Tecumseh en tête avec le Canadien

Toronto, 27 (P.C.) — Les Tecumsehs de Toronto sont montés sur un pied d'égalité avec les Canadiens en tête de la ligue de crosse internationale samedi en battant les Montréal Maroons au score de 17 à 6 dans une partie menée à vive allure.

LE TOURNOI SENIOR SE CONTINUE

Alphonse Gignas a battu Lorenzo Côté par 6-4, 6-4; Maurice Ouellet a défait Charles-A. Racine 6-4, 6-1; Wilfrid Falardeau a gagné contre Leo Falardeau au score de 7-5, 8-6, tandis que Camille Laliberté a éliminé Rosario Flante par 6-4, 6-3 dans les quatre seuls matchs qui ont pu être joués dans le tournoi senior du club de tennis Jacques-Cartier en fin de semaine.

Le programme suivant est à l'affiche pour aujourd'hui :

4.00 No 1 : Lionel LeBlé vs Jos. Labrie.

4.00 No 4 : Emile Maranda vs Victor Livernois.

5.30 No 1 : Lucien Côté vs Paul-Emile Morin.

5.30 No 5 : Dr Emile Bourdon vs Sylvio Mareau.

6.15 No 1 : Albert Chartré vs J.-E. Beaudin.

6.15 No 2 : Lauréat Royer vs Elphège Renaud.

6.15 No 4 : Armand Richard vs Albert Paquet.

6.15 No 5 : Antoine Gosselin vs Paul Miquelon.

6.15 No 6 : Edmour Matte vs Maurice Drouin.

7.00 No 1 : Roland Hallé vs Eugène Cantin.

7.00 No 4 : Georges-Henri Boulet vs Lauréat Cantin.

7.00 No 5 : Hervé Demers vs Marcel Laguerre.

7.00 No 6 : Gustave Drouin vs Camille Chartré.

7.00 No 2 : Gaudias Samson vs Dr P.-E. Gagnon.

Chartier et Lévesque gagnent dans la Nationale

Deux intéressantes parties de softball ont eu lieu dans la ligue Nationale. D'abord à St-Malo, le Chartier qui rendait visite au Damase Blais, remporta la victoire au score de 5 à 1. Dans cette rencontre alors que le Blais menait par 4 à 0, le Chartier effectua un ralliement qui lui permit de scorer 5 points. Motivier, lanceur du Chartier, fut le pilier de son équipe en retirant onze frappeurs au bâton.

Chartier.....000 005 000—5 9 5
Blais.....000 010 000—1 1 4

Chartier : Motivier et Racine. Blais : Joannette et Gignac.

A Stadacona l'épicerie Lévesque qui recevait le Gagnon, a blanchi ce dernier par le score de 5 à 0. Le Lévesque scora tous ses points dans les 2 premières manches et conserva le avantage jusqu'à la fin de la joute.

Gagnon.....000 000 000—0 6 5
Lévesque.....320 000 000—5 9 1

Gagnon : Lapointe et Marmen. Lévesque : Boutet et Mercier.

Les parties au programme de ce soir sont les suivantes :

Chartier vs Lévesque
D. Blais vs R. Dupré
St-Louis vs Rest. Gagnon

Ces parties promettent d'être très contestées. D'abord la grande rivalité qui existe entre les clubs Chartier et Lévesque signifie que cette rencontre promet des sensations. Le Chartier se base sur la bonne performance de sa batterie pour arrêter les gros canons du Lévesque, tandis que ceux-ci prétendent pouvoir frapper à volonté les balles de Motivier.

La partie Blais-Dupré promet d'être aussi très intéressante. Le premier qui est en tête de sa section veut à tout prix garder sa position mais le Dupré pense le contraire et prétend commencer dès demain à gagner pour pouvoir déloger le Blais.

Le St-Louis qui est actuellement un peu en arrière veut à tout prix participer à la série de championnat. Il prétend commencer dès demain à lui rendre au moins la parité. Reste à savoir si le Gagnon, pense de même.

re commençé à jouer en double mixte.

Deux autres Anglais ont rejoint Betty Nuthall, dans les quarts de finale. Ce sont Mme Helen Bennett-Whittingstall et Mary Eileen.

En quart de finale, Mme Helen Bennett-Whittingstall a rencontré Dorothy Round, d'Angleterre, cependant que

LA SUSPENSION DE JACOB

(Par A. FROULX)
Nous avons annoncé, dans notre édition de samedi, la suspension de Joe Jacobs, le gérant de Max Schmeling, par la Commission Athlétique de l'État de New-York, à titre de représailles pour ses accusations contre les officiels du combat Sharkey-Schmeling qu'il prétendit avoir volé le titre au boxeur allemand en faveur de l'Américain.

Dans l'opinion des gens qui croient qu'on a agi malhonnêtement à l'égard de Schmeling, ce geste de la Commission de New-York ne sera pas considéré autrement que comme la consommation d'une des plus grandes injustices vues dans l'histoire de la boxe, tandis que ceux qui croient au "fair play" de la Commission et à une réelle victoire de Jack Sharkey approuveront cette sanction exemplaire.

Par des réclames forcées, des menées plus ou moins louches de certains promoteurs, des organisations "commercialisées" de carrières de boxeurs de second rang dont on voulait faire des vedettes, la boxe a subi un déclin assez considérable, depuis ces dernières années, sans qu'on vienne encore la compromettre par des accusations à la légère faites dans un moment de contrariété ou provoquées par les opinions d'un entourage non désintéressé.

Jack Sharkey n'est pas de ceux qui savent attirer une grande popularité chez eux et, avant son dernier combat avec Schmeling, il ne paraissait pas avoir la faveur de la majorité des amateurs non plus que celle des rédacteurs sportifs de la presse des États-Unis qui favorisent l'Allemand sans faire la juste part des chances de succès de l'aspirant champion. En trompant leurs pronostics, la victoire de Sharkey a pu les déconcerter au point de les empêcher de vouloir admettre la victoire de l'Américain et le fait de se voir supporter par toutes ces personnes trompées dans leurs espérances et leurs pronostics ne pouvait faire autrement que de porter Jacobs à croire qu'il avait été volé.

Un combat de la Métropole, qui fut le seul à Montréal à prendre la part de Sharkey comme à Québec le "Soleil" fut le seul à reconnaître les chances de succès de l'Américain, explique ainsi les opinions de la presse américaine et de certains experts, émises après la bataille, en faveur de Schmeling, et c'est l'explication qui paraît la plus plausible.

Pour nous, nous ne sommes pas de ceux qui croient qu'il suffit à un boxeur de gagner constamment la bataille pour se mériter la décision. A titre de consolation pour le travail d'arbitre, "Gambat" Smith dont le vote assura la décision en faveur de Sharkey, ce ne sera pas un grand honneur pour sa bonne volonté, sans affecter en rien le verdict qui doit être rendu. Un boxeur peut forcer les hostilités tant qu'il veut mais s'il ne peut faire la bataille d'une manière effective et ne peut se défendre des coups portés par l'adversaire sur la défense, ce sont autant de points contre lui. Pour les personnes sans préjugés cela paraît bien être ce qui s'est produit dans la rencontre pour le championnat mondial le samedi dernier.

Si Schmeling travaillait pour battre son adversaire AUX POINGS, Sharkey conservait son jugement pour accumuler les POINTS nécessaires qui lui procureraient la victoire. C'est ce sur quoi nous nous basons, la semaine dernière, pour croire en la possibilité d'une victoire de l'Américain quand nous disions que si Sharkey pouvait unir à ses qualités de "fighter" la sûreté de jugement qu'il promettait il avait des chances de vaincre le champion allemand.

Mais, à tort ou à raison, il s'est dit tellement de choses à ce sujet depuis que le protégé de Jacobs a perdu son titre gagné sur un fou il y a deux ans qu'il subsistera dans l'esprit de tous un doute sur la valeur du nouveau champion tant qu'il n'aura pas de nouveau mis les gants contre le même Schmeling. Si l'Allemand reprenait son titre d'une manière décisive, ce serait là la plus belle revanche pour Schmeling et pour Jacobs, tout comme une victoire décisive pour Sharkey serait l'affirmation de ses prétentions au titre qu'il a eu sur décision la semaine dernière. D'ici là Jacobs et tous ceux qui l'ont suivi sur ce terrain ne peuvent crier au vol sans causer de grands préjudices au sport de la boxe, surtout après un combat qui a soulevé des commentaires si divisés.

C'est surtout pour protéger la boxe que la Commission de New-York a décrété la suspension du gérant de Schmeling, adoptant en même temps une résolution pour approuver le travail d'arbitre, "Gambat" Smith dont le vote assura la décision en faveur de Sharkey. Ce ne sera pas un grand honneur pour sa bonne volonté, sans affecter en rien le verdict qui doit être rendu. Un boxeur peut forcer les hostilités tant qu'il veut mais s'il ne peut faire la bataille d'une manière effective et ne peut se défendre des coups portés par l'adversaire sur la défense, ce sont autant de points contre lui. Pour les personnes sans préjugés cela paraît bien être ce qui s'est produit dans la rencontre pour le championnat mondial le samedi dernier.

Si Schmeling travaillait pour battre son adversaire AUX POINGS, Sharkey conservait son jugement pour accumuler les POINTS nécessaires qui lui procureraient la victoire. C'est ce sur quoi nous nous basons, la semaine dernière, pour croire en la possibilité d'une victoire de l'Américain quand nous disions que si Sharkey pouvait unir à ses qualités de "fighter" la sûreté de jugement qu'il promettait il avait des chances de vaincre le champion allemand.

Mais, à tort ou à raison, il s'est dit tellement de choses à ce sujet depuis que le protégé de Jacobs a perdu son titre gagné sur un fou il y a deux ans qu'il subsistera dans l'esprit de tous un doute sur la valeur du nouveau champion tant qu'il n'aura pas de nouveau mis les gants contre le même Schmeling. Si l'Allemand reprenait son titre d'une manière décisive, ce serait là la plus belle revanche pour Schmeling et pour Jacobs, tout comme une victoire décisive pour Sharkey serait l'affirmation de ses prétentions au titre qu'il a eu sur décision la semaine dernière. D'ici là Jacobs et tous ceux qui l'ont suivi sur ce terrain ne peuvent crier au vol sans causer de grands préjudices au sport de la boxe, surtout après un combat qui a soulevé des commentaires si divisés.

C'est surtout pour protéger la boxe que la Commission de New-York a décrété la suspension du gérant de Schmeling, adoptant en même temps une résolution pour approuver le travail d'arbitre, "Gambat" Smith dont le vote assura la décision en faveur de Sharkey. Ce ne sera pas un grand honneur pour sa bonne volonté, sans affecter en rien le verdict qui doit être rendu. Un boxeur peut forcer les hostilités tant qu'il veut mais s'il ne peut faire la bataille d'une manière effective et ne peut se défendre des coups portés par l'adversaire sur la défense, ce sont autant de points contre lui. Pour les personnes sans préjugés cela paraît bien être ce qui s'est produit dans la rencontre pour le championnat mondial le samedi dernier.

Si Schmeling travaillait pour battre son adversaire AUX POINGS, Sharkey conservait son jugement pour accumuler les POINTS nécessaires qui lui procureraient la victoire. C'est ce sur quoi nous nous basons, la semaine dernière, pour croire en la possibilité d'une victoire de l'Américain quand nous disions que si Sharkey pouvait unir à ses qualités de "fighter" la sûreté de jugement qu'il promettait il avait des chances de vaincre le champion allemand.

Mais, à tort ou à raison, il s'est dit tellement de choses à ce sujet depuis que le protégé de Jacobs a perdu son titre gagné sur un fou il y a deux ans qu'il subsistera dans l'esprit de tous un doute sur la valeur du nouveau champion tant qu'il n'aura pas de nouveau mis les gants contre le même Schmeling. Si l'Allemand reprenait son titre d'une manière décisive, ce serait là la plus belle revanche pour Schmeling et pour Jacobs, tout comme une victoire décisive pour Sharkey serait l'affirmation de ses prétentions au titre qu'il a eu sur décision la semaine dernière. D'ici là Jacobs et tous ceux qui l'ont suivi sur ce terrain ne peuvent crier au vol sans causer de grands préjudices au sport de la boxe, surtout après un combat qui a soulevé des commentaires si divisés.

C'est surtout pour protéger la boxe que la Commission de New-York a décrété la suspension du gérant de Schmeling, adoptant en même temps une résolution pour approuver le travail d'arbitre, "Gambat" Smith dont le vote assura la décision en faveur de Sharkey. Ce ne sera pas un grand honneur pour sa bonne volonté, sans affecter en rien le verdict qui doit être rendu. Un boxeur peut forcer les hostilités tant qu'il veut mais s'il ne peut faire la bataille d'une manière effective et ne peut se défendre des coups portés par l'adversaire sur la défense, ce sont autant de points contre lui. Pour les personnes sans préjugés cela paraît bien être ce qui s'est produit dans la rencontre pour le championnat mondial le samedi dernier.

Si Schmeling travaillait pour battre son adversaire AUX POINGS, Sharkey conservait son jugement pour accumuler les POINTS nécessaires qui lui procureraient la victoire. C'est ce sur quoi nous nous basons, la semaine dernière, pour croire en la possibilité d'une victoire de l'Américain quand nous disions que si Sharkey pouvait unir à ses qualités de "fighter" la sûreté de jugement qu'il promettait il avait des chances de vaincre le champion allemand.

Mais, à tort ou à raison, il s'est dit tellement de choses à ce sujet depuis que le protégé de Jacobs a perdu son titre gagné sur un fou il y a deux ans qu'il subsistera dans l'esprit de tous un doute sur la valeur du nouveau champion tant qu'il n'aura pas de nouveau mis les gants contre le même Schmeling. Si l'Allemand reprenait son titre d'une manière décisive, ce serait là la plus belle revanche pour Schmeling et pour Jacobs, tout comme une victoire décisive pour Sharkey serait l'affirmation de ses prétentions au titre qu'il a eu sur décision la semaine dernière. D'ici là Jacobs et tous ceux qui l'ont suivi sur ce terrain ne peuvent crier au vol sans causer de grands préjudices au sport de la boxe, surtout après un combat qui a soulevé des commentaires si divisés.

C'est surtout pour protéger la boxe que la Commission de New-York a décrété la suspension du gérant de Schmeling, adoptant en même temps une résolution pour approuver le travail d'arbitre, "Gambat" Smith dont le vote assura la décision en faveur de Sharkey. Ce ne sera pas un grand honneur pour sa bonne volonté, sans affecter en rien le verdict qui doit être rendu. Un boxeur peut forcer les hostilités tant qu'il veut mais s'il ne peut faire la bataille d'une manière effective et ne peut se défendre des coups portés par l'adversaire sur la défense, ce sont autant de points contre lui. Pour les personnes sans préjugés cela paraît bien être ce qui s'est produit dans la rencontre pour le championnat mondial le samedi dernier.

Si Schmeling travaillait pour battre son adversaire AUX POINGS, Sharkey conservait son jugement pour accumuler les POINTS nécessaires qui lui procureraient la victoire. C'est ce sur quoi nous nous basons, la semaine dernière, pour croire en la possibilité d'une victoire de l'Américain quand nous disions que si Sharkey pouvait unir à ses qualités de "fighter" la sûreté de jugement qu'il promettait il avait des chances de

"Le Soleil" est publié et imprimé en vertu d'un privilège accordé par le Parlement du Canada, le 22 Mars 1904, sous le nom de "Le Soleil".

DES ANNONCES CLASSÉES

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25

centimes par insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR

MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 m.

POUR LE SAMEDI, jusqu'à 9 h. 30 m.

vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'im-

pression des annonces reçues après les

heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère

plus gros seront chargées de l'insertion

des plus de l'annonce.

NOUS ACCEPTONS aucune annonce et

avis de naissance, fiançailles ou mariage,

communiqués par mail, ou de mariage

de même que les avis "non res-

ponsables".

Les annonces peuvent être données aux suc-

cursales dont nous publions la liste ci-

dessous ou au bureau du Soleil et elles sont

strictement gratuites d'avance.

48 SUCCURSALES

A QUELQUE vous pouvez donner les

annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ALLIANCE LINGONNET, 78, rue St-Jean, 78

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE 4 bonnes chaises de vran-

deux, avec bras, en bois, à vendre à

un bon prix. S'adresser à 40, rue St-Jean.

MEUBLES D'OCCASION, moulin à

condre, écran, radio à batterie, ré-

frigérateur, etc. S'adresser à 40, rue St-Jean.

AUTOMOBILES A VENDRE

DE 1920 modèle 1929, 6 cylindres avec

liens 1932, réparé à neuf et 6 tires neu-

ves, à vendre à un bon prix. S'adresser à

2405, ou à 413, St-Jean, entre 6-7 h.

CHARS USAGES D'occasion, à vendre

à un bon prix. S'adresser à 228, de la

Couronne, tel. 4-1015. 27mai-26juin-11

CHARS USAGES D'occasion, à vendre

à un bon prix. S'adresser à 228, de la

Couronne, tel. 4-1015. 27mai-26juin-11

CHEVROLET SPORT SEDAN 1931,

avec licence. Peu de milage. Pour être

vendu à un bon prix. S'adresser à 228, de la

Couronne, tel. 4-1015. 27mai-26juin-11

AUTO PRESQUE NEUF 5 passagers,

en bon ordre, à vendre à un bon prix.

S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHRYSLER 1931, à vendre à un bon

prix. S'adresser à 228, de la Couronne, tel. 4-1015.

CHAMBRES ET PENSIONS

MAGNIFIQUE CHAMBRE double et

seul, avec salle de bain, à louer à

un bon prix. S'adresser à 40, rue St-Jean.

BELLE GRANDE chambre, propre et

bien aménagée, à louer avec usage du

bain et téléphone, pension à désirer. S'

adresser à 645, de l'Église, tel. 2-2900.

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE à louer pour une

ou deux personnes dans famille privée,

chambre à coucher, salle de bain, télé-

phone, confort, à louer à un bon prix.

S'adresser à 1915, Maillat (Sous l'Église).

BELLE GRANDE chambre pour une ou

deux personnes dans famille privée,

chambre à coucher, salle de bain, télé-

phone, confort, à louer à un bon prix.

S'adresser à 1915, Maillat (Sous l'Église).

CHAMBRE A LOUER avec salle de

bain, téléphone, confort, à louer à un

bon prix. S'adresser à 1915, Maillat (Sous l'Église).

CHAMBRE A LOUER avec salle de

bain, téléphone, confort, à louer à un

bon prix. S'adresser à 1915, Maillat (Sous l'Église).

CHAMBRE A LOUER avec salle de

bain, téléphone, confort, à louer à un

bon prix. S'adresser à 1915, Maillat (Sous l'Église).

CHAMBRE A LOUER avec salle de

bain, téléphone, confort, à louer à un

bon prix. S'adresser à 1915, Maillat (Sous l'Église).

CHAMBRE A LOUER avec salle de

bain, téléphone, confort, à louer à un

bon prix. S'adresser à 1915, Maillat (Sous l'Église).

vous seront pro-

UN YACHT PREND FEU SUR L'OCEAN: UN MORT

QUEBEC ET LE RETOUR A LA TERRE

Le schooner "Adriana", qui prenait part à la course entre Montauk Point, N.-Y., et les Bermudes, prend feu—Dix hommes sont sauvés mais un autre se noie — Un yachtsman bien connu.

New-York, 27 (P.C.). — Le schooner "Adriana", qui prenait part à la course entre Montauk Point, N.-Y., et les Bermudes, a brûlé en mer hier. L'un des yachtsmen a péri et les dix autres ont pu sauter sur le pont d'un bateau qui passait.

La victime est Clarence Kozlay, d'Orange, N.J., yachtsman bien connu, qui tomba à l'eau en essayant de sauter de l'"Adriana" sur le pont d'un sloop anglais "Jolie Brise". Ce dernier revint à toute vitesse trois milles en arrière pour opérer ce sauvetage remarquable. A son bord étaient son patron Robert Somerset, de Plymouth, Angl.; D. Robertson, de Cornwall, Angl.; Paul Hammond et Sherman Hoyt, de New-York, tous experts dans les courses de yachts.

Le feu prit du fait de la combustion spontanée sur le schooner. Il se répandit avec une telle rapidité que les hommes du bord n'eurent même pas le temps de se passer les vêtements de sauvetage.

L'"Adriana" coula déjà lorsque le sloop "Jolie Brise" se rangea à ses côtés. Celui-ci avait ralenti à cinq noeuds, mais n'avait pas pris le temps de stopper tout à fait. Avec une adresse consommée son équipage l'amena auprès du schooner en feu dont les occupants sautèrent sur son pont.

Kozlay et un autre ne purent faire ce saut périlleux et tombèrent à l'eau. On jeta des câbles, mais le premier ne pu s'y agripper. Le second fut hissé à bord. Moins de dix minutes après le sauvetage l'"Adriana" disparaissait sous l'eau. Quant à Somerset, il mit le cap avec sa "Jolie Brise" sur Montauk, où il arriva de bonne heure aujourd'hui.

La course de 628 milles à travers le Gulf Stream avait commencé avec 27 bateaux sur la fin de l'après-midi samedi. Elle était sous les auspices du Royal Bermuda Yacht Club et du Cruising Club of America.

Sur les plages

La police provinciale aura maintenant à surveiller les plages de notre district. Le major Léon Lambert, chef de la Police Provinciale, vient de donner des ordres sévères à ses hommes à cet effet. Les policiers ont ordre d'arrêter immédiatement toutes les personnes qui ne respectent pas la morale soit dans leurs costumes ou de toutes autres façon et de les traduire devant les tribunaux. De cette façon on espère mettre fin à certains abus qui se commettaient afin que tous les honnêtes gens puissent fréquenter nos endroits de villégiature sans crainte d'être scandalisés par la conduite de certains baigneurs et baigneuses.

Hier des enquêtes ont été faites au St-Joseph, à Crescent Beach et à Sillery.

Feu Mme A. Paré

Le Noir. (Spécial). — Nous avons le regret d'apprendre à ses nombreux parents et amis la mort de Mme Aurèle Paré, née Demerise Dussault, décédée subitement vendredi soir à St-Désiré, où elle laisse la réputation d'une mère de famille exemplaire.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, M. Aurèle Paré, huit enfants, Mme David Fréchet, (Clarina), Mme Patrick Dostie, (Aurora), Mlle Annette Paré, MM. Euclide, Médéric, Alfred, Ovide et Donat Paré.

Les funérailles auront lieu ce matin à 8 heures en l'église paroissiale. Nos sincères sympathies à la famille éplorée.

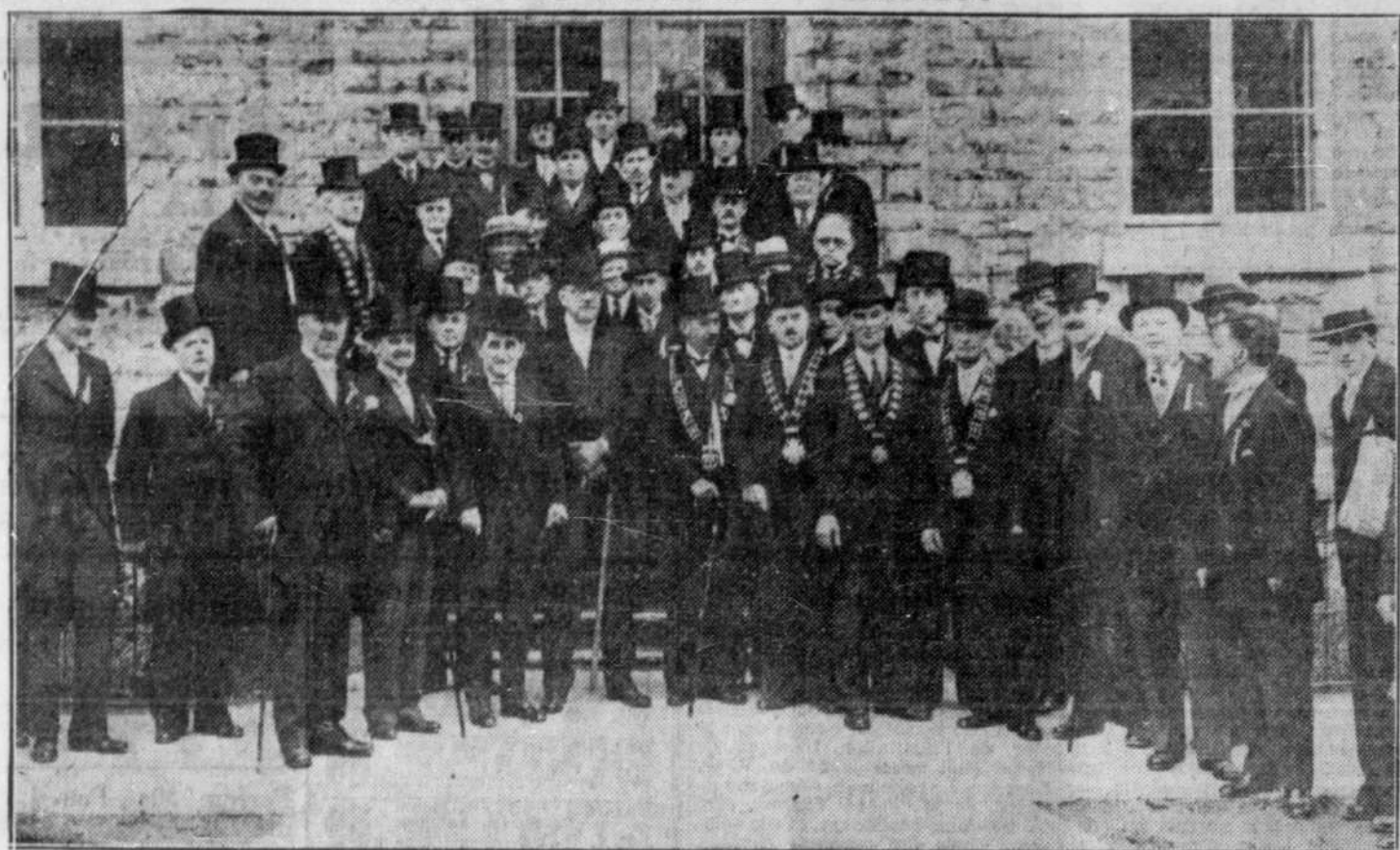
Un pèlerinage

Midland, Ontario, 27. (P.C.). — Le premier pèlerinage de la saison au sanctuaire des Saints Martyrs Canadiens a amené ici, hier, un très grand nombre de fidèles de toutes les parties de l'Ontario. Un train spécial et plusieurs autobus avaient été mis à la disposition des pèlerins venant de Toronto.

Partant de la gare, précédés par la Croix suivie de la chorale de l'église Ste-Brigitte, de Toronto, les pèlerins et des centaines de fidèles de la ville et des endroits environnants se sont rendus en procession jusqu'au sanctuaire, où une messe solennelle fut célébrée par le Rév. Père Forest.

Dans l'après-midi, la foule assista au chemin de la croix, qui fut présidé par l'abbé H. McCarthy, de Montréal, attaché au sanctuaire pour la saison.

NOTRE FETE NATIONALE A LIMOULOU



Groupe des personnages officiels présents hier à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste. On voit dans ce groupe l'honorable Ernest Lapointe, C.R., député fédéral de Québec-Est, M. Oscar Drouin, C.R., député provincial du même comté, MM. Maxime Morin, C.R., président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, E.-P. Béland, président de la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou, les échevins Emond, Carmichael et Gosselin, MM. Dr Cloutier, Dr F. Fortier, J.-E. Levasseur, J.-M. Dessurault, M. Patoiné, G. Enouf, Jules Côté, G. Bornaïs, J.-M.-L. Thibault, etc.

VON PAPEN ET HERRIOT SE QUITTENT

Les deux premiers ministres ont terminé leurs conversations à Lausanne—L'Allemagne finira-t-elle par payer les réparations? — Les diplomates attendent.

Lausanne, Suisse, 27. (P.A.). — La conférence des réparations a atteint aujourd'hui son point culminant. Le premier ministre Edouard Herriot de France et le chancelier Von Papen d'Allemagne, ont terminé leurs conversations sur la question de l'obligation pour l'Allemagne de payer des réparations, et les délégations des autres pays attendent avec anxiété le résultat de ces pourparlers.

Le succès de la conférence, maintenant, est lié à l'un ou l'autre de ces deux points :

— ou bien les pays représentés acceptent de faire des sacrifices mutuels suffisants pour satisfaire l'opinion publique ; ou bien les allemands pourrissent de la question de l'obligation de l'Allemagne de payer des réparations, et les délégations des autres pays attendent avec anxiété le résultat de ces pourparlers.

Le succès de la conférence, maintenant, est lié à l'un ou l'autre de ces deux points :

— ou bien les pays représentés acceptent de faire des sacrifices mutuels suffisants pour satisfaire l'opinion publique ; ou bien les allemands pourrissent de la question de l'obligation de l'Allemagne de payer des réparations, et les délégations des autres pays attendent avec anxiété le résultat de ces pourparlers.

Le succès de la conférence, maintenant, est lié à l'un ou l'autre de ces deux points :

Le succès de la conférence, maintenant, est lié à l'un ou l'autre de ces deux points :

Ontario le terminera

Toronto, 27 (P.C.). — Les travaux de harnachement de la rivière Abitibi, qui avaient été arrêtés par l'Ontario Power Service Corporation

IMPOT SUR LE REVENU

Interrogé ce matin par le représentant du "Soleil", le premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau, a déclaré que Québec ne recourra, pour aucune considération, à l'impôt sur le revenu et qu'il ne permettra pas aux municipalités de l'imposer.

Plusieurs municipalités, paraît-il, sont anxieuses d'imposer cet impôt sur le revenu et on a dit qu'une résolution sera acceptée par le conseil de l'Union des Municipalités, qui aura lieu en juillet, aux fins de demander à Québec la permission pour les municipalités d'imposer les revenus des contribuables.

"Même si le conseil approuvait cette résolution, nous ne marcherons pas", a dit le premier ministre. "J'ai fait une déclaration dans ce sens l'autre jour et je crois encore que le fardeau qui pèse sur les épaules des citoyens est déjà assez lourd. Si nous imposons un nouvel impôt sur le revenu, soit pour nous-mêmes, soit pour les municipalités, l'impôt qui viendrait s'ajouter à celui imposé par M. Bennett, ou serions-nous? Non, il n'y aura pas d'impôt sur le revenu en tant que nous sommes concernés. Il nous faut penser à l'avenir, penser au crédit de la province et au bien-être de notre population."

PUBLICITE ET JOURNAUX

New-York, 27. (P.C.). — L'American Newspaper Publishers' Ass'n, en faisant connaître hier le résultat d'une enquête menée par son office de publicité, annonçait que plusieurs maisons ont maintenant, voire même augmenté, leurs recettes en recourant à la publicité des journaux. C'est ainsi qu'une firme d'automobiles, qui avait accru son budget d'annonces de 33 p. c., a vu ses recettes augmenter de 40 p. c., en 1932. Un fabricant de réfrigérateurs électriques dépensait l'an dernier \$200,000 en publicité dans les journaux, et ses ventes pour cette année-là étaient plus de 4 fois et demi celles de 1931.

Sur quatre fabricants de tabac qui prirent plus d'espace dans les journaux en 1932, trois accusèrent une augmentation de recettes et l'autre une légère diminution par rapport au chiffre élevé de ses bénéfices nets l'année précédente. Les dépenses globales de ces quatre compagnies en annonces dans les journaux s'élevèrent de \$20 millions en 1931 à \$26 millions en 1932, et leurs recettes globales passeront de \$105,200,000 à \$111,200,000.

Par contre quatre compagnies de tabac dont les dépenses globales en annonces dans les journaux avaient décliné en 1931 virent leurs recettes nettes diminuer cette année-là de 45 p. c.

Des élections

Montréal, 27. — C'est aujourd'hui qu'a lieu l'élection du nouveau député du comté de Maisonneuve à la Chambre des Communes, à la suite d'une campagne électorale des plus mouvementées à laquelle ont pris part plusieurs "gros canons", selon l'expression populaire. Cinq candidats et leurs partisans travaillent ferme, dans le secret de leurs candidatures, à ce que leurs forces se portent à l'attaque comme elles le doivent, et l'on s'attend à un vote considérable.

Les candidats en lice sont : M. Jean Fautoux, avocat, conservateur; M. Héloïse Binette, représentant officiel du parti ouvrier; M. Alexandre Gauld, plombier, socialiste; M. Dufour, marchand, libéral indépendant; et le candidat officiel de M. King, M. Joseph Jean, avocat, C.R.

Le comté de Maisonneuve, depuis la Confédération, a toujours été représenté à la Chambre par un député libéral.

Une autre élection partielle a lieu à Royal, N.B.

En Allemagne

Berlin, 27. (P.A.). — Tandis que la mésintelligence continue en Allemagne entre les Etats du sud, le gouvernement von Papen et Hitler, le parti nationaliste se prononce pour le retour des Hohenzollern sur le trône. La restauration a été proposée hier, à un caucus du parti, par Alfred Hugenberg, leader nationaliste.

Les rixes politiques d'hier ont encore coûté quatre vies humaines. On rapporte qu'à une réunion secrète du chancelier, le général von Schleicher et d'Hitler à Berlin hier, le chancelier a demandé en grâce au leader national-socialiste de modérer l'ardeur de ses chemises brunes. Il lui aurait représenté que durant la conférence de Lausanne, ces échauffourées continuées en Allemagne nuisent au crédit du pays à la conférence. On a démenti officiellement la nouvelle de cette réunion, mais l'information relative à celle-ci vient d'une source digne de foi.

Modes féminines

Winnipeg, 27. (P.C.). — Préchant hier dans la cathédrale catholique provisoire de St-Marie, le Rév. J.-P. McInerney s'est élevé contre les modes d'aujourd'hui pour les femmes, disant qu'on allait jusqu'à présenter au confessionnal en pyjama de plage et à la table sainte avec du rouge aux lèvres, à telle enseigne que les mains du prêtre qui distribue la communion en sont parfois tachées.

A l'Institut militaire

Un savant chinois, M. le professeur Kiang-Kang-Hu, docteur en philosophie, président de la faculté des études en langue chinoise de l'Université McGill, conseiller de la branche des sciences orientales de la bibliothèque du Congrès, à Washington, donnera une causerie au dîner qui aura lieu ce soir, à 7 h. 45, au club de la Garrison, sous les auspices de l'Institut militaire. Il parlera du conflit de Shanghai et de la

DES TRAVAUX MUNICIPAUX EN PREVISION

Les autorités municipales vont demander des soumissions pour la continuation des travaux de raccordement au réservoir de l'aqueduc sur les plaines.

Comme nous l'avons dit samedi, tous les travaux exécutés par la ville en vertu de la loi du chômage, s'ils ne sont pas terminés pour le 1er juillet, devront cesser, à moins que la ville ne trouve d'autres moyens de les payer.

Ces travaux devant nécessairement cesser, les autorités municipales seront obligées de prendre les dispositions pour remédier à la situation et faire en sorte de procurer du travail aux chômeurs.

Le maire Lavigne, avant son départ pour New-York, samedi après-midi, a annoncé aux journalistes que dès cette semaine les soumissions seront demandées pour la continuation des travaux de raccordement au réservoir de l'aqueduc sur les plaines d'Abraham, par la rue St-Augustin, avec le bas de la ville.

Les soumissions pour commencer, pourvoient au pose d'un tuyau de 30 pouces de diamètre, depuis la rue St-Joachim jusqu'à la Grande-Allée où il sera relié à la partie déjà construite entre le réservoir et la rue St-Augustin, sur la place du Manège Militaire. Ces travaux pour lesquels on demande des soumissions, se feront immédiatement dès que les contrats seront donnés et c'est l'anticipation bien arrêtée du maire de les continuer, après cela, jusqu'à Limoilou via le quartier St-Roch.

On sait que le réservoir desservira non seulement le haut de la ville et le quartier Champlain, mais aussi le quartier Limoilou. Les travaux de ce raccordement, une fois en marche, seront d'une étendue considérable et fourniront de l'ouvrage à un grand nombre d'ouvriers pendant tout l'été, en tenant compte qu'ils se poursuivront jusqu'au pied de la rue St-Augustin, pour ensuite traverser le quartier St-Roch dans toute sa longueur, jusqu'à la rivière St-Charles qui traversera également pour atteindre Limoilou.

Cette entreprise sera faite à même le million emprunté avec l'autorisation de la Législature, pour la construction du réservoir et ses raccordements et les soumissions lancées cette semaine seront ouvertes la semaine prochaine, mais comme nous le disons plus haut, ce n'est, pour le moment que pour la partie comprise entre la Grande-Allée et la rue St-Joachim.

Le maire sera de retour jeudi, alors que dans l'après-midi, le Comité administratif siégera.

Il y aura une séance du Conseil dans la soirée.

En l'absence du Maire à New-York, c'est l'échevin Jos. Emond, représentant du siège No 1, du quartier St-Roch, qui agit comme maire suppléant.

M. Emond était à son bureau de l'Hôtel-de-Ville, où il a reçu les délégations ordinaires du lundi et la visite de ses collègues pour expédier les affaires de routine.

Champion noyé

St-Jean, N.-B., 27. — (P.C.). — A.C. Lowell Papley, Jr., 24 ans, l'un des champions pour les doubles de Badminton, s'est noyé en gagnant le rivage à la nage après que son canot eût chaviré. Il fut saisi d'une crampe en nageant. Son frère, John, resta accroché au canot et fut recueilli par un canot automobile.

Mandehourie

Les membres de l'Institut qui voudront assister au dîner sont priés de communiquer avec M. G.-H. Shink, secrétaire, 71, rue St-Pierre, téléphone 2-0455.

L'honorable M. Taschereau déclare que son gouvernement accepte le plan fédéral — Ottawa, Québec et les municipalités paieront \$600, en tout pour établir un colon sur la terre.

Le premier ministre de la province, l'hon. L.-A. Taschereau, a déclaré ce matin au représentant du "Soleil" que le gouvernement accepterait le plan fédéral du retour à la terre. On sait que, d'après ce plan, Ottawa fournira un tiers, le gouvernement provincial un tiers et les municipalités un tiers pour établir des colons sur des lots. Une somme de \$214,000 a été mise à la disposition de Québec à condition que le gouvernement local fournisse la même somme et les municipalités une somme équivalente. On calcule qu'il faut \$600 pour l'établissement d'un colon de sorte que chacune des trois parties intéressées devra fournir \$200.

"Nous avons avisé le gouvernement fédéral que les municipalités de la province ne sont pas en état, actuellement de contribuer \$200 par colon, nous a déclaré M. Taschereau. Nous avons même offert à Ottawa de contribuer un million contre le fédéral un million. Ces deux millions seraient destinés à la distribution de terres à des colons par un comité indépendant de la politique. Ottawa n'a pas voulu changer son plan, et, pour ne pas priver nos gens de l'octroi fédéral, nous consentons à l'accepter. Toutefois, je le répète, les conditions ne sont pas les mêmes ici que dans l'Ontario et les municipalités seront lourdement grevées. Nous avons reçu des centaines de lettres de municipalités se disant incapables, actuellement, de contribuer une somme de \$200 pour l'établissement des colons. Québec acceptera, donc, le plan fédéral en protestant qu'il n'est pas adapté aux besoins de la province."

Pour la distribution des secours directs, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial suivront la même politique que l'année dernière. Ottawa paiera un tiers, Québec un tiers et les municipalités un tiers. Ottawa n'a pas délimité le total de la somme qui pourra être dépensée en secours directs.

Le plan fédéral quant à l'établissement des colons et celui se rapportant à la distribution des secours directs seront étudiés jeudi de cette semaine, lors de la prochaine réunion du Conseil Exécutif.

Le fardeau qui sera imposé à la province du fait de la contribution à l'établissement aux colons sera considérable car il est plus que probable que, dans la majorité des cas le gouvernement provincial sera obligé de défrayer la part incombante aux municipalités.

Le premier ministre a fait remarquer que le plan fédéral semble pourvoir à l'établissement de 1,000 familles. "L'an dernier, dit M. Taschereau, nous avons établi sur des terres, 6,000 familles et \$1,800,000 ont été dépensés, ce qui représente des frais d'établissement d'environ \$300 par famille. Ces 6,000 familles représentaient l'établissement d'environ 25,000 personnes."

"Nous accepterons toutefois le plan d'Ottawa", dit le premier ministre, "mais je doute fort des résultats de ce plan, car les municipalités soient en état de contribuer leur part. Si Ottawa, après quelques temps, se rend compte que son plan est inopérant et si le gouvernement fédéral veut encore changer d'idée, nous serons priés de placer un million à sa disposition contre une somme semblable, que nous ferons administrer par un comité spécial."

En traitant de ce sujet, M. Taschereau commente un article paru dans un journal du soir de Montréal disant que le gouvernement provincial tient à obtenir ce million d'Ottawa pour payer de vieilles dettes. Ceci est entièrement faux. Nous nous lons cette somme pour établir les colons qui veulent retourner à la terre, et l'administration de la somme par un comité met, notre geste à l'abri de tout soupçon."

M. Aimé Guertin, député de Hull, a déclaré que nous avons volé les colons. Je regrette cette parole malheureuse. Je ne sais pas si les journaux ont correctement rapporté ses dires, mais, en général, il ne sait pas lui-même ce qu'il dit. Je crois que c'est une honte, dans ces jours de dépression, que tous les hommes de bonne volonté devraient s'unir pour faire face à la crise, de venir dire que le gouvernement de la province vole les colons et les chômeurs. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir de faire pour soulager les chômeurs et encourager le retour à la terre. Je crois fermement que nous avons fait plus que n'importe quelle autre province. L'an dernier, nous avons dépensé un million et quart de plus que l'année précédente pour les seuls fins de colonisation. De fait, en deux ans, nous avons dépensé huit millions pour le chômage, sans compter ce que nous avons dépensé pour la Voirie et pour le retour à la terre. Je crois que pas une autre province ne peut en dire autant."

Une autre victime

Montréal, 27. — (D. N.C.). — L'effroyable tragédie qui s'est déroulée, dans la nuit du 17 juin dernier, au quai Vickers, a coûté, hier, sa vingt-huitième victime par suite de la mort de James Dunlop, domicilié à 1441, rue Theodore, décédé, hier matin, à l'Hôpital Général, des suites de ses blessures.

Wilfrid Cyr, âgé de 48 ans, domicilié à 6000, rue St-Hubert, qui a été grièvement brûlé, lors de la même tragédie, était, hier soir, dans le défilé, à l'Hôpital Notre-Dame, et l'on conserve peu d'espoir de le réchapper. Par contre le pompier Urie Salvail, de la Caserne No 13, domicilié à 1418, rue Valois, qui avait été assez grièvement brûlé, à la deuxième explosion, a pu quitter l'Hôpital Notre-Dame, samedi, pour retourner chez lui.

VENTE SPECIALE DE CHARMANTES ROBES DE VOILE "TWINKLE"

GARANTIES INCHANGÉABLES — 12 MODELES ET 12 COLORES DIFFERENTS EN VENTE MARDI ET MERCREDI...

100 GRANDEURS: 14 à 44.

180 ROBES PEAU D'ANGE ET CREPE LAVABLE "SLEEVES" DANS TOUTES LES TEINTES D'ETE EN VENTE MARDI ET MERCREDI...

198 14 à 38

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

REFRIGERATEUR ELECTRIQUE

NORGE avec ROLLATOR

\$195 \$8 COMPTANT \$8 PAR MOIS

VOYEZ LE NORGE AVANT D'ACHETER!

LE NORGE vous donnera une nouvelle idée de valeur. Pas besoin de payer plus cher, car le Norge vous offre toutes les caractéristiques qui en valent la peine. Il vous donne en outre le Rollator — un appareil simple, indéfectible, qui est silencieux et pratiquement indestructible. Voyez le Norge avant d'acheter.

SEUL LE NORGE A LE ROLLATOR

320 ST-JOSEPH Robitaille Téléphone: 8167

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Chez POLLACK

Spéciaux en SOULIERS Pour Garçons-Enfants et Fillettes

Souliers pour Garçonnettes

En bon cuir noir, solide et de belle apparence. Doublure en cuir, semelles en cuir, talons en caoutchouc ou en cuir avec plaque en acier. Pointures: 11 à 2. Spécial \$169

SOULIERS pour Garçons

Valeur spéciale! Un bon soulier de fabrication solide et de formes récentes. Style à lacets ou deux ceillots et une boucle. Semelles rapportées. Talons en cuir avec plaque en acier ou talons en caoutchouc. Pointures: 3 à 5 1/2. Spécial \$199

SOULIERS pour Fillettes et Enfants

Une excellente ligne, en cuir verni, cuir mat ou brun, lacés ou à courroies, semelles en cuir, talons caoutchouc. Pointures: 5 à 7 1/2 — 8 à 10 1/2 — 11 à 12. Spécial \$100

Pour les Vacances! Souliers pour Fillettes et Enfants

En cuir souple et résistant tout à la fois, lacés et effets mocassins. Combinaison beige et brun ou blanc et noir. Semelles en caoutchouc. Pointures: 5 à 7 1/2 — 8 à 10 1/2 — 11 à 12. Spécial \$1.25 \$1.39 \$1.69

Res-de-Chaussée

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LITEE

BUREAUX ET SALLES D'ÉCHANTILLONS A LOUER

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes défectives. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

Grands et Petits Bureaux

S'adresser au Service d'Information BUREAU DE L'ADMINISTRATION Le "SOLEIL"